

maison de p. Le Amoureux



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITFEUX
DE NEUCHÂTEL

pour l'an de grace 1845



AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Si le débit d'un ouvrage est un signe de bon accueil, notre almanach de l'année dernière a été fort bien accueilli; ce qui est un encouragement pour nous et en même temps une obligation que nous contractons de continuer à faire ce qui dépendra de nous pour obtenir la continuation du même accueil.

Température, Phénomènes astronomiques, productions de la terre.

1841.

OCTOBRE. Ce mois a commencé par une température froide, et des brouillards le matin, le 2, orage accompagné d'une pluie abondante: la pluie a continué les jours suivans: le thermomètre marque 9°; le 7, il a neigé sur les basses Alpes; le 11, le ban de la vendange a été mis pour le vignoble de la ville: les premiers jours de vendange ont été pluvieux; le 14, le temps est clair, l'air est d'ouest: le raisin est de bonne qualité, mais la récolte est petite; le 24, il a plu; le 28, temps clair et beau, air doux par une bise légère. — Pendant le mois d'octobre le lac a haussé de 11 pouces.

NOVEMBRE. La température a été douce pendant les sept premiers jours, et le brouillard bas et épais, le baromètre se maintenant élevé; le 10, le thermomètre marque 5° au-

2
dessus de 0, le soir il a plu; le 13, pluie et vent d'ouest violent; le 14, il a neigé aux montagnes, et le 15 à Neuchâtel: les jours suivans pluie et neige qui fond; le 22, la température est très-douce, le thermomètre marquant 11°; le 25, temps sombre et couvert: il neige; le 27, brouillard, température humide et douce. — Pendant ce mois le lac a haussé de 8 pouces.

DÉCEMBRE. Le brouillard a recommencé; il a été suivi d'une pluie douce, par le vent d'ouest; le 6, le temps est superbe et le soleil chaud; le 7, il a plu; le 8, il a un peu gelé; au commencement de ce mois, notamment le 2, des secousses de tremblement de terre se sont fait sentir en France, en Allemagne et dans quelques parties de la Suisse, par une température pluvieuse et chaude; les eaux sont généralement très-hautes et les rivières débordées ont causé des inondations; le temps a continué à être pluvieux jusqu'au 18, il a neigé; le 20, il est tombé 4 pouces de neige; le 25, il a gelé; le 26, temps clair dès le matin; le 27, température douce, la neige fond; le 30, l'atmosphère s'est refroidie; le baromètre est élevé: le 31, temps brumeux et sombre, air de bise.

1842.

JANVIER. La nouvelle année a commencé par un temps sombre et couvert et une bise froide; le 3, le thermomètre était à 0: le 4, à 2° au-dessous de glace; le 6 à 5°; le 8 à 7°; le froid a ensuite un peu diminué; le 15, il a beaucoup neigé, et la température s'est graduellement adoucie; le 17, le thermomètre a monté à 2° au-dessus de glace, dégel; le 20, il est tombé de la neige qui n'a pas tardé à fondre; le 23 et 24, il a neigé, et la température s'est refroidie, 2 à 3° de froid.

FÉVRIER. Pendant les premiers jours le thermomètre a marqué 3° au-dessous de glace; il y a de grands amas de neige aux montagnes: la bise souffle avec force; le 7, le thermomètre est à 0; le 10 et les jours sui-

vans, brouillard épais, air humide; le 15, le soleil luit dès le matin, le 18, l'atmosphère s'est refroidie et le thermomètre est descendu à 3° au-dessous de glace; le 23, dégel; le 25, vent d'ouest violent; le 28, temps couvert et pluvieux, température douce.

MARS. La température est de printemps; la neige disparaît; le 3, le thermomètre marque 6° au-dessus de glace, l'air est d'ouest, brouillard; le 10, il pleut et le baromètre a beaucoup baissé; le 13, le thermomètre est monté à 11°; le 18, il a plu et l'atmosphère s'est refroidie; le 20, il a un peu neigé; le 23, il a gelé; les vigneron ne peuvent pas commencer le premier labour; le 26, bourrasques de neige; il y en a encore beaucoup aux montagnes; le 28, il pleut; le 30, le thermomètre marque 5° au-dessus de glace. le baromètre est élevé.

AVRIL. Les premiers jours ont été pluvieux, coups de vent d'ouest violents; le 5, le thermomètre marque 4° au-dessus de glace; les premiers signes de végétation se montrent; le 7, il a neigé à Chaumont; le 9, il a gelé par une forte bise; le 10, le thermomètre est descendu à 2° au-dessous de glace; les jours suivans la température a été froide jusqu'au 13 qu'elle s'est adoucie; le vent a tourné à l'ouest: le premier labour de la vigne a commencé; le 16, le thermomètre s'est élevé à midi à 12° de chaleur; le 15, il a un peu neigé aux montagnes, et la température s'est graduellement rafraîchie; le 20 et les jours suivans, elle est redevenue chaude; le 21, le thermomètre a marqué 15°; la végétation fait des progrès: le beau temps a continué, cependant la vigne est très retardée; le 25, petite pluie douce et fertilisante; le labour de la vigne n'est pas terminé: on commence à voir les premiers raisins; et les arbres se couvrent de feuilles et de fleurs; le 27, pluie abondante et chaude; le 29, l'air a tourné à la bise; le temps continue à être clair et beau. Baisse du niveau du lac: 4 p^{ces}.

MAI. Ce mois a débuté par un temps couvert et pluvieux et une température chaude

et plantureuse; le 4, l'atmosphère s'est refroidie; le 6, il a neigé à Valangin; le temps est dérangé; le 8, vent d'ouest violent; le 10, température froide; il a neigé aux montagnes; le 11, petite gelée au lever du soleil. La montre de la vigne ne paraît pas abondante; les fruits des arbres ont généralement bien noués; depuis plusieurs jours la température offre des alternatives continuelles de froid et de chaud: la sécheresse commence à se faire sentir; le 17, il est tombé le soir une petite pluie d'orage, le 19, pluie abondante: la température est chaude. La vigne est forte et vigoureuse; quoiqu'elle n'ait pas poussé à une grande hauteur: second labour; la chaleur et la sécheresse ont continué jusqu'à la fin de ce mois.

JUIN. Le baromètre est très-élevé et la température chaude: on commence à voir les premiers raisins en fleurs; la bise continue à souffler; le 5, la floraison de la vigne devient générale; la saison est favorable; le 6, le thermomètre a marqué 10°; le 10, les vigneron commencent à attacher la vigne; le 12, le thermomètre est monté à 23°; le 15, il a tonné au moment du lever du soleil, le temps s'est couvert, et il est tombé quelques gouttes de pluie; le 20, il a plu, le 24, la fleur du raisin a généralement passé sans pluie; la vigne est maintenant très-avancée; elle ne souffre pas de la sécheresse: la terre, à une certaine profondeur, a conservé quelque fraîcheur et de l'humidité; le 26, le thermomètre a marqué 20°; la chaleur est continue; le 27, vent violent pendant la nuit: le baromètre a baissé. Le raisin grossit beaucoup et les grappes sont bien fournies: le degré de chaleur ne varie pas. Baisse du niveau du lac: 12 pouces.

JUILLET. Pendant les premiers jours de ce mois, il a régné un vent d'ouest qui augmente la sécheresse prolongée; le baromètre est toujours élevé; le 5, il a tonné au moment du lever du soleil: dès le matin le thermomètre marque 17°; il a plu pendant le jour; le 7 l'atmosphère s'est rafraîchie, gelée

blanche au Val-de-Ruz; le 8, éclipse considérable de soleil; dans son commencement elle n'a pas pu être bien observée à cause de l'atmosphère nébuleuse, mais l'obscurité et le refroidissement de la température ont été très-sensibles, l'air est très-chaud; le 16, le thermomètre marque 20°; le raisin grossit beaucoup, et la vigne est dans un état de prospérité et de vigueur qui rappelle les meilleures années; elle est plus avancée qu'en 1834, moins cependant qu'en 1822; le 18, on a vu les premiers raisins commencer à changer de couleur et à mûrir; le 20, pluie douce, ainsi que les deux jours suivans; le 25, le thermomètre est descendu à 13°; le 27, il a plu pendant la nuit: la journée a été belle et chaude; le 29, temps sombre et couvert; orage et pluie le soir; il a grêlé au Vully, ce qui a refroidi l'atmosphère; le thermomètre est descendu à 13°; le 31, il a un peu plu. Baisse du niveau du lac pendant le mois de juillet: 6 pouces.

AOÛT: le 1^{er} de ce mois, le thermomètre ne marque que 11°; il a un peu plu; l'air est de bise, cependant le baromètre monte; le 3, brouillard chaud, 18° au thermomètre; le 6, orage après-midi, la pluie tombait par torrens, la pluie a continué le jour suivant, par une atmosphère lourde et très-chaude: le temps commence à être d'automne; le 10, il a plu le soir; orage dans l'éloignement: l'air est toujours de bise. Cet été l'atmosphère a été chargée d'électricité, et on a observé un grand nombre d'étoiles filantes. Le 12, il s'est élevé le matin une forte bise et la température continue à être très-chaude; le 13, il a commencé à souffler une forte bise qui a duré trois jours; elle n'a point rafraîchi l'atmosphère; le thermomètre marque 20°; le beau temps se soutient sans changement, et le baromètre continue à être élevé: la température élevée se soutient, le 19, la chaleur est excessive, dès le matin, le thermomètre marque 16°; l'air est toujours de bise et le baromètre varie peu. A Paris la température est plus chaude encore, et le

thermomètre s'est élevé à 25°; le temps devient hâlé; il y a du brouillard le matin, et à la fin de ce mois la nature prend un aspect d'automne, le 25, le vent a changé à l'ouest, et le temps se couvre; orage dans l'éloignement; la chaleur et la sécheresse continuent; le 27, il a un peu plu; le 29, il a fait après-midi un orage qui n'a pas duré, il a été accompagné de grosse grêle; le 30, il a plu, et la température s'est refroidie; le 31, le temps est légèrement couvert; il a un peu plu.



Nécrologie.

M. HUGUENIN,

CONSEILLER D'ÉTAT ET MAIRE DE LA BRÉVINE.

Nous avons promis à nos lecteurs, sur M. Huguenin, maire de la Brévine, dans notre almanach de l'année dernière, quelques détails qui ne pourront que les intéresser.

David-Guillaume Huguenin, de la Brévine, où il est né le 26 juin 1765, était fils du capitaine David Huguenin. Sa famille jouissait d'une honnête aisance. Comme il en était le seul rejeton mâle, ses parents le traitèrent constamment avec faveur, sans éveiller toutefois la jalousie de ses trois sœurs, avec lesquelles il a toujours vécu dans la plus douce harmonie, et dont il a été tendrement aimé. Il n'a reçu d'autre instruction publique que celle qui est donnée dans nos écoles de village; seulement il quitta pour quelques mois celle de la Brévine pour entrer dans celle des Verrières, alors dirigée par un instituteur qui s'était acquis quelque réputation d'habileté. Pendant son enfance, comme il avait peu de goût pour les amusements bruyants, et que déjà il montrait un esprit sérieux, il était regardé par ses camarades comme un être singulier, un original. Au sortir de l'enfance il fut mis en apprentissage d'horlogerie, et c'est

là ce qui a fait durant sa vie son occupation principale et la ressource de sa famille ; le reste n'a été qu'un accessoire et comme son amusement , ce qui montre jusqu'où il serait allé s'il avait pu s'y livrer tout entier.

Sa vie , en qualité d'homme public , a été remarquable. A l'âge de 20 ans il fut nommé directeur du fonds des pauvres, et à 22 conseiller de commune. On lui proposa bientôt après la place de justicier, mais il avait d'autres vues, refusa, et se rendit à Fenin où il acquit quelque connaissance de notre droit public, en étudiant le notariat auquel il renonça plus tard après avoir subi un premier examen. De retour à la Brévine, il fut élu justicier en 1791, puis nommé lieutenant de la cour de justice en 1797, chargé ad intérim des fonctions de maire en 1800, et définitivement le 25 décembre 1803 par le brevet du Roi, et enfin conseiller d'état en 1831.

M. le maire Huguenin se tenait pour fort honoré par sa charge et l'honorait à son tour par la manière dont il en remplissait les fonctions. Il fut constamment un excellent magistrat, vigilant, actif, régulier, ferme, loyal, mais en même temps simple, accessible à tous, affectueux, cordial comme on l'est dans nos montagnes et spécialement à la Brévine. Quoiqu'il fût au milieu des siens, dans le lieu qui l'avait vu naître et parmi les compagnons de son enfance, ce qui lui rendit souvent ses fonctions pénibles, aucun désordre public n'était ni dissimulé, ni toléré, aucun scandale ne demeurait impuni. Sa commune lui a dû beaucoup ; il en a toujours bien dirigé l'administration ; il a établi et maintenu le meilleur ordre dans la comptabilité soit des fonds communaux, soit du fonds des pauvres, qui ont prospéré par ses soins. Le 18 janvier 1816, sous son inspiration et par ses soins se forma le fonds dit *de la paix*, parce que le retour de la paix générale en fit naître la première idée, par lequel on fournit à ceux des catéchumènes de la Brévine qui sont pauvres et domiciliés dans des quartiers éloignés, le logement et la pension dans le chef-lieu pen-

5
dant les sept ou huit semaines d'hiver que dure leur instruction religieuse pour les préparer à la confirmation. Pour former ce fonds on l'a vu heurter à toutes les portes et solliciter même des secours de la société biblique d'Angleterre. En 1831, lorsque le village de la Brévine fut en grande partie brûlé, que de peines ne se donna-t-il pas pour aider à le rétablir et faire face aux dépenses considérables (eu égard à ses revenus), que dut faire alors la commune ! Il siégeait au corps législatif, dont il venait d'être nommé membre par ses concitoyens ; on y traitait une question de la plus haute importance pour tout l'état, quand cet incendie éclata. Le vote de M. Huguenin pouvait exercer une influence décisive ; aussi ne fût-ce qu'à force de sollicitations, et en lui représentant qu'il pouvait laisser son vote par écrit, qu'on l'engagea à voler au secours de ses concitoyens et de sa famille. Sa présence, disait-il, en résistant à ses nombreux amis, pouvait être plus utile dans ce moment de crise, au milieu du conseil de la nation délibérant sur le sort de la patrie, qu'elle ne le serait à la Brévine, où l'on ne devait pas manquer de secours.

M. Huguenin s'était marié en 1794 avec M^{lle} Julie Matthey-Doret, petite-fille de l'un de ses devanciers (M. le maire Matthey-Doret) dont il eut deux fils et deux filles, et avec laquelle il a passé sa vie dans le petit domaine du Déplan, à dix minutes de la Brévine. C'était la demeure de son père, et il y partageait son temps entre l'agriculture, l'industrie et ses études favorites.

L'agriculture l'a beaucoup occupé ; il rêvait des perfectionnements auxquels le climat âpre de la Brévine, ses marais et son atmosphère humide l'ont forcé de renoncer, du moins en partie, sur la fin de ses jours. L'industrie était, comme nous l'avons dit, sa principale affaire ; elle embrassait tout ; il ne s'est pas borné à l'horlogerie, dans laquelle il se distinguait, son esprit inventif l'a porté à s'occuper de plusieurs branches de la physique, dans lesquelles il ne réussissait pas

moins. Un ouvrage n'attendait pas l'autre; pendant qu'il en terminait un, un autre était en projet. Associé à feu M. David-L^s Yersin, l'un de nos plus habiles artistes, il a fait avec lui, pour la ville de Neuchâtel, une pendule à compensateur, d'après un nouveau procédé, sous la direction de feu M. Fréd. Houriet, puis deux télescopes, deux machines électriques, des microscopes, des étuis de mathématiques et des compas de proportions, et tous ces ouvrages, remarquables par leur exactitude et la beauté de la main d'œuvre, l'étaient d'autant plus qu'ils avaient moins de ressources pour les exécuter. Il s'appliqua aussi au dessin et parvint par lui-même et à force de persévérance, à rendre sur le papier et d'une manière très-fidèle la figure des principales plantes de nos montagnes. Mais ce que M. le maire Huguenin affectionnait par-dessus tout, c'était l'étude de l'histoire et de notre histoire en particulier. En relation avec plusieurs des premières familles de l'état, qui avaient pour lui une singulière estime, il a obtenu d'elles des trésors enfouis dans leurs archives, et il a tout copié avec une patience et une persévérance extraordinaires. Voilà ce qui l'a mis en état de composer ce grand nombre de mémoires et de notices qu'il laisse en mourant, et très-particulièrement cette galerie des anciens châteaux de notre pays, qui a été publiée en allemand et non en français, et qui lui valut d'être adjoint en 1824 à la société historique suisse. C'est encore à cela qu'il a dû de pouvoir écrire les deux descriptions topographiques de la mairie de la Brévine, couronnées, l'une en 1795 l'autre en 1839, par la société d'émulation patriotique du pays, dont il a été membre de 1825 jusqu'en 1837. Les autres ouvrages qu'il a laissés sont un mémoire manuscrit sur les audiences générales; des lettres manuscrites sur la Brévine, censées écrites par un buveur d'eau, et une description de toutes les communes du pays, qu'il a achevée peu de temps avant sa mort, enfin 6 ou 7 vol. in-folio (manuscrit) renfermant ce qu'il appe-

lait sa bibliothèque historique ou la copie de tous les documents anciens servant à l'étude de l'histoire du pays.

Peu d'hommes ont mieux que lui pratiqué ces vertus domestiques qui préparent à toutes les autres. Il a été chéri des siens comme fils, frère, époux et père, et les larmes de ceux de ses parents qui lui survivent sont là pour en rendre témoignage. Il faisait tout pour se rendre agréable à ceux qui l'entouraient, et leur alléger le poids de leurs travaux. Quoique souvent occupé d'affaires graves et de travaux scientifiques, il ne dédaignait pas les simples détails du ménage, et dans sa petite sphère se montrait animé de l'esprit des Philopémen et des Cincinnatus. Dans une sphère plus étendue il leur aurait ressemblé.

On se demande comment M. Huguenin a pu faire tant de choses, et les faire en général si bien. Son secret était dans sa grande et continuelle activité, dans la bonne distribution de son temps, dans l'ordre et l'infatigable persévérance qu'il savait mettre dans ses occupations. Il ne perdait pas un moment, et souvent il a prolongé son travail jusques bien avant dans la nuit, ce qui, plus d'une fois, a altéré sa santé. Voilà comment il a pu, outre tout ce dont nous avons parlé, faire bien d'autres choses, entretenir de nombreuses correspondances, observer divers phénomènes naturels, entr'autres l'accroissement graduel des tourbes, ressource si importante pour nos montagnes, et l'état de l'atmosphère, auquel l'air si froid qu'il respirait et qui en est venu jusqu'à glacer le mercure dans ses thermomètres, donnait un intérêt particulier.

Il résultait de tout cela que M. Huguenin était un homme singulièrement aimable, dans le meilleur sens de ce mot, parce que son commerce était doux et sa conversation animée et remplie de choses intéressantes et utiles. Et s'il a été un homme vraiment extraordinaire, comme ces météores lumineux qui ne paraissent que de loin en loin dans la voûte céleste, qu'eût-il été si sa première éducation avait été assez en rapport avec ses

7

facultés naturelles pour en procurer le plein développement, et si un commerce intime et habituel avec des hommes distingués l'avait aidé à polir et à perfectionner ce qu'il devait à ses propres et seuls efforts? Quel exemple et quelle leçon pour un grand nombre de nos compatriotes qui, par leurs talents et leur ouverture d'esprit, sont des Huguenins en herbe, mais végètent et en restent là toute leur vie, parce qu'ils ne veulent pas étudier et se donner de la peine comme lui!

Nos lecteurs nous sauront gré d'ajouter à cette notice quelques-unes des paroles prononcées par M. le pasteur Chatelain sur la tombe de M. Huguenin.

« Distingué par les dons et les ressources de l'intelligence, il l'était davantage encore par son caractère, par ses qualités morales et les nobles sentiments de sa belle âme. Attaché de cœur à sa patrie, bénissant la Providence de l'avoir fait naître dans un pays qu'il se plaisait à regarder comme le plus heureux et le plus favorisé de tous, il la servit avec dévouement dans les temps ordinaires, et il a pris la défense de ses institutions avec courage et fermeté aux jours de la tempête. Plein d'intégrité, de droiture, d'impartialité et d'amour pour la paix, c'est avec ces sentiments qu'il a exercé pendant plus de quarante ans les hautes fonctions auxquelles il avait été appelé, applanissant un grand nombre de difficultés, rapprochant des personnes divisées et réconciliant des familles désunies. Ce sont ces mêmes sentiments, joints à ses connaissances supérieures et aux nombreux services qu'il a rendus au pays, qui lui ont mérité la faveur de son prince et acquis le respect, la confiance et l'affection dont ses concitoyens l'ont entouré jusqu'à ses derniers moments. Mais n'oublions pas ce qu'il y avait de plus grand encore dans cet homme vénérable que nous pleurons, et qui était la source où il allait puiser les nobles sentiments qui l'animaient et toutes ces vertus qui le distinguèrent, je veux dire sa piété, une piété vraie et sincère qui ne se révé-

lait point par beaucoup de paroles, mais qui se trahissait constamment par une vie de dévouement et de bonnes œuvres. »

M. L.-Th. VAUCHER,

PASTEUR AUX PONTS.

Le 17 février de cette année, une des paroisses de nos montagnes offrait un beau et triste spectacle. La nature était couverte comme d'un linceul de neige; l'azur du ciel avait cette teinte particulière aux beaux jours d'hiver des régions élevées; un brillant soleil faisait étinceler et la neige de la plaine et le givre des arbres. De toutes parts on voyait arriver, soit à pied, soit sur des traîneaux, des personnes en deuil, dont les vêtements contrastaient avec la blancheur éclatante de celui de la nature. C'étaient des parents et des amis qui venaient rendre les derniers devoirs à un homme aimé pendant sa vie et pleuré à sa mort par tous ceux qui le connurent: M. Louis-Théodore Vaucher, pasteur depuis douze ans aux Ponts-de-Martel, mort à quarante-cinq ans dans la force de l'âge, dans l'activité de la vie et la maturité du talent. Il était admirablement doué de cette harmonie de facultés qui fait et caractérise les hommes les plus utiles, et qui est sans doute infiniment plus précieuse que telle faculté transcendante, mais isolée. On trouvait en lui à la fois bon sens, tact, esprit, imagination, sensibilité; et ces beaux dons qu'il tenait de la nature étaient rehaussés par une piété sincère, un sens moral parfait, un zèle selon la charité et la science. La paroisse où il a commencé et fini son ministère, sait s'il y a rien d'exagéré dans cet éloge. Tout entière elle assistait à ses obsèques; hommes et femmes, tous avaient pris spontanément le grand deuil des proches parents; et l'on ne pouvait pas se méprendre sur le sentiment qui les animait: le deuil était bien plus encore au fond de leurs cœurs que sur leurs vête-

ments. Nous doutons qu'aucun pasteur, dans notre pays, ait laissé chez ses paroissiens d'aussi nombreux et unanimes regrets. Des personnes tout-à-fait étrangères à la famille et à la paroisse de M. Vaucher, n'auraient pu s'empêcher d'être émues d'une scène aussi touchante, et telle qu'on n'en voit guère de semblables. Son oraison funèbre, prononcée du haut de la chaire d'où il avait adressé à son troupeau tant d'instructions utiles et d'exhortations salutaires, a fait couler des larmes de tous les yeux. Des sanglots se faisaient entendre d'un bout du temple à l'autre. Ce deuil profond de toute une paroisse qui semblait être en ce moment une seule famille, était lui-même une bien belle et touchante oraison funèbre. Le deuil était mené par un pasteur en cheveux blancs, plus vénérable encore par son caractère que par ses quatre-vingts ans : il venait confier à la terre et rendre à Dieu le dernier de ses enfants. Quel cœur assez insensible n'eût pas vivement sympathisé à sa profonde douleur ? On voyait pourtant qu'elle était adoucie par cette sympathie même et par les hommages d'affection et de regrets rendus à la mémoire de son respectable fils. « Ces hommages, ont dit les paroissiens des Ponts dans une pièce où ils ont rendu publics, par la voie de l'impression, les témoignages de leur douleur, *sont un engagement que la paroisse est venue volontairement renouveler de garder un souvenir fidèle de ses leçons et de ses exemples.* » Par délibération de la paroisse, la fosse de M. Vaucher a été creusée à côté de la principale entrée du temple ; et le *considérant* remarquable qui a fait choisir cette place, est que ses paroissiens passeraient devant sa tombe avant d'aller entendre la parole divine, ce qui serait pour eux une préparation salutaire. En honorant de cette manière la mémoire de son pasteur, la paroisse des Ponts s'est honorée elle-même. Il faut envier plutôt que plaindre le sort d'un pasteur qui meurt dans la fleur de son âge, quand il laisse de semblables regrets.

Mariages remarquables.

Extrait des registres de Travers.

« Du 4^{me} janvier 1676, M. Géliou a épousé (*) *Pierre Jenneret*, juré, avec *Elisabeth*, fille de feu Daniel-Jean Favre, veuve de Daniel *Herman*. »

« Du mesme jour a été épousé *Jonas*, fils du susdit *Pierre Jenneret*, avec *Eva*, fille du susdit Daniel *Herman*. »

« Du mesme jour a été épousé *Jean*, fils du susdit *Pierre Jenneret*, avec *Louyse*, fille du susnommé Daniel *Herman*. »

« Du mesme jour a été épousé *Daniel*, fils du susdit *Pierre Jenneret*, avec *Marie*, fille du susdit Daniel *Herman*. Prodige de mariage. »

Nous croyons qu'en dépouillant tous les registres de mariage de l'Europe, on n'y trouverait pas un fait entièrement analogue à celui que nous citons ici, et dont nous garantissons l'authenticité.

(*) On disait autrefois *épouser*, dans le sens de *bénir le mariage*, tout aussi bien que dans celui de *prendre pour femme ou pour mari en face de l'église*.

9

MESSAGER BOITEUX

Almanach historique.

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. POUR L'AN DE GRACE

MDCCCXLIII.

Et le XLIII^{me} du XIX^{me} Siècle.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

Comput ecclésiastique

Nombre d'or . . .	1
Cycle solaire . . .	4
Indiction romaine	1
Lettre dominicale	A
Depuis la création du monde . . .	5799
Depuis le nouv. cal.	261

QUATRE TEMPS.

8 Mars. — 7 Juin.
20 Septembre. 20 Décembre.

Entre Noël et le Carême
il y a 9 semaines.



FÊTES MOBILES.

Septuagésime	12 février.
Mardi gras	28 février.
Les Cendres	1 mars.
Pâques	16 avril.
Les Rogations	21 mai.
Ascension	25 mai.
Pentecôte	4 juin.
La Trinité	11 juin.
La Fête-Dieu	15 juin.
Premier Dimanche de l'Avent	5 décembre.
Entre la Pentecôte et l'Avent	25 Dimanches.

A NEUCHÂTEL,

chez PRINCE-WITTNAUER, Libraire.

1.	Lever du sol. 7 h. 52 m.	Coucher du sol. 4 h. 15 m.
1 Diman	A Circoncision	☉ pr. él. de ♀
2 Lundi	s Abel.	♂ ♀, ☐ ♂
3 Mardi	s Isaac. Genev.	♀ ♂ ♀ en ☉
4 Mercredi	s Tite, évêque.	♀ * ☉ neige
5 Jeudi	s Siméon.	△ ♂, ♀ ♂ froid
6 Vendre	4 Rois ou Epiph.	☾ ♀, ☐ ♀
7 Samedi	s Lucien, mart.	♂ ♀, ☾ Apog!
2.	Lever du sol. 7 h. 51 m.	Coucher du sol. 4 h. 21 m.
8 Diman	A i s Appollin.	☾ à 8 h. 40 m. ap. m.
9 Lundi	s Julien, l'hosp.	☐ ♀ ♀ dir. en ☉
10 Mardi	s Guillaume.	♂ ♂ ☉ serein
11 Mercredi	s Hygin, pape.	△ ♀, ♀ ♂ froid
12 Jeudi	s Satyre, mart.	♀ ♂ ♀, ♀ en ☉
13 Vendre	Hilaire 20 jours.	☾ ♂ ♀, neige
14 Samedi	s Félix.	☐ ♂, ♀ venteux
3.	Lever du sol. 7 h. 48 m.	Couch. du sol. 4 h. 31 m.
15 Diman	s Maure.	♂ ♀, ☉ froid
16 Lundi	s Marcel.	☉ à 8 h. 54 m. av. m.
17 Mardi	s Antoine.	♂ ♀, ☐ ♂ froid
18 Mercredi	s Chaire de S. P.	♂ beau ☉ Périg.
19 Jeudi	s Sulpice.	♀ ☐ ♂ serein
20 Vendre	s Fabien et Seb.	☉ en ☉ ☾ ☐ ♀
21 Samedi	s Agnès, mart.	△ ♀ ☾ nébuleux
4.	Lever du sol. 7 h. 44 m.	Couch. du sol. 4 h. 41 m.
22 Diman	A 3 s Vincent.	☐ 2, ☉ nuages
23 Lundi	s Raimond.	☉ à 1 h. 29 m. av. m.
24 Mardi	s Timothée, év.	☐ ♀ ☉ neige
25 Mercredi	Conversion s.P.	♀ ♂ ☉ vent
26 Jeudi	s Policarpe, mart.	☾ ♂ ♀ adouci
27 Vendre	s Jean Chrisost.	☐ ♂, gresil
28 Samedi	s Amédé, évêque.	♂ ♀ désagréable
5.	Lever du sol. 7 h. 36 m.	Couch. du sol. 4 h. 52 m.
29 Diman	A 4 s Fr. de S.	* ☉, ☉ pluie
30 Lundi	s Martine, mart.	☉ à 0 h. 28 m. ap. m.
31 Mardi	s Pierre Nolasq.	☐ ♂, ☉ adouci

Premier quartier le 8, à 8 h. 39 m. ap. m. peut amener un temps clair.

Pleine lune le 16, à 8 h. 54 m. av. m. est accompagnée de froid.

Dern. quartier le 23, à 1 h. 29 m. av. m. pourrait bien troubler l'air.

Nouvelle lune le 30, à 0 h. 28 m. ap. m. amène du doux.

JANVIER. vient de Janus, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année.

Le 20 du mois le soleil entrera au signe du Verseau.

Pendant ce mois, on doit raccommo-der et tenir en état les divers outils et utensiles de l'agriculture, fumer les arbres fruitiers qui languissent; faire du bois dans les forêts; tailler les arbres des jardins, piocher les framboisiers, etc.

Depuis le 1 jusqu'au 31 Janvier les jours ont cru de 64 minutes.

Foires du mois de
JANVIER 1843.

Aarbourg c. Berne.	13
Aeschi canton de Berne	10
Aix en Savoye	2
Albeuve canton Fribourg	9
Altorf c. d'Uri	26
Ambérieux (Ain)	17
Appenzell	11
Arinthod (Jura)	23
Baden canton d'Argovie	31
Bauma c. Zurich	18
Belfort h. rhin	2
Berne	3
Blamont (Doubs)	5
Bletterans (Jura)	27
Brigue canton du Valais	17
Bulach c. Zurich	10
Bulle canton de Fribourg	12
Büsingen (Baden)	19
Coire c. Grisons	2
Clerval (Doubs)	10
Dannemarie h. rhin	10
Delle h. rhin	23
Eglisau c. Zurich	11
Ellg c. Zurich	18
Etisvyl	31
Faucogney haute Saone	5
Fribourg en Suisse	5
Gessenai canton de Berne	6
Giromagny h. rhin	10
Grenoble (Isère)	23
Ilanz canton des Grisons	17
Klingnau c. Argovie	7
Knonau canton Zurich	2
Küblis c. Grisons	13
Lagnieu (Ain)	23
Lauffenburg c. Argovie	20
Lons-le-Saunier (Jura)	16
Massevaux h. rhin	16
Megève en Savoye	6
Mellingen canton Argovie	23
Meyenberg c. Argovie	25



Montmelian	26	Salins (Jura)	97
Mont sur Vaud.	19	Schaffhausen	10
Morges c. de Vaud	11	Schiersch c. Grisons	2
Morteau (Doubs)	24	Schüpfheim c. Lucerne	5
Neu-Brisach h. rhin	17	Schwitz	30
Neustadt forêt noire	23	Sempach canton Lucerne	2
Nidau canton de Berne	31	Soleure	17
Olten c. Sol.	30	Stein am Rhein c. Sch.	25
Orgelet (Jura)	24	Sursee canton Lucerne	9
Passavant.	18	Tagninge en Savoye	7
Port sur Saone (Doubs)	30	Untersœen canton B. 6 et	25
Porentroi c. Berne.	16	Uznach canton St. Gall	24
Rapperschweil c. S. Gall	25	Versoix canton Genève	14
Rheims.	11	Vevey c. Vaud	24
Romalé	31	Winterbour	26
Romont canton Fribourg	10	Yverdon c. Vaud	31
Ronchaud	22	Zolingen c. Argovie	6
Rougemont c. Vaud	17		
St. Amour (Jura)	3		
St. Claude (Jura)	7		
Ste. Ursanne c. Berne	9		

N. B.

Berne. Un marché au bétail le premier Mardi de chaque mois.
Moudon. Un marché au bétail le premier Lundi de, chaque mois, sauf en avril où il a lieu le second lundi.
Locle. Un marché aux chevaux tous les Samedis des quatre premiers mois.
Yverdon. Un marché au bétail le dernier Mardi de chaque mois.
Payerne. Grand marché au bétail le premier Jeudi de chaque mois.
Morges. Un marché au bétail le premier Mercredi de chaque mois.
Orbe. Un marché au bétail le dernier Lundi de chaque mois.
Lausanne. Marché au bétail les seconds Samedis de Mars, Avril, Juin, Juillet, Août et Octobre.
Cossonay. Marché au bétail le 2^d Jeudi de chaque mois.

1	Mercr	e	s	Brigide. Ignace.	4	♂ ♀, ♃	frais	
2	Jeudi			Purification N. D.	16	♀ en ☾	☾	Premier quart.
3	Vendre			s Blaise, évêque.	28	♂ ♀, ☐ ♀.		le 7, à 5 h. 0 m.
4	Samedi			s Véronique.	10	nuages ☾	Apoq.	ap m. est au va-
6.				<i>Lever du sol. 7 h. 26 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 3 m.</i>		riable.
5	Diman	A 5		s Agathe, v.	22	☐ ♀, nuages nei-		Pleine lune le
6	Lundi			s Dorothee.	4	♀ ret. en ☾	☐ ♀	14, à 8 h. 37 m.
7	Mardi			s Hélène.	15	♂ ♂		ap m. pourrait a-
8	Mercr			s Salomon.	28	☾		mener des orages.
9	Jeudi			s Appol. mart.	11	♀ en ☾	retrog. ☉	Dern. quartier
10	Vendre			s Scholastique,	24	☐ ♀		le 21, à 11 h. 15
11	Samedi			s Séverin, abbé.	7	♂ ♀		av m. varie entre
7.				<i>Lever du sol. 7 h. 16 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 15 m.</i>		dela neige et de
12	Diman	A Sept		s Dam.	21	♂ ♀		la pluie; cepen-
13	Lundi			s Jonas Cast.	6	♂ ♀,		dant quelque peu
14	Mardi			s Valentin, mart.	20	☾		de soleil.
15	Mercr			s Faustin, mart.	5	♃ ♀ ♂ ☉, ♂ ☐ ☉		
16	Jeudi			s Julienne m.	20	☾ ☉ désa-	Périg.	
17	Vendre			s Sylvain, év.	6	☐ ♀, ☉		FÉVRIER,
18	Samedi			s Siméon, évêq.	20	☐ ♀, ☉		vient de Februa-
8.				<i>Lever du sol. 7 h. 4 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 25 m.</i>		re, qui signifie
19	Diman	A Sex.		s Bonif. év.	5	en ☾	☐ ♀,	faire des expia-
20	Lundi			s Eucher, év.	19	☐ ♀ ☉		tions.
21	Mardi			s Léon.	5	☾		Le 19, le soleil
22	Mercr			s Chaire s Pier.	19	☾		fera son entrée en
23	Jeudi			s Josué.	29	♂ en ☾		signe du Poisson
24	Vendue			s Mathias	12	☐ ♀ ☉		
25	Samedi			s Victor.	24	♃ et ♀ ♂ ☾		Depuis le 1
9.				<i>Lever du sol. 6 h. 51 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 36 m.</i>		au 28 février
26	Diman	A Quinq.		s Césair.	7	♂ ♀ ☾		les jours ont
27	Lundi			s Nestor.	19	♀ dir. ♂ ♀ ☉		cru de 93 mi-
28	Mardi			s Romain, abbé.	1	♂ ♀ ☐ ♂ ♃		nutes.
								beau

Semer sur couches: concombres, melons, laitues, céleri et autres légumes. Tailler la vigne, transplanter les arbres, greffer, écheniller; semer l'avoine, les lentilles, le chanvre et le lin. Peupler le rucher et la garenne.

Foires du mois de FÉVRIER 1843.

Aarau c. Argovie	22	Fribourg en Suisse	21
Aarberg c. Berne	8	Frick c. Arg.	27
Abbevillers	28	Gigny (Jura)	10
Appenzell	8	Giromagny h. rh.	14
Arbois Jura	10	Gossau c. S. Gall	27
Audeux Doubs	8	Grandvillard h. r.	14
Avenches c. Vaud	5	Greenchen	13
Balstall c. Sol.	27	Gruningen c. Zur.	21
Bauma c. Zurich	15	Gruyères c. Frib.	21
Belfort h. rhin	6	Haguenau h. rh.	7
Bellinzona c. Tessin	5	Héricourt Doubs	23
Benfelden	27	Hérisau c. Appenz.	5
Berne	7	Hundwyl c. App.	28
Berthoud c. Berne	25	Ilanz c. Grisons	14
Besançon Doubs	6	Laferée	28
Bienne c. Berne	2	Langnau c. Berne	22
Bischofzell c. Th.	23	Langres.	15
Blamont (Doubs)	4	Laufen c. Berne	27
Bourg (Ain)	5	Lausanne c. Vaud	10
Bregarten Arg.	20	Lenzbourg c. d'Ar.	2
Brugg c. Argovie	14	Liechtensteig s. Gall	6
Bulle c. Fribourg	9	Liestal c. Basle	15
Bulach Zur.	28	Lons-le-Saunier	15
Buren c. Berne	22	Lørach d. de Bade	22
Châlons s. Saone	28	Lucerne	20
Château d'Oex c. V.	2	Martigny	20
Clairvaux (jura)	20	Meyenfeld e Gris.	6
Clerval Doubs	14	Mettmenstetten c. Z.	9
Collonge (Ain)	15	Montbéliard Doubs	15
Coire c. Grisons	6	Montbozon	5
Delémont c. Berne	8	et tous les lundis de carême.	
Delle h. rhin	20	Monthey c. Valais	1
Diessenhofen e. Th.	6	Montriond Sav.	27
Dôle	6	Morges c. Vaud	22
Eglisau c. Zurich	7	Neuchâtel	22
Eschentze. Thurg.	23	Orbe c. Vaud	13
Estavayer c. Frib.	15	Orgelet (Jura)	24
Etiswyle. Luc.	21	Ornans (Doubs)	21
Faucogney (h. S.)	2	Oyzelley	27
Frauenfeld e. Th.	27		



Payerne c. Vaud	9	Vesoul. le 23, et tous les samedis jusqu'à l'ascension.
Pfaffenhofen	14	
Pfeffikon c. Zurich	7	
Poligny	15	Unterhallau 6
Pontarlier Doubs	9	Viusen Sallazen Sav. 4
Porentrui c. Berne	20	Waldenbourg c. B. 21
Rapperswyl	1	Waldshut (forêt n.) 6
Rheinfelden	1	Wangen c. Berne 9
Romont Frib.	28	Weinfelden c. Th. 22
Rolle c. Vaud	24	Willisau c. Luc. 27
Rue c. Fribourg	1	Wyl c. St. Gall 7
Ruffach h. rhin	14	Zoffingen c. Arg. 28
S. Amour (Jura)	2	Zweisimmen c. Bern. 1
S. Claude.	7	
S Triphon c. Vaud	17	
Samcoens (Savoie)	4	
Schwellbrunn c. A.	14	
Seewen e. Soleure	22	
Seewis c. Grisons	6	
Scigneléger	20	
Seillères	6	
Sierre e. Valais	27	
Tervai le Château	11	
Thann h. rhin	24	
Thiengen	5	

1	Mercre	Les Cés Aub. év.	13	à 6 h. 30 m. av. m.	
2	Jeudi	s Simplicie, pape.	25	☾ ☉, ☽ ☾ vent	Nouvelle lune
3	Vendre	s Marin.	7	☿ s'éclaircit	le 1, à 6 h. 30 m.
4	Samedi	s Adrien.	16	☿ ☽ ☼ beau temps	av. m. provoque
10.		Lever du sol. 6 h. 58 m.		☾ Couch. du sol. 5 h. 47 m.	une température
5	Diman	A. Invoc s Eus.	0	♀ ☽, ☼ nuages	après.
5	Lundi	s Fridolin.	12	♃ ☽ beau clair	Prem. quartier
7	Mardi	s Thomas d'Aq.	24	♀ en ☼ ♀ ☽	le 9, à 10 h. 16
8	Mercre	4 Temps s Jon.	7	♂ ☽ tempéré	m. av. m. est un
9	Jeudi	40 Martyrs.	19	☾ à 10 h. 16 m. av. m.	peu amélioré.
10	Vendre	s Francoise.	2	☽ ☽ ☾ nébuleux	Pleine lune le
11	Samedi	s Cunibert.	16	♃ ☼ ☼ agréable	16, à 6 h. 26 m.
11.		Lever du sol. 6 h. 23 m.		☾ Couch. du sol. 5 h. 58 m.	av. m. pourrait
12	Diman	A Rem. s Geor.	29	♃ en ♀ ♀, frais	bien amener du
13	Lundi	s Nicephore, év.	14	♃ ☽, ☼ ☽, désa-	désagréable.
14	Mardi	s Mathilde, reine.	28	♀ ☽ ☽, gréable	Dernier quart.
15	Mercre	s Longin.	13	☽ ☽, ♂ ☽,	le 22, à 11 h. 1
16	Jeudi	s Heribert, év.	29	☽ à 6 h. 26. m. av. m.	m. ap. m. est ap-
17	Vendre	s Gertrude.	14	☽ ♀ ☽, ☽ ☽	paramment plu-
18	Samedi	s Gabriel, arch.	29	☽ ☽ ☼, ☽ ☽	vieux.
12.		Lever du sol. 6 h. 9 m.		☽ Couch. du sol. 6 h. 9 m.	Nouv. lune le
19	Diman	A Occ. s Jos.	14	☽ ☽ ☼ et ♀ ☽	31, à 0 h. 16 m.
20	Lundi	s Joachim.	28	* ☽, ☽ après	av. m. s'éclaircit.
21	Mardi	s Benoit, abbé.	12	☽ en ☼ J. et N. ég.	
22	Mercre	s Nicolas de Flue	26	☽ à 11 h 1 m. ap. m.	MARS, étoit
23	Jeudi	s Théodore.	9	☽ ☼ ☼ pluie	consacré au dieu
24	Vendre	s Siméon,	21	♀ ☽ ☼ ☼ beau	Mars par Romu-
25	Samedi	Annunc N. D.	4	* ☽ ☼, doux	lus. C'était le pre-
13.		Lever du sol. 5 h. 54 m.		☽ Couch. du sol. 6 h. 19 m.	mier mois de l'an-
26	Diman	A Laet N. D. de C.	16	♃ et ♀ ☽, trouble	née martiale.
27	Lundi	s César.	28	☽ ☼ ☼ vent	Le 21 de ce m ^s
28	Mardi	s Ruppert.	10	♀ ☽, ♂ ☽ éclaircit	le soleil fera son
29	Mercre	s Eustache.	22	♀ ☽ ☼ b. temps	entrée au signe du
30	Jeudi	s Quirin, tribun.	4	☽ ☽ ☽ ☼	Bélier.
31	Vendre	s Balbine.	16	☽ ☽ ☼ ☼	
				à 0 h. 17 m. av. m.	

Premier labour des jardins ; on sème toutes espèces de légumes, si le temps n'est pas trop froid. Provigner la vigne et commencer son premier labour, semer les blés du printemps. Semer les fleurs annuelles. Acheter des bœufs maigres.

Du 1 au 31 de ce mois les jours ont cru de 111 minutes.

15
Foires du mois de MARS 1843.

Aarbourg c. Arg.	20	Erlenbach c. Berne	14	Montmélian	26	Secwis c. Grisons	4
Aigle canton Vaud	8	Erstein b. r.	20	Motiers-travers	16	Selongey c. d'or	16
Aiguebelle	2	Faucogney h. S.	2	Morat	8	Sidwald c. S. Gall	2
Altkirch h. r.	9	Fenin c. Neuch.	7	Moudon c. Vaud	1	Signau c. Berne	16
Altorf c. d'Uri.	23	Ferrette h. r. 7 ¹ / ₂ et	21	Mulhausen h. rhin	7	Soleure 7 et	28
Ambérieux Ain	22	Feuernthalen c. Z.	28	Munster G. T. h. r.	2	Stæfa c. Zurich	25
Anet c. Berne.	15	Flawyl c. S. Gall	15	Muttenz c. Basle	22	Stein am rhein	29
Appenzell	22	Fontaines c. Neuch.	18	Neu-Brisach.	20	Sulz h. r.	15
Arwangen c. Berne	16	Fribourg B.	1	Neustadt forêt n.	27	Summiswald c. B.	10
Aubonne c. Vaud	21	Frauenfeld c. Th.	27	Neuveville c. Berne	28	Tagninge	6
Ballon	20	Frutigen c. Bern	31	Nidau c. Berne	21	Tassenières	28
Belfort h. rhin	6	Gaillard en Savoye	21	Niedersept h. rhin	1	Thun	4
Belvoye	1	Gais c. Appenzell	7	Nyon c. Vaud	2	Unterseen c. Berne	1
Berchier c. Vaud	10	Gelterkinden c. Ba.	1	Olten c. Soleure	13	Uznach c. S. Gall	4
Berthoud c. Berne	23	Gebweiler	20	Orchamp.	20	Uberlingen	8
Bex c. Vaud	30	Gex Ain 1 et	25	Orgelet Jura	24	Verrières c. Neuchâ	21
Bienne c. Berne	2	Giromagny h. rhin	14	Ornans Doubs	21	Vercel Doubs	5
Blamont Doubs	6	Grandson Vaud	8	Petites Chiettes	10	et tous les samedis jus-	
Bolzauo	20	Granvillard h. rh.	14	Pontarlier Doubs	23	qu'à l'ascension.	
Bonneville Savoye	14	Habsheim h. r.	6	Pont de Roide	6	Vilmergen c. Arg.	22
Bons en Savoye	2	Horgen c. Zurich	9	Pont du Bourg	16	Villerfarlai	20
Bourg (Ain)	4	Huthwyl c. Berne	8	Porentrui c. Berne	20	Waldshut f. n. 2	29
Breitenbach	14	Ilanz c. Grisons	15	Port s. S.	29	Wegenstetten c. A.	10
Bulach c. Zurich.	28	Jougne Doubs	17	Ragatz c. S. Gall	20	Weiningen c. Zur.	6
Candel	7	Klingnau c. Argov.	19	Rahon	7	Wilchingen c. Sch.	27
Carouge c. Genève	9	Koelliken c. Argov.	15	Regensberg c. Zur.	14	Zurzach c. Argovie	4
Champagni	27	Kulm c. Argovie	10	Reichensee c. Luc.	17		
Cerlier	1	Kyburg c. Zurich	22	Romainmôtier c. V.	24		
Chancy c. Genève	27	Lagnieu Ain	13	Rue c. Fribourg	8		
Chaussin	10	Landeron c. Neuch.	13	Sæckingen c. Arg.	6		
Chaux de fonds	14	La Sarraz c. Vaud	7	Saillans Drôme	18		
Chesne-Thônex	3	Landser hi. z.	8	S. Amour.	2		
Chiètres c. Frib.	30	Levier	13	S. Aubin c. Neuch	27		
Clerval Doubs	14	Lignièrès c. Neuch.	23	S. Blaise c. Neuch.	6		
Cluses en Savoye	27	Locle c. Neuchâtel	28	St: Gall	15		
Coligni Ain	18	Lons-le-Saunier	15	S. Claude	7		
Colmar	8	Lucerne	28	S. Genis	12		
Coppet c. Vaud	28	Maillerai c. Berne	9	S. Julien Savoye	2		
Cortailod c. Neuch	14	Marignat.	23	S. Lupicin	2		
Cossonai Vaud	9	Massevaux h. rhin	20	S. Trivier de C.	20		
Courrendlin c. Ber.	17	Mayence	28	S. Ursanne c. Berne	6		
Courtemaiche c. B.	20	Mirecourt Vosges	2	Salanches en Savoye	2		
Dannemarie h. r.	21	Montbéliard Doubs	13	Schaffhausen	7		
Delémont c. Berne	22	Montfaucon c. Ber	20	Schinznach c. Arg.	14		
Delle h. rh.	20	Monbozon les lundis		Schwitz	17		
Elgg	8	de carême.		Seengen c. Argovie	14		

1 Samedi	s Hugues, évêque		27	♄ □, ♃ après	
14.	Lever du sol. 5 h. 39 m.			Couch. du sol. 6 h. 29 m.	Premier quartier le 7, à 11 h. 53 m. ap. m. promet du beau tems,
2 Diman	A Judica Fr. Pr.		9	✂ variable	
3 Lundi	s Richard, évê.		21	□ ♃, ♄ vent	
4 Mardi	s Isidore, évêq.		4	♀ en ♄, ♀ □ agréable	
5 Mercredi	s Christian.		16	♃, ♀ ♀ ble	
6 Jeudi	s Sixte, Celse.		28	♂ ♀, ♀ ♀ ble	
7 Vendre	s Alexandre.		11	♃ à 11 h. 53 m. a.m.	Pleine lune le 14, à 2 h. 56 m. ap. m. est variable.
8 Samedi	s Prochore.		25	♃ en ♄, ♄ beau	
15.	Lever du sol. 5 h. 25 m.			Couch. du sol 6 h. 40 m.	
9 Diman	A Rameaux s Dio.		8	△ ♀, ⊕ agréable	Dernier quartier le 21, à 0 h. 56 m. ap. m. se met à la pluie et au vent.
10 Lundi	s Ezechiel.		22	♃ ♀, ⊕ b. temps	
11 Mardi	s Léon, Pape.		7	♀ ♀ brouillard	
12 Mercredi	s Jules I. Pape		22	♃ ♀, □ ♀, après	
13 Jeudi	s Cène s Just. m.		7	♂ ♀ (Péng.)	
14 Vendre	Youl. S. s Tib. m.		21	♃ à 2 h. 56 m. ap. m.	Nouvelle lune le 29, à 4 h. 25 m. ap. m. belle.
15 Samedi	s Olympe.		8	♃ variable	
16.	Lever du sol. 5 h. 10 m			Couch. du sol, 6 h. 50 m.	
16 Diman	A PAQUES s Daniel		22	♃ □ ⊕ □ ♃, humide	
17 Lundi	s Rod.		7	△ ♀, ♄ nuages	
18 Mardi	s Apoline.		21	♃ ♀, ♄ ♀,	
19 Mercredi	s Sévère. Léon.		5	♃ en ♄, ♄ ♀,	
20 Jeudi	s Sulpice.		18	♃ en ♄, ♄ ♀,	
21 Vendre	s Anselme.		0	♃ à 0 h. 56 m, av. m.	
22 Samedi	Sot. Caj. Pape		15	♃ ♀ □ ♀ ♀ trouble	
17.	Lever du sol 4 h. 58 m.			Couch. du sol. 7 h. 0 m.	
23 Diman	A Quas: s George		25	♃ en ♄, ♄ ♀, vent	
24 Lundi	s Albert.		7	* ♀ pluie	
25 Mardi	s Mare évang.		19	♃ ♀ ⊕ ♄ ♀, ♄ ♀,	
26 Mercredi	s Amélie.		1	♃ ♀, ♄ Apog.	
27 Jeudi	s Anastase.		13	⊕ ♀ ♄ désagréable	
28 Vendre	s Vital, martyr.		24	♃ ♀, ⊕ serein	
29 Samedi	s Robert.		6	♃ à 4 h. 25 m. ap. m.	
18.	Lever du sol. 4 h 46 m			Couch. du sol. 7 h, 10 m,	
30 Diman	A Mis. s Sig. mar		19	♃ en ♄, ♄ ♀, ♄ ♀,	

On continue de semer toutes espèces de légumes; on fait la seconde taille des pêchers; recourir les fraisiers. Il ne faut pas arroser le soir, à cause des gelées dont on est encore menacé, mais seulement après le lever du soleil.

17
Foires du mois d'Avril 1843.

Aarberg c. Berne 26	Echallens c. Vaud 20	Liechtensteig S. Ga. 24	S. Croix G. T. (h. r.) 5
Abondance (chapelle) 25	Eglisau c. Zurich 25	Lons le Saunier 15	S. Gervais en Sav. 7
Aigle canton Vaud 19	Elgg c. Zurich 26	Lucens c. de Vaud 7	S. Gingolph (Sav.) 6
Aiguebelle en S. 2	Erlinsbach c. Sol. 25	Lucerne 18	S. Joire en Sav. 1
Albert-ville en Sav. 6	Ermatingen c. T. 15	Martigny-ville 24	S. Laurent 7
Albeuve c. Frib. 24	Estavayer c. Frib. 5	Megève en Savoye 7	S. Lupicin 21
Annecy 10	Faucogney (h. S.) 6	Meilen c. Zurich 27	S. Ursanne c. Berne 17
Annemace, Savoye 5	Ferney Voltaire 19	Mirecourt (Vosg.) 10	Sæckingen c. Arg. 25
Arbois (Jura) 14	Ferrette (h. rhin) 18	Montbeillard (D. 17	Samoens en Savoye 4
Altkirch (h. rhin. 6	Fideris c. Grisons 18	Monthey c. Vallais 19	Seewis c. Grisons 1
Arbon c. Thurgo 5	Francfort s. Mein 23	Morteau (Doubs) 4	Sempach c. Lucerne 5
Baden c. d'Arg. 24	Gais c. Appenzel 4	Morges c. Vaud 19	Serre-les-sapins D. 12
Bauma c. Zurich 7	Gendrey 17	Mossnang c. s. Gall 26	Sidwald c. S. Gall 27
Belfort h. rhin 3	Gessenay c. Berne 7	Moudon c. Vaud 10	Sissach c. Basle 26
Berne 25	Gex (Ain) 24	Moustier en T. 5	Sonceboz c. Berne 10
Berneck S. G. 25	Gigny Jura 10	Moutherot Doubs 4	Sonvillers c. Berne 24
Besançon (Doubs) 24	Girromagny h. rhin 11	Mulhouse (h. rh.) 18	Stanz c. Untervalld 20
Bevaix c. Neuch. 1	Glaris 24	Mumliswyl c. Sol. 24	Steckborn c. Th. 27
Bienne c. Berne 27	Grandson c. Vaud 25	Neuenkirch c. Sch 17	Stein am Rhein c. S. 26
Bierre c. Vaud 20	Grandvillard h. rh. 11	Oensingen c. Sol. 24	Strasbourg 19
Blamont (Doubs) 5	Gruyère c. Frib. 12	Orbe c. Vaud 3	Sursée c. Lucerne 24
Bletterans 11	Gross-Hochstetten 12	Orgelet (Jura) 24	Süs c. Glaris 12
Boetzen c. Argovie 24	Habère Lullin Sav. 19	Ornans Doubs 18	Tagninge 24
Bons en Savoye 3	Heiden c. Appenz. 28	Oron c. de Vaud 5	Tamins c. Grisons 4
Bourg (Ain) 20	Herzogenbuchensee 5	Payerne c. Vaud 20	Tavannes c. Berne 26
Bremgarten c. Arg 18	Herisau 28	Planfayon c. Frib. 19	Teuffen c. Appen. 3
Brigue c. Vallais 20	Hitzkirch c. Lucer 17	Poligni (Jura) 3	Thaingen c. Schaf. 24
Bulle c. Fribourg 4	Hermance c. Gen. 25	Pontarlier (Doubs) 27	Thoirette 17
Chapelle d'Abond. 25	Ilanz c. Grisons 18	Porentrui c. Berne 10	Tour ronde en Sav. 19
Châtel St. Denis 18	Ingweiler (h. rhin) 8	Rapperschwyl c. St. Gall 19	Thonon en Savoie 5
Clairvaux (Jura) 20	Jussi 25	Reichenau 25	Tramelan c. Berne 5
Clerval Doubs 11	Kaisersberg h. rh. 3	Rehetobel c. Appen. 7	Urnäsch c. App. 27
Cluses (Savoye) 18	Kloten c. Zurich 11	Reinach c. Argovie 6	Uster c. Zurich 27
Collrane c. Neuch. 28	Knonau c. Zurich 24	Rheims 7	Uznach c. St. Gall 15
Collonges (Ain) 24	Köstenholz h. r. 24	Richterswyl c. zur. 25	Valendas c. Gris. 25
Constance 24	Kublis 3	Rheinau c. Zurich 19	Vesoul 24
Cruseilles 12	Lachen c. Schwitz 18	Romont c. Frib. 18	Vevey c. Vaud 25
Dagmersellen c. L. 10	Langenbruck c. Ba. 26	Rougemont c. Vaud 6	Valdshut Grisons 5
Dannemarie h. rh. 24	Langnau c. Berne 26	Rue c. Fribourg 26	Wädenschweil c. Z. 6
Delémont c. Berne 26	Lasagne c. Neuch. 4	Rumilly en Savoye 13	Weggis c. Lucerne 24
Delle h. rhin 24	Lasarraz c. Vaud 25	S. Amarin h. rhin 27	Wiedlisbach c. B. 24
Dissenhofen c. Thur- govie 18	Lauffenb. c. Argo. 18	St. Jean D'aulph 19	Yverdon c. Vaud 4
Divonne (Jura) 18	Leipsig 2	S. Amour 3	Zoffingue c. Argo. 18
Dole (Jura) 18	Laupen c. Berne 20	Schleitheim c. Schaf. 3	Zug c. Zug 18
Durnten c. Zurich 4	Les Bois c. Berne 3	S. Claude (Jura) 7	Zweisimmen c. Ber. 20
	Lauterbourg (b. r.) 6	Soleure 18	
	Les Rousses (Jura) 25		

V. MOIS. | MAI. (♈) | DIRECTIONS: | LUNAISONS.

1	Lundi	s Philippe et Jaq.	♈	1	♄ ♃	frais	
2	Mardi	s Athanase, évêq.	♈	13	☾ ⊕	agréable	
3	Mercre	Inven. s. ♃	♈	26	♂ ♀	roy. en ♃	Prem. quart. le 7, à 8 h. 52 mi-av. m. donne des matinées froide.
4	Jeudi	s Florian	♈	8	♃ ♃	☽ ♀	
5	Vendre	s Pie V. pape	♈	21	♂ ♀	♄ beau	
6	Samedi	s Jean P. Latine.	♈	4	♃ retrv en ♃	♃	
19.		Lever du sol. 4 h. 34 m.			Couch. du sol. 7 h. 20 m.		Pleine lune le 13, à 11 h. 2 m. ap. m. apparaissent des nuages orageux.
7	Diman	A Job. s Stanisl.	♈	12	☾	à 8 h. 52 m. av. m.	
8	Lundi	Apparition S.M.	♈	2	♀ en ♃	☽ ♀	
9	Mardi	s Beat.	♈	16	☾ ♃	☽ ♀	frais nuages
10	Mercre	s Sophie.	♈	1	♂ ♃	♃	chaud
11	Jeudi	s Mammert, év	♈	16	♀ ♀	♄	Dernier quart. le 21, à 4 h. 29 m. av. entre dans le chaud
12	Vendre	s Gengoul, mart.	♈	1	☽ ♃	☾ Périg.	
13	Samedi	s Gervais, évêq.	♈	16	☽	à 11 h. 2 m. ap. m.	
20.		Lever du sol. 4 h. 24 m.			Couch. du sol. 7 h. 28 m.		
14	Diman	A Sant. s B. m.	♈	1	☽ ♃	tonnerre	Nouvelle lune le 29, à 7 h. 29 m. av. m. parait amener du vent et de la pluie.
15	Lundi	s Isidore, labour.	♈	15	☾	♂ ♀	orageux
16	Mardi	s Péregrin.	♈	29	♂ ♃	♃ ☽	pluie
17	Mercre	s Pascal Bayl.	♈	13	♃ ♃	☽	nuages
18	Jeudi	s Théodote, cab.	♈	26	♂ ♃	☽ ♀	chaud
19	Vendre	s Potentiane	♈	9	♀ ♀	♂	agréable
20	Samedi	s Bernardin.	♈	21	♂ ♃	♃	chaud
21.		Lever du sol. 4 h. 16 m.			Couch. du sol. 7 h. 57 m.		
21	Diman	A Rogat. s Félix,	♈	3	☽	à 4 h. 22 m. av, m.	
22	Lundi	s Julie, vierge m.	♈	15	☽ en ♃	☽ ♀	
23	Mardi	s Samuel.	♈	27	♂ ♃	☽ ♀	variable
24	Mercre	s Jeanne	♈	9	♂ ♀	♄	Apog.
25	Jeudi	Ascension Echan.	♈	21	♀ en ♃	♃	inconstant
26	Vendre	s Philippe de N.	♈	3	♀ ♀	♃ ⊕	pluie
27	Samedi	s Lucien	♈	15	♂ ♀	♀ ♀	désagréable
22.		Lever du sol 4 h. 10 m.			Couch. du sol. 7 h. 46 m.		
28	Diman	A Exaudi s Germ.	♈	27	☽ ♃	venteux	
29	Lundi	s Maximin, év.	♈	10	☽	à 7 h. 22 m. av. m.	
30	Mardi	s Felix, pr.	♈	22	☾	♂ ♀	♀ en ♃
31	Mercre	s Pétronille, v.	♈	5	☽ ♀	♃	chaud

Planter des chapons dans les vignes qu'on a arrachées pendant l'hiver. Semer du céleri, planter les cardons, les choux-fleurs, les choux de Milan les artichauts et œilletonner ceux qui sont forts. Semer des navets, de la chicorée et des choux blonds. Semer diverses fleurs, pour en avoir pendant l'été. Sarcler la pépinière.

Du 1 au 31, les jours ont augmenté de 79 minutes.

Foires du mois de Mai 1845.

Aarau c. Argovie	31	Château d'Œx c.V.	17	Lausanne c. Vaud	6	Ste Croix c. Vaud	24
Aarbourg c. Arg.	25	Chaux-de-fonds	30	Lenzbourg c. Arg.	3	St. Gall	10
Abondance N.D.	27	Chesne Thôn.Sav.	25	Liestal c. Bâle	31	St. Maurice c. V.	25
Aix en Savoye	3	Cité d'Aoste Piém.	15	Lieu (le)c. Vaud	16	Salins Doubs	3
Albert-Ville en Sav.		Clerval Doubs	9	Loèche c. Valais	1	Sallanches en Sav.	2
	1 et 10	Coire c. Grisons	12	Lons-le Saunier	15	Sarnen c. Unterw.	16
Allinges en Sav.	29	Coligny Ain	18	Lucerne	15	Schœftland c. Arg.	1
Altstädten S. Gal	17	Concise c. Vaud	8	Marthalen c.Z.	1	Schwarzenbourg B.	11
Ambérieux Ain	31	Cornol c. Berne	1	Martigny c. Valais	8	Schwellbrunen c. Ap-	
Annecy en Savoye	22	Cortailod c. Neuc.	17	Massonger c. Val.	9	penzelle	9
Aoste en Savoye	15	Cossonai c. Vaud	25	Meyringue c. Be.	16	Sciez en Savoye	22
Appenzel	3	Couvet c Neuch.	31	Mezièresc. Vaud	3	Schwyz	1
Arbois Jura	26	Cudrefin c. Vaud	1	Mirecourt Vosges	31	Seeven c. Sol.	10
Arbon c. Thurg.	31	Davos c. Grisons	22	Moirans Isère	4	Seewis c. Grison	2
Arinthod Jura	29	Dombresson c. N.	15	Montbéliard Doubs	29	Seignelégier c. B.	1
Aubonne c. Vaud	16	Dôle (Jura)	29	Montfaucon c. B.	17	Semsaies c. Frib.	8
Audeux (Doubs)	8	Echelles	29	Montriché c. Vaud	5	Sentier (le) c.V.	19
Avenches c. Vaud	12	Erlenbach c. Ber.	2	Morez Jura	1	Signau c. Berne	4
Bagnes c. Valais	20	Erschweil c. Sol.	8	Morteau (Doubs)	2	Sion c. Valais 1 et	29
Bassecourt c. Berne	18	Eschalmatt c.Luc.	8	Moudon c. Vaud	17	Soleure	16
Beaufort en Sav.	25	Evian en Savoye	8	Moustiers en Tar.	5	Steckborn c. Thurg.	4
Beaulmes c. Vaud	2	Faverge en S.	11	Munster c. Luc.	15	Stein am Rhein	31
Begnins c. Vaud	15	Flumet en Sav.	29	Neuveville c. Bern.	30	Summiswald c. B.	12
Berthoud c. Berne	25	Flumsc.St. Gall.	30	Nyon c. Vaud	4	Sursee c. Lucerne	6
Besançon Doubs	29	Frangi en Savoye	3	Oillon c Vaud	19	Thaingen c. Sch.	1
Bevaix c. Neuch.	29	Fribourg en Suisse	3	Olten c. Soleure	8	Thône en Savoye	9
Bex c. Vaud	4	Fribourg (B)	1	Orbe c. Vaud	1	Thun c. Berne	10
Bischofzell c. Th.	22	Frick c. Argovie	1	Ormont dessous	11	Tiesenkasten c Gri.	5
Blamont Doubs	5	Gersau c. Schwitz	29	— dessus	18	Troistorrens	2
Bois d'Amont Jura	15	Gex Ain	1	Ornans Doubs	16	Tinzen c. Grison	1
Bons en Sav.	1 et 15	Gimel c. Vaud	29	Pfeffikon c. Zurich	8	Unterhallau c.Sch.	22
Bornand gr. Sa.	8	Glaris	1	Poligny Jura	22	Unterseen c. Berne	23
Bourg Ain	6	Glise c. Valais	24	Pont de Mart. c.N.	16	Urmein c. Grison	26
Bœziingen c. Berne	8	Gossau c. s. Gall	1	Porentrui c. Berne	15	Uznach c. s. Gal	29
Bremgarten c. Ar	31	Gottlieben c. Th.	1	Port sur Saone D.	13	Valleiry (Savoye)	6
Breuleux c. Neuch.	25	Grandfontaine c. B.	9	Provence c. Vaud	16	Vallorbes c. V.	25
Brevine c. Neuch.	17	Grandval c. Berne	4	Renan c. Berne	10	Vernayaz c. Valais	25
Brugg c. Argovie	9	Gruningue c. Zu.	23	Rheineck c. S.Gall	15	Verrières e. Neuc.	28
Bulle c. Fribourg	11	Gfuyères c. Frib	10	Rheinfelden c. Ar.	3	Villisau c. Lucern	11
Büren c. Berne	3	Hericourt Doubs	3	Rochefort c. Neuch.	5	Vionnaz	1
Buttes c. Neuch.	15	Huthwyl c. Berne	3	Rolle c. Vaud	25	Viusen Sallaz Sa.	22
Carouge c. Genève	12	Ilantz c. Grison	16	Romainmôtier V.	26	Vouxvri c. Val.	11
Cerlier c. Berne	10	Kaisersthul c. Arg.	29	Rumilly en S.	24	Vuippens c. Frib.	16
Chables sous Salève	1	Kublis e. Grison	30	Saillans Drôme	2	Waldshut f. noire	1
Chaindon c. Berne	10	Langenthal	30	St. Amour	16	Wangen c. Berne	4
Chambave Val d'A.	26	La Roche c. Frib.	1	St. Blaize c. Neuch.	8	Weinfelden c. Th.	3
Champvent	11	Lauffen c. Berne	1	St. Brancher c. V.	1	Wyl c. s Gall	2
Charmey c. Fribourg	1	Leipzig (Saxe)	7	St. Claude Jura	8	Winterthur c. Zu.	18

Foires du mois de Juin 1843.

Aarbourg c. Arg.	24	Estavayer c. Frib	7
Abondance N. D.	6	Etiswyl c. Lucerne	6
Aiguebelle Savoye	7	Evian en Savoye	5
Aime en Savoye	6	Faucogney (h. S.)	1
Aix en Savoye	6	Feldkirch Voralb.	26
Altorf c. Uri 1 et	22	Ferette h. rhin	6
Appenzell	28	Fourg	9
Balstall c. Soleure	12	Fraisans	17
Beaufort	12	Faverges en Savo.	14
Belfort (h. rhin)	5	Gaillard en Savoye	12
Bienne c. Berne	1	Gendré	21
Biot en Savoye 1	16	Gigny (Jura)	10
Bichofzell Thurg.	22	Giromagny h. rh.	15
Blamont (Doubs)	5	Grand dessiat	26
Bletterans (Jura)	26	Grandson c. Vaud	26
Bolzano Tyrol	16	Gras (les) Doubs	16
Bouclans (Doubs)	3	Kœlliken c. Arg.	28
Boudry c. Neuch.	7	Kloten c. Zurich	6
Bourg (Ain) 5 et	16	Lachassagne (Jura)	15
Breitenbach c. Sol.	15	Lachen c. Schwytz	6
Brevrai	8	La Clusaz Savoye	1
Brugg c. Argovie	20	Lagnieu (Ain)	19
Buren c. Berne	28	Lajoux c. Berne	15
Challonge	28	Larivière	26
Châlons s. Saone	28	La Salle (Val d'A.)	1
Chamonix en Sav.	16	Laufen c. Berne	12
	et 50	Lauffenbourg c. Ar.	6
Champagne c. V.	5	Liliaire	15
Champagnole (Ju.)	25	Lichtensteig c. St.G	12
Chancy c. Gen.	15	Lisle c. Vaud	1
Chaumont (haute		Locle c. Neuch.	27
Marne)	24	Loèche en Valais	24
Clairveaux (Jura)	20	Lonchamois	26
Clerval Doubs	15	Lons-le-Saunier	16
Cluses en Savoye	6	Lucerne	6
Colmar h. rh.	8	Lutry c. Vaud	29
Compessières	2	Martigny en Val.	12
Courchapoix c. Be.	16	Megève en Sa.	12
Courtemaiche c. B.	12	Mellingen c. Argov.	6
Cruseille en Savoye	1	Moirans (Isère)	30
Dannemarie h. rhin	6	Montbéliard (D.)	12
Delémont c. Berne	21	Montfleur	8
Delle h. rhin	26	Montjustin	30
Doucier	16	Montmartin	15
Drailant en Sav.	1	Monthey en Valais	7
Echallens c. Vaud	20	Ment le C.	24
Ensisheim h. rhin	8	Mout sur Vaud	27



Morat c. Fribourg	7	S. Croix G. T. h. r.	12
Morbier	5	S. Jean en Maur.	22
Morges c. Vaud	28	S. Imier c. Berne	8
Morteau (Doubs)	6	S. Joire en Savoye	6
Morzine en Sa.	8	S. Julien en Sav.	1
Motiers-travers	13	S. Triviers-de-C(Ain)	11
Moûtiers en Tar.	28	S. Ursanne c. B.	26
Moutherot Doubs	13	Salez c. s. Gall	24
Mulhouse h. rhin	6	Samoens en Savoye	5
Neu-Breisach h.r.	24	Sancey le grand	26
Munster G. T.	5	Salix c. Grisons	12
Niedersept h. rh.	7	Schaffhausen	6
Noirmont c. Berne	1	Sempach c. Luc.	5
Orchamp	5	Serre les sapins D.	9
Orgelet (Jura)	24	Sidwald c. s. Gall	1
Ornans Doubs	20	Sion c. Valais	5
Orsières en Valais	6	Sissach c. Bâle	28
Passavant (Doubs)	25	Soleure	6
Payerne c. Vaud	1	Stein am rhein	28
Petites Chiettes	28	Strasbourg	26
Plot	15	Sursee c. Lucerne	26
Pontarlier (Doubs)	15	Tassenières	25
Porentroi c. Berne	19	Tervai le Ch.	10
Port s. Saone D.	15	Thoirette	19
Rapperschwyl c.S.	7	Thône en Savoye	3
Regensberg c. Z.	8	Tour du mex	17
Rigney (Doubs)	9	Travers	15
Rixouze	21	Vallengin c. Neuch.	5
Rochevineux	27	Wangen c. Berne	29
Romont c. Frib.	15	Vercel (Doubs)	19
Rorschach c. St. Gal	1	Vielmergen c. Ar.	22
Rue c. Frib.	8	Wyl c. St. Gall	15
Ruffey	12	Yverdon c. Vaud	6
Rumilly en Savoye	14	Zoffingue c. Arg.	6
S. Amour (Jura)	2	Zurich	22
S. Aubin c. Nench.	12	Zug	6
S. Claude (Jura)	7	Zurzach c. Ar.	5

1 Samedi	sThéobald	☉☽	25	☉ pl. grand d. ♀	
27.	Lever du sol. 4 h. 5 m.			Couch. du sol. 8 h. 0 m.	
2 Diman	A 3 Visitat. N. D.	☉☽	9	♂ et ♀ ☐, chaud	Prem. quart. le
3 Lundi	sAratole, évêq.	☉☽	24	☾ ☽, ♂ ☐ ch.	4, à 7 h. 29 m.
4 Mardi	sUlrich, évêque.	☉☽	8	☾ à 7 h. 29 m. ap. m.	ap. m. est au beau
5 Mercredi	sZoé.	☉☽	22	☾ ♀ et ♀ ☐ Périg.	
6 Jeudi	sGoar, solitaire.	☉☽	6	Lorsque ☉ orageux	Pleine lune le
7 Vendre	sElisabeth, reine.	☉☽	20	☾ ret. en ☐ ♀	11, à 5 h. 53 m.
8 Samedi	sProcope, mart.	☉☽	5	☾ ♂, ☾ tonnerre	ap. m. est orageux
28.	Lever du sol. 4 h. 11 m.			Couch. du sol. 7 h. 40 m.	
9 Diman	A 4 sZénon, m.	☉☽	18	☾, ame ♀ ♂, pesant	
10 Lundi	Les 7 Frères	☉☽	3	est ♂ ♀, ☐ plei-	Dernier quart.
11 Mardi	sPie I. pape. m.	☉☽	16	☾ à 5 h. 53 m. ap. m.	le 19, à 2 h 7. m.
12 Mercredi	sJean Gualbert.	☉☽	29	☉ ♂ en ☐. ne	après m. devient
13 Jeudi	sHenri, emper.	☉☽	12	☾ ♂ ♀, ♀ en ☐.	venteux et sec.
14 Vendre	sBonavent. card.	☉☽	25	de ♀ en ☐. ☾ ♂	
15 Samedi	sMarguerite.	☉☽	7	☾ ☉, ☐ ☐.	Nouvelle lune
29.	Lever du sol. 4 h. 16 m.			Couch., du sol. 7 h. 53 m.	le 27, à 6 h. 10
16 Diman	A 5 Divis. d. Ap.	☉☽	19	☾ ☐ ☾, ☾, sec	m. av. m. amene-
17 Lundi	sAlexis.	☉☽	1	☾ ♂, ♀ et ♀ ☐ ☾	ra de la pluie:
18 Mardi	sCamille de L.	☉☽	13	senti- nuage ☐ Apog.	
19 Mercredi	sVincent de P.	☉☽	26	☾ à 2 h. 7 m. apr. m.	
20 Jeudi	sElie, Marg.	☉☽	7	☾ ment ☽ ☽ pesant	
21 Vendre	sArbogast.	☉☽	19	nos dis- ☐, orageux	
22 Samedi	sMarie Mad.	☉☽	1	cours ☐ ☐ venteux	JUILLET tire
30.	Lever du sol. 4 h. 24 m.			Couch du sol. 7 h. 47 m.	son nom de la nais-
23 Diman	A 6 sApollin.	☉☽	14	☾ ☉ en ☐ ☐ venteux	sance de Jules Cé-
24 Lundi	sChristine, mar.	☉☽	27	sont ☉ ☉ pluviens	sar arrivée en ce
25 Mardi	sJaques Christ	☉☽	10	☾ ☽ ☐ humide	mois. On l'ap-
26 Mercredi	sAnne.	☉☽	24	☾ ☽ ☐, ☾ ♂ ☐	pelait auparavant
27 Jeudi	sPantaléon, med.	☉☽	7	☾ à 6 h. 10 m. av. m.	Quintilis. Le 22,
28 Vendre	sVictor, pape.	☉☽	21	☾ ☾ ☐ nebuleux	le soleil entrera
29 Samedi	sMarthe, v. et m.	☉☽	5	♂ ☐, pleins nuages	au signe du Lion.
31.	Lever du sol. 4 h. 52 m.			Couch. du sol. 7 h. 29 m.	
30 Diman	A 7 sIgnace de L.	☉☽	20	d'intérêt. ☐ ☐ Périg.	
31 Lundi	sGermain, évêq.	☉☽	4	☾ ☽ ☐. ☾ en ☐.	

Donner le troisieme labour à la vigne. Planter des haricots, semer de la laitue royale, de la poirée, de la cibouille pour avoir de ces légumes au commencement de l'hiver. Lier la chicorée par un temps sec. Transplanter les plantes bulbeuses; faire des marcottes d'ceillats.

Depuis le 1 Juillet jusqu'au 31, les jours ont diminué de 56 minutes.

Foires du mois de Juillet 1843.

Aarau c. Argovie	5	Eglisau c. Zurich	5
Aarberg c. Berne	5	Echelles	26
Ablentsch c. Berne	21	Elgg c. Zurich	19
Abondance N. D.	28	Erschweil c. Sol.	17
Altkirch h. rhin	25	Faucogney h. S.	6
Amancis	27	Ferette h. rhin	18
Andelot	5	Feuerthal c. Zurich	4
Appenzell	26	Flumet en Savoye	6
Arlay	31	Gelterkinden c. B.	12
Arwangen c. Berne	13	Gessenai c. Berne	7
Audeux Doubs	8	Gimel c. Vaud	10
Bauma c. Zurich	19	Giromagny h. rh.	11
Beaucaire Gard	22	Heidelberg	17
Belfort h. rhin	3	Héricourt Doubs	20
Bellegarde c. Frib.	31	Herzogenbuchsee c. Berne	5
Bellevoye	23	Ilanz c. Grisons	27
Besançon Doubs	10	Kaisersberg h. rhin	3
Bischofzell c. Thu.	20	Klingnau c. Arg.	3
Blamont Doubs	4	Knonau c. Zurich	31
Bonneville en Sav.	12	La Chapelle	1
Bons en Savoye	7	La Fertés. Jouarre	5
Bornand (grand) en Savoye	27	Langnau c. Berne	19
Boesingen c. Berne	10	Langres	15
Bregenz (Voralb.)	25	Lasarraz c. Vaud	4
Brevine c. Neuch.	12	Lons le Saunier J.	15
Bulach c. Zurich	11	Madelaine p. la r.	22
Bulle c. Fribourg	27	Madelaine pet. d.	20
Buttes c. Neuch.	15	Mayence	25
Château dupré	21	Megève en Savoye	28
Chaumergi	25	Memmingen Wurt.	5
Chaussin	11	Montbéliard Doubs	3
Chauvin	3	Motta montag.	11
Chiavena	15	Moudon c. Vaud	5
Clerval Doubs	11	Munster c. Lucerne	22
Cluses en Savoye	28	Naisey	12
Concise e. Vaud	8	Neuchâtel	5
Cossonai c. Vaud	13	Neustatt forêt noire	31
Davos c Grisons	6	Nidau c. Berne	18
Delémont c. Berne	26	Nyon c. Vaud	6
Delle h. rh.	17	Oensingen c. Sol.	10
Deschaud	17	Olten c. Soleure	3



Orbe c. Vaud	10	Thonon en Savoye	5
Orchamp.	1	Ueberlingen	4
Orgelet Jura	24	Valence	15
Payerne c. Vaud		Vaudrey	13
marché au bétail	6	Vercel Doubs	17
Petit bornand	7	Vevey c. Vaud	25
Pleure	14	Vezellicux	20
Pontarlier Doubs	20	Villisau c. Lucerne	3
Porentrui c. Berne	17	Vinzier	1
Pouilli	20	Vius - en - Sallaz en Savoye	1
Rheinach c. Arg.	6	Waldenbourg c. Bâle	18
Rheims	20	Waldshut forêt n.	25
Rheineck c. St. G.	25	Weinfelden canton Thurgovie	19
Romont c. Frib.	11		
Rue c. Fribourg	26		
Sæckingen c. Arg.	25		
S. Amour	17		
S. Claude	7		
S. Genis	20		
S. Hilaire Doubs	3		
S. Lupicin	6		
S. Paul de V.	26		
Sallenoves	4		
Schleitheim c. Sch.	3		
Seignelégier c. Ber.	17		
Selongey c. d'or	3		
Sempach c. Lucern	10		
Soleure	11		
Taguinge en Sav.	24		
Thann h. rhin	24		

1	Mardi	s Pierre aux l.	19	♄ ♀ ☐ ☾ chaud	
2	Mercre	s Etienne, pape.	3	☾ à 11 h. 54 m. ap. m.	
3	Jeudi	Inven. s Etienne	17	☾ ☿ ☐ ☾ orageux	Prem. quartier
4	Vendre	s Dominique, pr.	1	♀ △ ☾ beau temps	le 2, à 11 h. 54
5	Samedi	s Oswald.	15	☾, ♂♂, ♂ △ ♂	m. ap m. est dis-
	32.	Lever du sol. 4 h. 41 m.		Couch. du sol. 7 h. 29 m.	posé au beau.
6	Diman	A 8 Transfig. N.S.	28	☐, ⊕ tonnerre	Pleine lune le
7	Lundi	s Gaëtan.	12	♀♂ ⊕ ☿ pluie	10, à 5 h. 22 m.
8	Mardi	s Cyriaque, mart.	25	♂♄, ♀♂ ♀ en ☿	av. m. produit des
9	Mercre	s Romain, mart.	8	☿ nuages à tonnerre	nuages.
10	Jeudi	s Laurent, mart.	21	☾ à 5 h. 22 m. av. m.	Dernier quart.
11	Vendre	s Susanne.	3	♂♀☿♂☿ pluie	le 18, à 7 h. 17
12	Samedi	s Claire, vierge.	15	☾ ☿, ☐♂ brouil.	m. av. m. est au
	33.	Lever du sol. 4 h. 51 m.		Couch. du sol. 7 h. 18 m.	variable.
13	Diman	A 9 s Hippolite	28	☾♂, serein	Nouvelle lune
14	Lundi	s Eusèbe.	10	♂ et ♀ △, vent	le 25, à 3 h 3 m.
15	Mardi	Assomption N. D.	21	♀ en ☿ ☾ Apos.	ap. m. dérange le
16	Mercre	s Roch, capit.	3	☿♂☾, variable	temps.
17	Jeudi	s Sévère.	15	☐♀, variable	
18	Vendre	s Hélène, impér.	27	☾ à 7 h. 17 m. av. m.	
19	Samedi	s Donat, prêtre.	9	☾☐♀ humide	
	34.	Lever du sol. 5 h. 0 m.		Couch. du sol. 7 h. 5 m.	
20	Diman	A 10 s Bernard.	22	♂♂, ☉ apparition	AOUT em-
21	Lundi	s Jeanne Chantal.	5	☐☾, ☿ tonnerre	prunte son nom
22	Mardi	s Symphorien, m.	18	♄♀☾, ☿ nuages	d'Auguste qui y
23	Mercre	s Philippe Beniti.	1	☉ en ☿ ☾ brouillard	est né; on le nom-
24	Jeudi	s Bartheleux, ap.	16	♂☿, ♂♀, frais	mait avant Sexti-
25	Vendre	s Louis, roi.	0	☾ à 5 h. 3 m. ap. m.	lis comme 6 ^{me}
26	Samedi	s Zéphirin, pape.	15	☾☿☿ nuageux	mois de l'année
	35.	Lever du sol. 5 h. 10 m.		Couch. du sol. 6 h. 51 m.	martiale.
27	Diman	A 11 Fin canic.]	0	☉ apparition ☾ Perig.	Le 25, le soleil
28	Lundi	s Augustin, év.	15	☐♄☾, nuageux	sera au signe de la
29	Mardi	Décolation S.J.	29	♀✱, ☉ humide	Vierge.
30	Mercre	s Benjamin.	14	☐☿, ☿ beau temps	
31	Jeudi	s Raimond.	28	☐♀, ☉ pluie	

Arracher le chanvre, battre le seigle pour la semaille. Dans le jardin, semer des raves pour l'automne et des épinards; semer de la chicorée et de la laitue. Cueillir le fruit mûr. Le fleuriste plante les anémones simples pour avoir des fleurs en automne et en hiver; à la fin du mois, on met en terre les jacinthes, anémones, renoncules, jonquilles, etc.

Depuis le 1 jusqu'au 31 août, les jours ont diminué de 99 minutes.

Fêtes du mois d'Août 1845



Aarau c. Argovie 2	Féterne en Savoye 17	Murgenthal c. Ber. 11	Ste Croix c. Vaud 30
Aiguebelle 22	Frick c. d'Argovie 14	Neu-Breisach h. r. 24	St. Felix en Sav. 29
Allinges en Sav. 17	Gaillard c. Geneve 29	Neuveville c. Ber. 29	St. Jean d'Aulph 29
Altstädten s. Gall 21	Gigny (Jura) 10	Noirmont c. Berne 7	St. Imier c. Berne 21
Andilly 22	Giromagny h. rh. 8	Ormont dessous 25	St. Triviers (Ain) 21
Ancecy en Sav. 28	Glaris 8	Orgelet (Jura) 24	St. Ursanne c. Ber. 21
Auet c. Berne 30	Glise en Valais 15	Passavant (Doubs) 28	Salins Jura 14
Annoire 21	Grandson c. Vaud 9	Pellionex 17	Sallanches en Sav. 3
Appenzell 50	Grandval c. Ber. 29	Pesige 30	Samoëns en Sav. 17
Arbois (Jura) 4	Huthwyl c. Berne 2	Pleure 9	Sarnen c. Unterw 16
Arinthod (Jura) 19	Ignny 29	Plot en Savoye 16	Schaffhausen 24
Aubois 25	Jougne (Doubs) 25	Poligny (Jura) 1	Schwellbrunn c. A. 22
Beaume (Doubs) 14	Lachen c. Schw. 22	Pont du bourg 21	Sciez en Savoye 25
Begnins c. Vaud 21	Laferté s. Jouare 28	Porentroi c. Berne 14	Semoncel 4
Belfort (h. rhin) 7	Lagnieu (Ain) 29	Port s. Saone D. 4	Soleure 8
Besançon (Doubs) 28	Lamarche 7	Provence c. Vaud 17	Sornetan c. Berne 28
Bienne c. Berne 10	Landeron c. Neuc 14	Rapperswyl c. s. G. 25	Steckhorn c. Th. 17
Blamout (Doubs) 3	Landser h. rhin 16	Regensberg c. Zur. 10	Sursee c. Lucern 28
Boège 22	Larixouse (Jura) 15	Reichenau 16	Tagninge en Sav. 25
Bons en Savoye 9	Les Bois c. Berne 28	Reichensee c. Luc. 10	Tassenières 29
Bouclans 16	Les Bouchoux (J.) 16	Renan c. Berne 1	Tervai le château 19
Bourg Ain 3	Le Muys 28	Rheinfelden c. d'A. 30	Toirette 21
Bremgarten c. Arg 21	Les Fourgs 21	Rigney (Doubs) 9	Ueberlingen 30
Brugg c. Argovie 8	Les Rousses (Jura) 9	Rochevineux 29	Unterhal. c. Scha. 14
Cerlier c. Berne 9	Liestall c. Basle 16	Rolle c. Vaud 25	Urnaeschen c. Ap. 14
Champagny 28	Lignières c. Neu. 7	Romont c. Frib. 17	Val d'Illiez 18
Chaux de crotenay 50	L'Isle c. Vaud 10	Ronchaud (D.) 29	Vallengin c. Neuc. 16
Chesne Thônex Sa. 2	Lons-le-Saunier 15	Rue c. Fribourg 24	Valleri 14
Chilli 30	Marlioz 2	Ruffach h. rhin 16	Ville du pont 14
Clairvaux (Jura) 21	Massevaux h. rh. 14	Ruffey 17	Villisau c. Lucern 10
Clerval Doubs 8	Megève en Sav. 31	Rumilly en Savoie 24	Wattwyl c. S. Gall 9
Coligny Ain 18	Mellingen c. d'Ar 14	Saillans (Drôme) 12	Wyl c. St. Gall 22
Cossonai c. Vaud 31	Melz c. s. Gall 51	St. Amour (Jura) 28	Zoffingen c. d'Arg 24
Courendlin c. Bern 11	Mienzi 21	St. Cergue c. Vaud 10	Zurzach c. Argo. v 26
Dannemarie h. r. 29	Montbéliard 14	St. Claude (Jura) 7	Zweisimmen c. 23
Delle h. rhin 21	Montmourol 4		
Diessenhofen c. Th 10	Mont s V. 24		
Dôle Jura 31	Morat c. Frib. 23		
Douvaine en Sav. 2	Morez (Jura) 16		
Echallens c. Vaud 18	Morteau (Doubs) 1		
Einsideln c. Schw. 28	Morbier 5		
Einsisheim h. rh. 24	Moudon c. Vaud 30		
Epoisses c. d'or 18	Moussier 10		
Eternos (Doubs) 12	Moutherot Doubs 29		
Faucogney (h. S.) 3	Moutier g. val 1		
Felinge 12	Munster G. T. h. r. 24		

IX Mois. | SEPTEMBRE. | ELECTIONS | LUNAISONS.

1	Vendre	s Gilles Verone.	12	☾ à 5 h. 50 m av. m.	
2	Samed	s Juste	25	☽ en ☽, ☽ ou ☽	
36.		Lever du sol. 5 h. 21 m		Coucher du sol. 6 h. 58 m.	
3	Diman	A. 12. s Rosalie.	9	Les in- ⊕ variable	Premier quart.
4	Lundi	s Esther.	22	♂ ♀, ♀ venteux	le 1. à 5 h. 50 m
5	Mardi	s Laurent Justin	4	jures Δ ♀ ♀ nuage	av. m. amène des
6	Mercere	s Magnus, abbe.	17	♂ ♀, ⊕ pluie	jours convena-
7	Jeudi	s Grat, évêq. d'A.	0	* ♂, ♀ ☽ apparit.	bles.
8	Vendre	Nativité N. D.	12	☽ à 7 h. 24 m. ap. m.	Pleine lune le
9	Samedi	s Gorgon, mart.	24	☽ ☽, ♂ ☽ hum.	8, à 7 h. 24 m ap.
37.		Lever du sol. 5 h. 50 m		Coucher du sol. 6 h. 24 m.	midi semble se
10	Diman	A. 13. s Nicolas T.	6	♂ ♀, ♀ ♀, humide	vouer à la pluie.
11	Lundi	s Felix et Ste Rég.	18	n'attei- ☽ ♀ ✕ vent	Dernier quart.
12	Mardi	s Tobie. Guide.	0	☽ Δ ☽, ☽ Apog.	le 16, à 1 h. 0 m.
13	Mercere	s Materne.	12	gnent Δ ♀ agréable	ap. midi produit
14	Jeudi	Exaltation Ste Cr	23	que ☽ ♀, ☽ sec	des brouillards.
15	Vendre	s Nicomède.	5	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ nébul.	
16	Samedi	s Corneille. P.	18	☽ à 11 h, 40 m. ap. m.	Nouvel. lune le
38.		Lever du sol. 5 h. 40 m		Coucher du sol. 6 h. 9 m	25, à 11 h. 20 m
17	Diman	A. 14. Stigm S.	0	♂ ☽ qui ♂ ☽,	ap. m. se voue à la
18	Lundi	s Ferréol.	13	♂ ♀, ne ♀ humide	pluie.
19	Mardi	s Janvier, évêq.	26	☽ ♀, s'é- brouillard	Premier quart.
20	Mercere	4 Temps Eust.	10	lèvent ♀ ☽ apparition	le 50, à 2 h 37 m
21	Jeudi	s Matthieu, ev.	24	☽ en ☽, n. elj. ég	ap. midi pourrait
22	Vendre	s Maurice. mart	8	☽ ☽, ♀ ♀, *	encore être suivi
23	Samedi	s Lin, Pape.	23	☽ à 11 h. 20 m. ap. m.	de beaux jours.
39.		Lever du sol. 5 h. 50. m.		Coucher du sol. 5 h. 54 m.	
24	Diman	A. 15. s Gamal.	8	☽ ☽ dir, ☽ ☽ Périg.	
25	Lundi	s Cyprien, mart.	24	♀ en ☽, ♂ ☽ nuage	SEPTEMBRE lui
26	Mardi	s Justine, mart.	9	pas au- nuage à pluie	vient de ce que ce
27	Mercere	s Côs et Damien	24	☽ ☽ des- ♀, pluie	mois était le sep-
28	Jeudi	s Venceslas, mar.	8	sus * ♀, désagréab.	tième de l'année
29	Vendre	s Michel, arch.	22	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ b.	martiale.
30	Samedi	s Jérôme, doct.	5	☽ à 2 h. 37 m. ap. m.	

Labourer; semer le seigle et le méteil; mettre les cochons maigres à la glandée. Semer des épinards, du persil, des oignons, des carottes, de la chicorée, des raves et de gros radis blancs. Lier le céleri et le butter. Cueillir le fruit mûr par un temps sec. Semer la graine d'oreille d'ours, de renoncule, d'iris, de tulipes, de pavots et autres plantes annuelles.

Depuis le 1 jusqu'au 30 Septembre, les jours ont diminué de 105 minutes.

Foires du Mois de Septembre 1843.

Arbourg c. A.	22	Colmar h. rh.	20	Lucens c. Vaud	8	S. Joire en Savoye	9
Abondance cha.	9	Constance	11	Lucerne	23	S. Julien en Sav.	7
Adelboden c. B.	19	Cornol c. Berne	4	Lutry c. Vaud.	28	S. Lupicin	11
Aix en Savoye	14	Courtlan c. Bern	25	Malleray c. Berne	28	S. Marie aux Mines	4
Appenzell	25	Cruseille	9	Megève Sav	1. 6. 22	S. Trivier (Ain)	11
Arlai	14	Dagmersellen c. L.	11	Mels c. s. Gall	26	S. Vit	9
Aromas	26	Davos c. Grisons	27	Meyenberg c. Arg	29	Salez c. s. Gall	29
Aubonne c. Vaud	12	Delémont c. Berne	20	Mirecourt [Vosges]	8	Salins Jura.	14
Audeux (Doubs)	11	Delle h. rhin	18	Montbéliard [D.]	11	Samoens en Sav.	29
Avenches c. Vaud	23	Diesse c. Berne	19	Montfaucon c. Ber	11	Schoeffland c. Arg.	1
Bagnes c. Valais	28	Echallens c. Vaud	29	Monthey c. Valais	13	Schwartzenbourg	28
Beaufort en Sav.	29	Engelberg c. Unt.	14	Montméhan. lech.	9	Sellières	11
Belfort (h. rhin)	4	Erlenbach c. Ber.	12	Morgens c. Valais	18	Selongey (c. d'or)	27
Bellegarde c. Frib.	22	Erlinsbach c. S.	12	Morgese. Vaud	6	Serre-les-Sapins D.	20
Bellinzona c. Tessin	4	Estavayer c Frib.	6	Morteau [Doubs]	26	Sidwald c. s Gall	21
Berne	5	Ettiswyl c. Lucern	5	Motiers travers	1	Siebnen c. Schw.	25
Bernex en Savoye	30	Faucogney (h. S.)	7	Moutiers en Tar.	15	Simplon c. Valais	28
Bienne c. Berne	21	Feldkirch (Voral.)	30	Mulhausen h. r.	14	Soleure	19
Bierre c. Berne	21	Ferrette h. rhin	12	Munster c. Luc.	25	Sonceboz c. Berne	20
Bischoffel c. Turg.	4	Francfort s. Mein	8	Muttiez c. Basle	6	Sonviller c. Berne	7
Blamont Doubs	2	Fribourg en Brisg.	1	Neu-Breisach	29	Speicher c. App.	18
Bletterans	11	Fribourg Suisse	14	Neunkirch c. Sch.	25	Spiringen c. Uri	25
Boège en Savoye	25	Frutigen c. Berne	8	Niedersept (h. r.)	6	Steg c. Uri	27
Bosd'Amont Jura	18	Gex (Ain)	9	Nyon c. Vaud	28	Stein am Rhein	27
Bolzano Tyrol	8	Gromagny h. r.	12	Oensingen c. Sol.	18	Sulz h. rhin	27
Bonadutz c. Gris.	29	Glaris c. Glaris	21	Olten c. Soleure	4	Summiswald c. B.	29
Bonneville en Sav.	11	Grabs c. s. Gall	19	Orgolet Jura)	16 25	Termignon en Sa.	50
Bornand (gr.)	21	Grandfontaine Be.	12	Ormont dessus	12	Thaingen c. Schaf.	14
Bourg (Ain) et	14	Grandvillard h. r	12	Ornans (Doubs)	19	Thann h. rhin	8
Breitenbach c. So.	19	Gras (les) Doubs	21	Payerne c. Vaud	21	Thône en Savoye	23
Brevine c. Neuch	20	Gruyères c. Frib.	25	Petites Chiettes	4	Thonon en Sa.	6 21
Bulle c. Fribourg	7	Hundwyl c. App.	5	Planfayon c Frib	15	Thun c. Berne	27
Burdignin en Sav.	9	Jenatz c. Grisons	25	Pontarlier (Doubs)	7	Unterseen c. Bern	8
Chaindon c. Berne	4	Jussi	4	Pont de Martel	5	Vald'illiez c. Valais	27
Chambériat	6	Kolliken c. Arg.	15	Pont du bourg	19	Vallengin c. Neuc.	21
Chamonix en Sav.	30	La Clusaz en Sav.	15	Porentrai c. Berne	18	Vercel (Doubs)	25
Chapelle d'Ab.	19	Langenbruck c. B.	27	Rehetobel c. App.	29	Verrières (les) c. N.	16
Charmey c. Frib.	19	Langenthal c. Ber.	19	Reichenbach c. B.	26	Versoix c. Genève	1
Château d'Œx c. V	20	Langnau c. Berne	20	Reichensee c. Luc	15	Vesoul	1 et 22
Châtelet au Gess.	25	Langwies c Gris.	26	Rheims	30	Vius en Sale	11
Chatillon	15	Laringes en Sav	26	Rue c. Fribourg	27	Vouxvri en Valais	30
Chaumergi	25	Lauffenburg c. Ar.	29	Ruffach h. rhin	9	Wädenswyl c. Z.	23
Chaussin	4	Lausanne	8	S. Amour Jura	25	Waldshut for. n.	21
Chaux de fonds	12	Lentzbourg c. Arg.	28	S. Brancher c. Val.	21	Wegenstetten c. A.	18
Chières c. Frib	5	Les Rousses (Jura)	25	S. Cergue c. Vaud	22	Weinfelden c. Z.	27
Cité d'Aoste en Piém	5	Liste sur le Doubs	14	S. Claude (Jura)	7	Wildhaus c. s. G.	12
Clerval (Doubs)	12	Loèche c. Valais	29	S. Gervais en Sav.	14	Yverdon c. Vaud	5
Cluse en Savoye	18	Lœrrach Baden	20	S. Hilaire Doubs	4	Zurich	7
Coffrane c. Neucha.	1	Lens le Saunier	15	S. Jean d'Aulph	27		

40	Lever du sol. 6 h. 0 m.	Couch. au sol. 5 h. 59 m.	
1 Diman	A 16 Le saint R.  19	C en ret.  	Pleine lune le 8, à 11 h. 44 m. av. midi. amène de la pluie.
2 Lundi	Anges gardiens.  1	  Rien agréable	
3 Mardi	s Gérard, abbé.  14	 ret. en   	
4 Mercre	s François  27	  n'est  appar.	
5 Jeudi	s Placide, mart.  9	  agréable	
6 Vendre	s Bruno, chartr.  21	   brouillard	
7 Samedi	s Judith.  3	 ret. en   	Dernier quart le 16, à 2 h. 26 minutes après midi. désagréable.
41	Lever du sol. 6 h. 10 m.	Couch. du sol. 5 h. 24 m.	
8 Diman	A 17 s Brigitte,  15	 à 11 h. 44 m. av. m.	
9 Lundi	s Denis  27	   Apog.	
10 Mardi	s Gédéon  9	  plus  pluie	
11 Mercre	s Firmin  20	   	
12 Jeudi	s Maximilien  2	deux   variable	
13 Vendre	s Edouard.  14	   en	
14 Samedi	s Calixte, mart.  26	  que nébuleux	
42	Lever du sol. 6 h. 21 m.	Couch. du sol. 5 h. 11 m.	
15 Diman	A 18 s Thérèse.  9	   humide	
16 Lundi	s Gall, abbé.  21	 à 2 h. 26 m. ap. m.	
17 Mardi	s Hedvige, veu.  4	   	
18 Mercre	s Luc, évangél.  18	   gresil	
19 Jeudi	s Pierre d'Ale.  2	  de fraîcheur	
20 Vendre	s Vendelin.  17	  désagréable	
21 Samedi	s Ursule, vierge.  1	goûter   serein	
43	Lever du sol. 6 h. 52 m.	Couch. du sol. 4 h. 58 m.	
22 Diman	A 19 s Colomb  17	 et   pluie	
23 Lundi	s Séverin, évêque.  2	 à 8 h. 5 m. av. m.	
24 Mardi	s Salomé.  17	   Périg.	
25 Mercre	s Crépin, cordon.  2	en paix   variable	
26 Jeudi	s Amand, évêque  17	 le  et   frais	
27 Vendre	s Frumence, év.  1	  fruit désagréable	
28 Samedi	s Simon Juda.  15	  de   après	
44	Lever du sol. 6 h. 43 m.	Couch. du sol. 4 h. 45 m.	
29 Diman	A 20 s Narcisse.  26	  son  pluie	
30 Lundi	s Lucain, mart.  11	 à 5 h. 10 m. av. m.	
31 Mardi	s Quentin, Vig.  25	  travail nuages	

Pleine lune le 8, à 11 h. 44 m. av. midi. amène de la pluie.

Dernier quart le 16, à 2 h. 26 minutes après midi. désagréable.

Nouvelle lune le 25, à 8 h. 3 m. av. m. plus trouble que sérieux.

Premier quart le 30, à 5 h. 10 m. av. midi est variable.

OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le huitième de l'année martiale

Dans ce mois, le vigneron retire le fruit de ses labours selon le degré d'intelligence qu'il a mis dans la culture de ses vignes. On sème les lupins, les pois, les feverolles, l'orge carée, de la laitue crêpe pour janvier et de la romaine hâtive pour avril. Au milieu du mois, planter les talipes et autres oignons à fleurs qu'on n'a pas encore mis en terre. Depuis le 1 jusqu'au 31 Octobre, les jours ont diminué de 108 minutes.

Poires du mois d'Octobre 1843:

Aarau c. Argovie	18	Davos c. Gris.	11	19	Lenck (ander)	5	Russwyl c. Lucerne	2	
Abondance N.D.	4	Delle (h. rh.)	9		Leyzin c. Vaud	10	S. Claude Jura	7	
Adelboden c. B.	3	Douvaine en Sav.	25		Lichtensteige. S.G.	9	S. Croix c. Vaud	5	
Egeri c. Zug	16	Drailant en Sav.	28		Liestall c. Basle	25	S. Gall c. s. Gall	18	
Aigle c. Vaud	25	Einsiedeln c. Zur.	2		Lieu (le) c. Vaud	12	S. Gervais en Savoye	3	
Aime en Savoye	2	Ellg c. Zurich	4		Lindau, lac de C.	27	S. Gingolph en Sav.	19	
Albert-Ville, a	18	Emmendingen c B.	24		L'Isle c. Vaud	19	S. Joire en Savoye	17	
Albeuve c. Frib.	17	Erlenbach c. Berne	10		Locle c. de Neuch.	17	S. Ursanne c. Berne	30	
Altorf c. d'Uri	12	Erschweil c. Soleure	2		Loèche c. Val.	13	28	Sallanches en Savoye	30
Ambérieux (Ain)	30	Eschalmatt c. Lu.	16		Lons le Saunier (J.)	16		Samoens en Savoye	21
Annemace en Sav.	26	Estavayer c. Frib.	25		Lottstetten d. B.	25		Sarnen c. Unterwald	17
Aoste en Piémont	28	Evian en Savoye	2		Lucerne	5		Schwarzenbourg c. Be.	26
Appenzell	18	Faverges en S.	4	18	Logano Tessin	16	28	Sch. elbrunn c. App.	31
Bagnes c. Valais	25	Feuerthalen Zu.	24		Martigny c. Valais	6		Schwitz	16
Basle	27	Flawyl c. S. Gall	26		Mayenfeld Gris.	30		Schüpfheim c. Lucern	3
Bauma c. Zur.	6	Flumet en Savoye	5		Menzingen c. Zug	25		Seewen c. Soleure	11
Beaulme c. Vaud	12	Frauenfeld c. Th.	25		Mézières c. Vaud	11		Seewis c. Grisons	28
Belfort h. rhin	2	Frutigen c. Berne	17		Montbéliard Doubs	2		Seignelégier c. Berne	2
Bellevaux en Sav.	9	Gais c. Appenzell	2		Monthey c. Valais	11		Sempach c. Lucerne	28
Percher c. Vaud	27	Gelterkinden Bâle	4		Montreux c. Vaud	27		Sentier (le) c. Vaud	6
Berne	24	Gessenai c. Berne	6		Montricher c. V.	15		Sidwald c. S. Gall	26
Berthoud c. Berne	18	Gex (Ain)	16		Moerell c. Val.	16	30	Sierre c. Valais	25
Bex c. Vaud	16	Gigny (Jura)	10		Morgex val d'Aoste	4		Signau c. Berne	19
Bière c. Vaud	16	Gimel c. Vaud	2		Morzine en Savoye	2		Sion c. Valais	21
Biot en Savoye	25	Glaris	10	27	Mossnang s. Gall	11		Soleure	17
Boège en Savoye	30	Gossau c. s Gall	2		Motierstraver c. N.	24		Stammheim c. Zurich	30
Boltigen c. Berne	5	Grueningen c. Zur.	24		Moudon c. Vaud	18		Stantz c. Unterwald	18
Boesingen c. Berne	50	Gruyères c. Frib.	18		Moutier gr. Val	16		Stein am Rhein	25
Bourg (Ain)	19	Gryon c. Vaud	11		Mumfliswyl c. Sol.	18		Tamins c. Grisons	31
Bregenz (Voralb.)	17	Heiden c. App.	15		Munster c. Lucerne	21		Tavannes c. Berne	25
Brevine c. Neuch.	25	Herisau c. App.	2		Nidau c. Berne	51		Teuffen c. App.	30
Brigne c. Valais	16	Hermance c. Gen.	25		Ollten c. Soleure	25		Thaingen c. Schaff.	30
Brugg c. Argovie	24	Hitzkirch c. Lucer	9		Orbe c. Vaud	2		Tour ronde en Sav.	18
Bulach c. Berne	31	Hundwyl c. App.	25		Ormont-dessous	20		Travers c. Neuchâtel	9
Bulle c. Fribourg	12	Huthwyl c. Berne	18		et dessus	13		Troque c. Appen.	2
Baren c. Berne	4	Kaisersberg h. rh.	2		Orsières c. Valais	2		Tranetan c. Berne	11
Battes c. Neuchât.	3	Knouau c. Zurich	2		Palézieux c. Vaud	26		Überlingen lac de Con.	25
Chables s. Saleive	2	Kublise Grisons	15		Planfayon c. Frib.	18		Unterballau c. Schaff.	25
Chamonix en Sav.	25	Kulm c. Argovie	27		Pontarlier (Doubs)	19		Untersee c. Berne	11
Chancy c. Genève	25	Kybourg c. Zur.	25		Porentrui c. Berne	16		Urnäsch c. App.	24
Château d'OEux	18	Lachen c. Schw.	5		Ragatz s. Gall	25		Uznach c. s. Gall	21
Châtel d'Abond	9	La Joux c. Berne	9		Ramsen c. Sch.	5		Vacheresse en Savoye	17
Châtel St. Denis	25	La Roche c. Frib.	16		Rapperswyl c. S.G.	4		Val d'Illiez c. Vallais	19
Chaux de fonds	51	La Roche en Sav.	9		Reichenbach c. B.	31		Vallorbes c. Vaud	17
Coligny (Ain)	18	La Sagne c. Neuch.	10		Reinach c. Argovie	12		Vornayaz c. Valais	9
Cluses en Savoye	18	La Sartaz c. Vaud	10		Rochefort c. Neu.	27		Verrieres c. Neuchâtel	14
Collombay	25	Laufen c. Berne	25		Romainmot. c. Vaud	27		Villisau c. Lucerne	25
Courendin c. Ber.	27	Laufenbourg c. A.	28		Remont c. Fribourg	10		Vionnaz c. Vallais	23
Cudrefin c. Vaud	50	Leipzig (Saxe)	2		Rougemout c. Vaud	10		Vuipens c. Fribourg	31
					Rue c. Fribourg	26		Waldenbourg	10
								Waldshut foret noire	16
								Wangen c. Berne	19
								Watlenwyl c. Berne	11
								Wiedlisbach c. Berne	28
								Winterthur c. Zurich	12
								Wyl c. S. Gall	3
								Yverdon c. Vaud	31
								Zizers c. Grisons	14
								Zofingen c. Argovie	4
								Zug	17
								Zweisimmen c. Berne	26

1	Mercure	TOUSSAINTS.		6	♀ □ ♀, ♀ en ☉	
2	Jeudi	Les Trépassés.		18	☾ ☉ □ ♀,	
3	Vendre	s Hubert, évêq.		0	L'homme ♀, âpre	Pleine lune le
4	Samedi	s Charles Borom		12	⊕ nuages à neige	7, à 5 h 40 m av.
45.		Lever du sol. 6 h. 55 m			Coucher du sol. 4 h. 31 m.	m. promet une
5	Diman	A 21. s Zacharie		24	se ♀ □, ☾ Apeg.	température désa-
6	Lundi	s Léonard, solit.		5	fait ♀ □, ☩ pluie	gréable.
7	Mardi	s Florentin, évêq.		17	☉ à 5 h. 40 m. av. m.	
8	Mercure	Vénération des		29	plus ♀ ♀, gresil	Dernier quart.
9	Jeudi	s Théodore, m.		11	☾ en ☉ brouillards	le 15, à 3 h 0 m.
10	Vendre	s Triphon, mart.		23	☾ de □ ♀ pluie	av midi pourrait
11	Samedi	s Martin, évêque		6	♀ □ ☉ nuageux	amener des nua-
46.		Lever du sol. 7 h. 4 m			Coucher du sol. 4 h. 25 m.	ges neigeux.
12	Diman	A 22. s Imier, év.		18	♀ en ☉ ♀ ♀ mauvais	
13	Lundi	s Stanislas Kost.		1	à ♀ □, pluvioux	Nouvelle lune
14	Mardi	s Frédéric.		14	♀ et ♀ ♀, neige	le 21, à 6 h. 1 m.
15	Mercure	s Léopold.		27	☉ à 3 h. 0 m. av. m.	ap. mi. est entre-
16	Jeudi	s Othmar, abbé.		11	lui-même ♀ serein	tenue de temps
17	Vendre	s Grégoire, tau.		25	☾ ☽, peu agréable	trouble.
18	Samedi	s Odon, abbé.		10	que ♀ ♀, variable	
47.		Lever du sol. 7 h. 14 m.			Coucher du sol. 4 h. 16 m.	
19	Diman	A 23. s Elizabeth		25	♁ □ ♀ apparition	Premier quart.
20	Lundi	s Félix de Valois		10	□ ♀ ne lui ☾ Ferris	le 28, à 7 h. 56 m.
21	Mardi	Présentation N. D.		25	☉ à 6 h. 1 m. ap. m.	ap. midi produit
22	Mercure	s Cécile, vierge.		10	☉ en ☉, ♀ □ ♀	quelque appari-
23	Jeudi	s Clément, pape.		25	☾, en fait □ ♀, vent	tion de soleil.
24	Vendre	s Chrysogone, m.		9	la nuage à neige	
25	Samedi	s Catherine.		23	na- ☉ ♀, venteux	
48.		Lever du sol. 7 h. 25 m.			Coucher du sol. 4 h. 10 m.	
26	Diman	A 24. s Conrad.		7	☉ ture. ♀ serein	NOVEMBRE
27	Lundi	s Jérémie.		20	♀ et ♀ ♀ ♀, t. âpre	tire son nom du
28	Mardi	s Sostène.		2	☉ à 7 h. 36 m. av. m.	nombre 9 qui était
29	Mercure	s Saturnin.		14	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ froid	son rang dans
30	Jeudi	s André, apôtre.		27	♂ ♀ humide	l'année martiale

Serrer les fruits d'automne; émonder les arbres, couper le bois à bâtir. Semer des raves pour janvier et février; planter des laitues, des asperges, de l'oseille, de l'estragon. Planter des rosiers, des lilas et autres arbustes qui ne craignent pas les gelées.

Depuis le 1^{er} jusqu'au 30 Novembre, les jours ont diminué de 83 minutes.

Fôires du Mois de Novembre 1843

Aarau c. Arg.	8	Cruseille en Sav.	13	Lutry c. Vaud	30	S. Imier c. Berne	21
Aarberg c. Berne	8	Delémont c. Berne	8	Martigny-vil. c. Val	13	S. Julien en Savoye	2
Aarbourg Arg.	25	Delle h. rhin	13	Massevaux h. r.	13	S. Légier c. Vaud	15
Abondance N. D.	4	Diessenhofen c. T.	20	Massonger c. Val	30	S. Marie aux Min.	1
Aeschi c. Berne	7	Divonne (Jura)	21	Mellingen c. Arg.	27	S. Maurice c. Valais	6
Aiguebelle en S.	11	Echallens c. Vaud	16	Meyenberg c. Arg.	16	S. Triviers (Ain)	2
Altkirch h. rh.	25	Eglisau c. Zurich	28	Moirans (Isère)	2	S. Vit	25
Altorf c. Uri	9	Einsiedeln c. Sch.	6	Montbéliard D.	15	Sæckingen c. Arg	30
Andelfingen c. Z.	6	Elgg c. Zurich	15	Montmélian en S.	25	Salins (Jura)	4
Appenzell	15	Ensisheim h. rhin	25	Morat c. Frib.	22	Sarnen c. Unterw.	15
Arbon c. Thug.	13	Erlenbach c. Berne	14	Morez (Jura)	6	Schaffhausen	14
Arwangen c. Berne	1	Erlinsbach c. Sol.	28	Morges c. Vaud	15	Schiersch c. Gris.	23
Attalens c. Frib.	6	Erschweil c. Sol.	27	Morteau (Doubs)	14	Schleitheim c. Sch.	27
Avanches c. Vaud	17	Erstein h. rh.	27	Morzine en Savoye	8	Schwytz	13
Baar c. Zug	13	Eschenez c. Turg.	30	Moudon c. Vaud	15	Seengen c. Arg.	21
Baden c. Aarg.	16	Evian en Sav. b et	20	Moutherot (D.)	10	Selongey c. d'or	13
Balstall c. Sol.	9	Faucogney (h. S.)	2	Mulhausen h. r.	7	Semsaies c. Frib.	6
Belfort h. rh.	6	Flumet en Savoye	2	Munster c. Luc.	25	Sierre c. Valais	27
Berne	28	Flums c. s. Gall	7	Mury c. Argovie	11	Sion	18 et 25
Berneck s. Gall	14	Fribourg en Suisse	11	Naters c. Valais	9	Sissac c. Basle	15
Berthoud c. Bern	9	Frick c. d'Argovie	30	Neu-Brisach h. r.	21	Sombacourt	30
Besançon Doubs	13	Frutigen c. Berne	24	Neuchâtel	1	Staefa c. Zurich	23
Bex c. Vaud	4	Gaillard c. Gen.	8	Neuveville c. Ber.	28	Stanz c. Unterw.	15
Bienne c. Berne	9	Gebweiler h. rhin	30	Nyon c. Vaud	30	Steckborn au lac C.	16
Biot en Savoye	21	Gersau c. Schwitz	11	Oensingen c. Sol.	27	Stein am Rhein	29
Bischofzell c. Th.	16	Giromagny h. rhin	14	Ollon c. Vaud	17	Sursec c. Lucerne	6
Blamont (Doubs)	6	Glaris	12 et 22	Olten c. Soleure	13	Taguinge en Sav.	3
Blankenburg c. B.	16	Grandson c. Vaud	15	Orgelet (Jura)	24	Teuffen c. Appen.	27
Bonneville en Sa.	11	Grandvillard h. r.	14	Ormont dessous	24	Thône en Savoye	13
Bons en Sav.	13 27	Grindelwald c. B.	4	Ornans (Doubs)	21	Unterséén c. Ber.	3 22
Bornand (gr.) Sav.	7	Gruyères c. Frib.	22	Oron la ville	1	Uster c. Zurich	30
Boudry c. Neuch.	9	Hérisau c. Appen.	17	Passavant	2	Uznach s. G. 4.	18
Bourg (Ain)	15	Herzogenbuchsee	11	Payerne c. Vaud	9	Vesoul (h. Saône)	25
Breitenbach c. Sol.	14	Horgen c. Zurich	16	Pfessikon c. Zurich	16	Vevey c. Vaud	28
Bremgarten c. Ar.	6	Huëmoz c. Vaud	9	Rances c. Vaud	3	Vouxvri c. Valais	9
Brent c. Vaud	8	Ilanz c. Grisons	14	Renaus c. Berne	9	Waldshut for. n.	6
Brientz c. Berne	8	Kaysersthul c. Arg.	11	Rheinau c. Zur.	8	Weggis c. Lucerne	11
Bulle march de bé.	2	Klingnau c. Arg.	27	Rheineck c. s. Gall	6	Weinfelden c. Th.	8
Carouge c. Genève	2	Küblis c. Grisons	17	Rheinfelden c. Ar.	8	Wilchingen	20
Champagnole J.	27	Lachen Schwitz	7	Ribauvillers h. r.	30	Wildhaus	7
Chât. d'Œx V.	30	Landeron c. Neu.	13	Richterschwyl Z.	14	Winterthur c. Z.	9
Chesne Thonex S.	16	Langenthal c. Ber.	7	Rolle c. Vaud	24	Wyl c. s. Gall	21
Coire Grisons	13	Langwies c. Gris.	14	Rorschach c. s. G.	2	Zoffingen c. Arg.	16
Collonges f l'Ecl.	2	La Roche c. Frib.	27	Ruffach h. rhin	28	Zurich	11
Colmar h. rh.	16	Laupen c. Berne	2	Rumilly en Sav.	23		
Constance	27	Lausanne	10	S. Claude (Jura)	15		
Coppet c. Vaud	28	Loèche c. Valais	10	S. Genis	22		
Cossonai c. Vaud	9	Lons le Saunier	15	S. Hélène en Sav.	2		
Couvet c. Neuch.	10	Lucens c. Vaud	8	S. Jean de Gonv.	11		

1	Vendredi	s Eloi, évêque.		9	♀ Δ ☉ appar.	
2	Samedi	s Francois-Xav.		20	☐ ♄, ♃ et ♀ *	
		Lever du sol 7 h. 54 m.			Couch. du sol. 4 h. 6 m.	
3	Diman	A 1 Adv. s Luc.		2	Est- ☉ clair Apog.	Pleine lune le 7, à 0 h. 18 m. avant mi. peut devenir venteux et pluvieux
4	Lundi	s Barbe, mart.		14	♀ ☐, il sage, sereni	
5	Mardi	s Sablas, abbé.		26	☐ ♀, de ♃ et ♄ ♀ ☐	
6	Mercredi	Nicolas		8	♀ en ☉ éclip. ☾ visib	
7	Jeudi	s Ambroise, doct.		20	☉ à 0 h. 28 m. av. m.	
8	Vendredi	Immaculée c.		3	☉ ♀ se ja- sereni	Dernier quart. le 14, à 3 h. 20 m. ap. midi il s'en suit de la neige.
9	Samedi	s Joachim.		15	☐ dir. en ☉ beau	
		Lever du sol 7 h. 41 m.			Couch. du sol. 4 h. 4 m.	
10	Diman	A 2 Adv. s Val.		28	cher ♀ ♄ ☉ venteux	
11	Lundi	s Damase, pape.		11	de ☉ nuage à pluie	Nouvelle lune le 21, à 5 h. 36 m. av. midi est variable.
12	Mardi	s Synès, martyr.		24	♃ et ♀ ♀ neige	
13	Mercredi	Luc, Orille.		8	♂ en ☉ désagréable	
14	Jeudi	s Nicaise.		21	☉ à 3 h. 20 m. ap. m.	
15	Vendredi	s Abraham		5	☐ ♀ ce à la neige	Premier quart. le 28, à 3 h. 20 m. ap. midi produit de la fraîcheur.
16	Samedi	s Adélaïde.		20	☐ ♀ ☐ ♄, t. agité	
		Lever du sol 7 h. 47 m.			Couch. du sol. 4 h. 6 m.	
17	Diman	A 3 Adv. s Lazare		4	♀ en ☉ ☉ apparit.	
18	Lundi	s Galien.		19	qu'un ☐ ♃, ☉ vent	
19	Mardi	s Némèse.		4	☐ ♃ contrar. Périg.	
20	Mercredi	4 Temps. s Théo.		18	☾ ☐ ☉ autre sombre	
21	Jeudi	s Thomas, ap.		3	☉ à 5 h. 36 m. av. m.	
22	Vendredi	s Flavien.		17	☉ en ☉ troub.	
23	Samedi	s Dagobert.		1	plus court jour. ♀ ♄,	
		Lever du sol 7 h. 51 m.			Couch. du sol. 4 h. 9 m.	
24	Diman	A 4 Adv. s Adam.		14	est moins nuages neig	DÉCEMBRE tire son nom de ce qu'il était le dixième mois de l'année martiale.
25	Lundi	NOEL.		27	civil ♀ ♃, désagréa-	
26	Mardi	s Etienne, m.		10	♀ ♄ ♀ ♀ neigeux	
27	Mercredi	s Jean, évang.		23	☾ ☉, que ♄, vent	
28	Jeudi	Les Imocens.		5	☾ à 3 m 20 m. ap. m.	
29	Vendredi	s Thomas, mart.		17	☐ ♀, ☉ après	
30	Samedi	s David		29	♀ en ☉ vous Apog.	
		Lever du sol 7 h. 52 m.			Couch. du sol. 4 h. 14 m.	
31	Diman	A s. Sylvestre.		10	* ♀, ☉ très froid	

Fumer et marnier les terres ; battre en grange ; réparer et mettre en état les divers instrumens de la ferme et du labour , les ustensiles du jardin, etc. mais sur toutes choses, implorer l'assistance de Dieu pour qu'il veuille bien nous continuer ses bénédictions.

Du 1 au 21 les jours ont diminué de 22 min. et du 21 au 31 ils ont cru de 4 minutes.

Fores du mois de Décembre 1843.

Aarau c. Argovie	20	Ferney-Voltaire	4 21
Aigle c. Vaud	20	Ferrette h. rhin	12
Altorf c. Uri	21	Flums c. S. Gall	19
Altstædten c. s. Gall	7	Fraisans	7
Ambérieux (Ain)	6	Frauenfeld c. Th.	11
Anancy en Savoye	4	Fribourg en Brisg.	21
Appenzell	13	Gais c. Appenzell	19
Arbois (Jura)	8	Gendrey (Jura)	18
Arcey	21	Gessenais c. Berne	1
Aromas (Jura) 3 et	22	Gex (Ain)	1
Aubonne c. Vaud	5	Gigny (Jura)	11
Belfort h. rhin	4	Giromagni h. rh.	12
Belvoye (Doubs)	6	Glaris	11
Berthoud c. Berne	28	Gossau c. s. Gall	4
Bex c. Vaud	28	Grenoble (Isère)	4
Bienne c. Berne	28	Hitzkirch c. Luc.	11
Blamont (Doubs)	6	Hutwyl c. Berne	6
Bolzano Tyrol	1	Ignny (Marne)	22
Bonne en Savoye	7	Ilanz c. Grisons	19
Bourg (Ain)	6	Kaysersberg (h. rh.)	4
Bregentz Voralb.	5	Kaysersstuhl c. Ar.	6
Bremgarten c. Arg.	18	et 29	Pontarlier (Doubs) 14
Brugg c. Argovie	12	Klingnau c. Arg.	28
Bulle c. Fribourg	7	Küblis c. Grisons	15
Buren c. Berne	13	Lachen Schw.	5
Cerlier c. Berne	6	Lagnieu (Ain)	11
Chablè s. Salève	18	Langnau c. Berne	13
Chaumergi	18	La Roche en Sav.	13
Clairvaux [jura]	20	Lauffen c. Berne	11
Clerval (Doubs)	12	Lentzbourg c. Arg.	14
Cluses en Savoye	1	Lisle sur le D.	22
Coligny (Ain)	18	Lons le Saunier	15
Colmar (h. r.)	20	Lucerne	19
Cully c. Vaud	8	Martigny c. Valais	4
Delémont c. Berne	20	Meilen c. Zurich	7
Delle h. rhin	18	Mirecourt (Vosge)	12
Dôle Jura	4	Montbéliard	11
Echandens c. Vaud	26	Monthey c. Valais	30
Einsideln c. Schwiz	4	Montmélian Sav.	26
Ermatingen c. Th.	1	Morez (Jura)	20
Estavayer c. Frib.	6	Moudon c. Vaud	27
Faucogney (h. S.)	7	Mulhausen	6
Feldkirch Voralb.	18	Neuenkirch c. Sch.	11



Neuveville c. Berne	26	Schwitz	4
Nidau c. Berne	12	Seewis c. Grisons	12
Olten c. Soleure	11	Seillères	18
Orbe c. Vaud	11	Selongey [côte d.]	22
Orgelet (Jura)	25	Sidwald c. S. Gall	7
Ornans Doubs	19	Soleure	12
Payerne c. Vaud	21	Strasbourg	18 et 26
Poligny (Jura)	8	Sulz h. rhin	27
Pontarlier (Doubs)	14	Sursee c. Lucerne	6
Pont du bourg	2	Tassenières	22
Porentrui c. Berne	4	Teuffen c. Appen.	18
Port s. Saone	13	Thonon en Sav.	4-21
Ragatz c. S. Gall	4	Thun c. Berne	20
Rapperswyl S. Gall	20	Troistorrens	7 et 21
Recologne (Doubs)	15	Ueberlingen	15
Reichenbach c. Ber	12	Vereel [Doubs]	25
Romont c. Fribourg	5	Vezellei	9
Roulous (Doubs)	27	Vielmergen c. Arg.	2
Rue c. Fribourg	21	Villeneuve c. Vaud	7
Saanen c. Berne	1	Villisau c. Lucerne	18
S. Amour (Jura)	2	Vius en Salaz	6
S. Claude [Jura]	7	Waldshut [for. n.]	27
S. Hilaire	4	Winterthur c. Zur.	14
S. Lupicin [Jura]	4	Yverdon c. Vaud	26
S. Trivier de C. [Ain]	Zug		5
	23 et 28	Zweisimmen c. Ber.	14
Salins [Jura]	23		
Samoens en Savoye	15		
Sancey le gr. [D.]	26		
Sarnen c. Unterw.	1		

Souverains de l'Europe.

Nés. S. S. LE P A P E. *Élus*

1765 GRÉGOIRE XVI, Maure Capellari 1831

EMPEREURS.

1793 Autriche FERDINAND I. roi de Bohême et de Hongrie 1835

1796 Russie NICOLAS I. 1825

1823 Turquie, ABDUL-MEDSCHID-KHAN 1839

ROIS.

1773 France, LOUIS PHILIPPE I. : : 1830

1819 Grande Bretagne, ALEXANDRINE VICTOIRE I. 1837

1795 Prusse, FRÉDÉRIC GUILLAUME IV. 1840

1830 Espagne, ISABELLE II. 1833

1792 Hollande GUILLAUME II. 1840

1790 Belgique, LÉOPOLD I. 1831

1798 Sardaigne, CHARLES ALBERT 1831

1810 Deux-Siciles, FERDINAND II. 1830

1819 Portugal, DONA MARIA da Gloria. 1826

1768 Danemarck, CHRISTIAN VIII. 1839

1786 Bavière, LOUIS CHARLES AUGUSTE 1825

1797 Saxe, FRÉDÉRIC AUGUSTE. 1836

1764 Suède, CHARLES JEAN XIV 1818

1781 Wurtemberg, GUILLAUME 1816

1771 Hanovre, Ernest Auguste 1837

1815 Grèce, OTHON I. 1832

GRANDS DUCS ET DUCS.

1790 Bade, Charles Léopold Frédéric 1830

1804 Brunswick, Auguste Louis Guill. 1814

1794 Anhalt-Dessau, Léopold Frédéric 1817

1778 Anhalt-Cœthen, Henri 1830

1797 Toscane, Léopold II. 1824

1791 Parme, Marie Louise. 1814

1771 Saxe-Gotha, Caroline Amélie : 1825

1800 Saxe-Meiningen, Bernard Erich 1803

1784 Saxe-Cobourg, Ernest 1806

Nés. *Élus.*

1783 Saxe-Weimar, Charles Frédéric 1828

1792 Nassau, Guillaume Georges 1816

1777 Hesse-Darmstadt, Louis II. 1830

1800 Mecklenbourg-Schwerin, Paul Frédéric 1837

1779 Mecklenbourg-Strélitz, Georges Frédéric 1816

1779 Modène, François IV, Ar: d'Aut. 1814

PRINCES.

1789 Waldeck, Georges Frédéric Henri 1813

1796 Lichtenstein, Aloïs Joseph 1836

1783 Oldenbourg, Paul Fréd. Auguste. 1829

1776 Honhenzollern, Frédéric Herman. 1810

1796 Lippe, Paul Alexandre Léopold. 1802

1799 Lucques, Charles Louis 1824

1794 Reuss-Greiz, Henri XX. 1856

1785 Reuss-Schleiz, Henri LXII 1818

1797 Reuss-Ebersdorf, Henri LXXII. 1822

1801 Schwarzbourg, Gunther Frédéric 1827

ELECTEUR.

1777 Hesse-Cassel, Guillaume II. : 1821

LANDGRAVE

1771 Hesse-Philipsthal, Ernest Const. 1819

SUISSE.

Divisée en XXII Cantons souverains, réunis en Confédération sous une Diète et un Président. (Canton directeur Berne.)

FRANCFORT SUR LE MEIN.

Un Sénat.

VILLES ANSEATIQUES.

Hambourg, Lubeck et Brême.

Un Bourgmaitre et un Conseil.



EPHEMERIDES

DE MDCCCXLIII.

DESCRIPTION des Quatre Saisons.

De l'Hiver.

Le Quartier d'hiver de cette année a commencé le 22 de Décembre 1842, à 5 h. 20 m. de l'avant midi, moment où le soleil fait son entrée au signe du Capricorne. Dans le même instant la lune était au 28 degré du Lion; Uranus au 25 degré des Poissons; Saturne au 15 degré du Capricorne; Jupiter au 27 degré du même signe; Mars au 27 degré de la Balance; Vénus au 25 degré du Sagittaire; Mercure au 27 degré du même signe; — la tête du dragon au 15 degré du Capricorne et la queue du dragon au 13 de l'Écrevisse.

Du Printemps.

C'est le 21 Mars à 6 h. 29 m. d. matin que le beau Quartier du Printemps a lieu au moment où le soleil entre au signe du Bélier; alors la Lune est au 9 degré du Sagittaire; Uranus au 29 degré des Poissons; Saturne au 25 degré du Capricorne; Jupiter au 18 degré du Verseau; Mars au 13 degré du Sagittaire. Vénus au 15 degré du Verseau; Mercure au 4 degré des Poissons; la Tête du Dragon au 8 degré du Capricorne et la queue du Dragon au 8 degré de l'Écrevisse.

De l'Été.

queue du Dragon au 28 degré des Gémeaux.

Le quartier d'Été commence le 22 Juin , à 3 h. 26 m. avant midi , moment où le soleil entre au signe de l'Écrevisse ; ainsi la Lune se trouve au 25 degré du Bélier ; Uranus au 3 degré du Bélier ; Saturne , lequel rétrogradant au 25 degré du Capricorne ; Jupiter , de même rétrogradant , au 28 degré du Verseau ; Mars au 11 degré du Sagittaire ; Vénus au 3 degré des Gémeaux ; Mercure au 26 degré du même signe ; la tête du Dragon au 3 degré du Capricorne et la queue du Dragon au 3 degré de l'Écrevisse.

Des Eclipses.

L'année 1843 n'a que trois éclipses , dont deux au Soleil et une à la Lune , desquelles la dernière seule est visible chez nous.

La première est une éclipse de Soleil le soir du 27 Juin ; elle est visible dans l'océan pacifique , où elle sera totale.

La deuxième est une éclipse de Lune ; elle a lieu dans la nuit du 6 au 7 de décembre et est visible dans toute l'Europe , la partie occidentale de l'Asie et orientale de l'Amérique , ainsi elle est partielle. Au 6 décembre au soir à 10 h. 3 m. la lune entre dans la moitié de l'ombre de la terre , ensuite l'abandonne le 7 au matin à 3 h. 14 m. Le commencement de la complète disparition est le 6 à 11 h. 45 m du soir , le milieu le 7 à 0 h. 39 m. et la fin à 1 h 31 m. du matin.

La troisième est une éclipse de soleil qui a lieu le 21 Décembre au matin. Elle n'est visible qu'en Asie et en Afrique.

La planète qui gouverne cette année est la Vénus ♀.

De l'Automne.

Le riche quartier de l'Automne commence le 23 Septembre à 5 h. 33 m. après midi , instant où le soleil arrive au signe de la Balance , comme cela la Lune sera au 27 degré de la Vierge ; Uranus , rétrogradant , au 1 degré du Bélier ; Saturne au 20 degré du Capricorne Jupiter au 19 degré du Verseau ; Mars au 5 degré du Capricorne : Vénus au 28 degré de la Vierge ; Mercure au 26 degré de la Balance ; la tête du Dragon au 28 degré du Sagittaire et la



RÉCIT

DU

SÉJOUR DU ROI ET DE LA REINE

DANS LEUR

PRINCIPAUTÉ DE NEUCHÂTEL ET VALANGIN.

PREMIÈRE JOURNÉE.

Notre pays avait perdu l'espoir de voir le Roi cette année, quand le conseil d'état, à la date du 22 août, donna, par la voie de l'impression, communication au public neuchâtelois d'un rescrit du Roi portant : qu' « in-
 » formé de l'espoir que Ses fidèles Neuchâ-
 » telois nourrissent toujours de posséder
 » parmi eux leur Souverain, et le Roi, satis-
 » faisant à la fois au désir de Son cœur et aux
 » devoirs qui Le rappellent à Berlin, a daigné
 » décider que, malgré le peu de temps qui
 » reste à S. M. pour son voyage, Elle se ren-
 » dra à Neuchâtel, pourvu que l'état de santé
 » de la Reine Lui permette d'accompagner
 » Son Auguste Epoux. »

Depuis ce moment chacun s'est mis de cœur à l'ouvrage pour contribuer à recevoir, non pas dignement, mais aussi bien que possible notre bien-aimé Souverain. Partout on voyait dans le pays, surtout dans les princi-

paux centres, un mouvement inaccoutumé. Les dames se réunissaient pour tresser des guirlandes, faire des fleurs, combiner des ornements. C'étaient des ateliers d'un nouveau genre, où les ouvrières rivalisaient d'invention. Partout on travaillait à la fête de famille avec un sentiment de joie qui empêchait de sentir la fatigue.

L'espoir de voir le Roi est devenu une certitude, quand on a vu arriver le 19 septembre S. E. M. le gouverneur. Toujours le pays a été réjoui et rassuré par sa présence : cette fois-ci elle nous annonçait celle de son Souverain et du nôtre : c'était un avant-coureur du meilleur augure. Et sans doute M. le gouverneur a été pour quelque chose dans la détermination royale ; il a été un éloquent interprète des vœux des Neuchâtelois.

Le samedi 24 septembre à 4 heures du soir, LL. MM. entrèrent dans la principauté,

ce qu'annoncèrent le son de toutes les cloches et les salves de l'artillerie. Les Neuchâtelois du Landeron ont eu l'avantage d'être les premiers à saluer leurs Souverains. LL. MM. ont été reçues au son de toutes les cloches, au bruit des canons du gouvernement et de la ville du Landeron et aux acclamations répétées et unanimes de la population. Les travaux de la campagne et de la vendange étaient suspendus. La foule était si grande qu'on voyait même des curieux sur les toits. Placé en avant de l'arc de triomphe, à la croisée des routes de la ville et du faubourg, M. le châtelain de Tribolet a présenté au Roi l'hommage de la cour de justice, des autorités civiles et du clergé. Puis M. le curé du Landeron, parlant au nom de la bourgeoisie de cette ville, a dit au Roi :

SIRE,

Il n'est pas moins flatteur qu'honorable pour mon ministère, d'être chargé en ce jour solennel de présenter à vos Majestés l'hommage et les vœux de la bourgeoisie du Landeron et de son clergé, de cette portion de sujets fidèles qui vous chérissent et que vous daignez venir honorer de votre présence et de votre visite royale. Dans les transports de notre joie, tous les cœurs viennent s'offrir à vous, pleins des sentiments d'amour, de respect et de fidélité qui les animent, et que nous vous devons à tant de titres. Si la splendeur des souverains rejaillit sur les sujets, quelle satisfaction et quel honneur pour nous, d'être les premiers à recevoir aujourd'hui notre Roi et notre Reine, au milieu des acclamations publiques ! un roi et une reine ornés des vertus et des grâces de la sagesse, pleins de douceur et de modération dans la grandeur, bienfaisants, et tout occupés du soin de procurer à leurs sujets le bonheur. Oh ! qu'il est beau de donner des lois, quand on est soi-même une règle vivante, et qu'il est doux de les recevoir, quand elles sont dictées par la bonté et la sagesse ! Vos paroles, Sire, seront donc pour nous des oracles ; notre vénération et notre confiance vous répondent de notre soumission ; heureux si nous pouvons nous flatter d'obtenir toujours votre approbation et votre estime, autant que nous sommes jaloux de les mériter. Puissent, Sire, ces vifs sentiments d'amour et de reconnaissance nous mériter l'honneur de votre bienveillance et de votre protection, ainsi que celle de notre auguste Reine ! Puisse

le ciel exaucer nos vœux pour vous et pour la Reine, et prolonger au gré de nos désirs votre règne et vos années pour la gloire de Dieu et notre bonheur ! *Vive le Roi ! vive la Reine !*

La pensionnat de Montmirail, qui s'était placé au bord de la route près de Choillon, a souhaité la bienvenue à LL. MM. d'une manière tout-à-fait convenable et appropriée à la nature de cette institution, par un cantique dont elles ont paru très-satisfaites. Le Roi s'est adressé à l'un des directeurs, le remerciant et lui demandant des informations sur cet établissement.

A Saint-Blaise, M. le châtelain de Marval a dit au Roi, en lui présentant les autorités de sa juridiction, et celles de Lignièrès présidées par M. le maire James de Meuron :

SIRE,

Il est dans la vie des peuples, comme dans celle des individus, des moments où les sentiments qu'on éprouve, ne peuvent être exprimés : le pays se trouve dans un de ces moments solennels, en voyant arriver ses bien-aimés Souverains, etc.

Le Roi a répondu : « Je ne puis vous dire combien ce jour est un beau jour pour nous. »

Dès le matin du jour où le Roi devait arriver, le plus grand mouvement régnait dans la ville de Neuchâtel, et il est allé en augmentant toujours, comme la foule qui était aussi considérable que dans le principal jour de notre foire, avec la différence de l'air de fête répandu partout. D'heure en heure de nouveaux ornements étaient ajoutés aux maisons de la ville. Le premier coup de cloche, qui annonçait l'entrée de LL. MM. sur le territoire de la principauté, a fait battre tous les cœurs neuchâtelois ; toutes les figures exprimaient l'émotion ; on se touchait dans la main en signe de communauté de sentiments et de bonheur. Les coups de canon mêlés au bruit des cloches rendaient plus imposante et plus saisissante encore cette scène d'attente. Le signal convenu annonce que le Roi est arrivé à la banlieue de la ville. Enfin

à 6 heures les tambours battent aux champs dans la cour du château garnie de baies de militaires, d'étrangers de marque, du conseil d'état, de fonctionnaires divers, de députations de tous les corps de l'état, qui tous étaient sortis pour aller au devant du Roi. A la vue de LL. MM. les cris de *vive le Roi, vive la Reine!* mille fois répétés retentissent dans le château de nos princes et couvrent le bruit des tambours. Toutes les personnes qui étaient sorties pour aller recevoir dans la cour LL. MM., rentrent dans la belle et antique salle des états, pour leur être présentées. Dans leur extrême bonté, le Roi et la Reine, malgré la fatigue d'un long voyage, ont bien voulu que les présentations fussent individuelles. La compagnie des pasteurs étant le seul des cinq corps de l'état qui n'eût pas une occasion particulière et locale de complimenter LL. MM., M. le doyen Guillebert a été invité par M. le gouverneur à le faire, au moment où la députation de la compagnie serait présentée au Roi; il a prononcé ce discours :

SIRE,

Il y a plus de vingt années, après une visite de quatre jours, qui a laissé dans le pays des souvenirs ineffaçables, le Prince royal ne nous quitta pas sans nous faire la réjouissante promesse de *revenir nous voir*. Le Roi fait plus aujourd'hui que de la tenir, puisqu'il revient avec S. M. la Reine. Ceux des Neuchâtelois qui en 1819, ne vous virent pas, Sire, éprouvent en vous voyant cette fois, le sentiment d'enfants bien nés qui, ne connaissant leur père que par ses bienfaits, jouissent enfin du bonheur de se jeter dans ses bras.

Vos Majestés viennent de parcourir de vastes provinces de leur monarchie. Elles ne trouveront pas ici les pompes et les magnificences qui les y ont accueillies; mais, Sire, votre cœur met les hommages du cœur bien au-dessus de tout le reste; et nulle part ailleurs ils ne peuvent être plus sincères. Vous avez ici bien moins de sujets que dans ces vastes provinces, mais ils appartiennent depuis bien plus de temps à votre maison: ils lui sont donc plus profondément attachés. Notre affection pour la famille royale de Prusse est héréditaire, comme notre bonheur, comme votre couronne. Nous réunissons sur

la personne de V. M. les sentiments de reconnaissance qui s'augmentent de règne en règne depuis près d'un siècle et demi que, dans cette salle même, nos ancêtres se mirent sous la protection des vôtres.

Sire, vous venez de poser la pierre fondamentale pour l'achèvement d'un temple appartenant à une autre communion chrétienne: vous faites plus pour l'édifice de l'église protestante; vous en êtes le constant protecteur, digne successeur, sous ce rapport comme sous tous les autres, de votre auguste et bien-aimé père. Nous avons sympathisé avec vous, Sire, quand, répondant à l'adresse d'un des principaux collèges de la protestante Angleterre, vous avez déclaré que *le principe sur lequel ce collège est fondé, c'est-à-dire, l'union de la religion et de la science était, d'après votre conviction intime, le seul véritable*. C'est celui de la compagnie des pasteurs au nom de laquelle j'ai l'honneur de porter ici la parole, et que je n'ai pas besoin de recommander, non plus que nos églises, à la haute protection de V. M. Le passé nous est garant de l'avenir, et les ministres de la religion peuvent être pleins de confiance, quand la pensée religieuse préside à tous les actes du Prince, et que le premier serviteur de l'état, si j'ose me servir de cette expression d'un de vos illustres ancêtres, est en même temps le premier serviteur de Dieu. Je me fais gloire d'être aujourd'hui l'organe d'un corps dont tous les membres sans nulle exception, dans des momens difficiles ont été fidèles. C'est à la fois comme citoyens, amis des lumières, ministres de la religion, gardiens des mœurs, et zélés protestants, que nous déposons à vos pieds nos hommages de reconnaissance, de respect, de dévouement et de confiance. Si l'on s'attache par le bien qu'on recoit, on s'attache aussi par celui que l'on fait: de là l'affection de nos Princes pour nous. Après les quatre journées que vous aurez passées dans notre pays, Sire, vous nous serez encore plus attaché; car ce séjour même de vos Majestés au milieu de nous est encore un de vos bienfaits. Si tous les sentiments profonds prennent un caractère religieux, nos vœux, dans des jours aussi solennels, doivent devenir des prières. Veuillez le Roi des Rois rendre aux princes le bien qu'ils font à leurs peuples!

La réponse du Roi a été tout-à-fait flatteuse pour la compagnie des pasteurs. Il a dit en particulier qu'il connaissait et appréciait sa belle conduite dans nos événements politiques.

La faveur accordée aux personnes qui attendaient le Roi dans la salle des états pour la présentation, leur laissait un regret, celui

de ne pouvoir assister à la cérémonie qui devait avoir lieu sous l'arc de triomphe du *Cret*; et ce regret a été augmenté par le récit qui leur a été fait de cette scène touchante. Elle eût été belle indépendamment même des sentiments des personnes qui y prirent part; mais la manifestation variée et éclatante de ces sentiments, la rendait cent fois plus belle encore pour tous les Neuchâtelois vraiment dignes de ce nom. M. le maître-bourgeois Robert, à la tête de son corps, s'est adressé au Roi en ces termes.

SIRE,

En cet heureux jour s'accomplit la promesse que vous nous faisiez il y a 23 ans, lorsque nous quittant, vous nous donniez l'espoir de revenir parmi nous. Prince alors, aujourd'hui roi, nous vous saluons, Sire, avec S. M. la reine, votre auguste épouse, par de nouveaux transports d'allégresse et d'amour.

La ville de Neuchâtel, heureuse de ses institutions, de ses franchises et de ses libertés qui nous ont été religieusement conservées par nos souverains de Brandebourg, et que V. M. elle-même, à son avènement au trône, a daigné jurer de maintenir, la ville de Neuchâtel est fière de vous posséder dans ses murs; et nous, ses magistrats, à la tête de la population qui de toutes parts se presse sur vos pas, nous venons déposer à vos pieds l'hommage de notre foi, de notre fidélité et de notre dévouement, en adressant au Roi des rois d'ardentes prières pour la précieuse conservation de celui auquel, après lui, nous devons tout notre bonheur.

Le Roi a répondu à M. Robert: « Je suis » sensible à l'accueil que vous me faites; » mais . . . vous me rappelez une promesse » que j'ai *mal tenue*; j'avais promis de revenir » vous visiter et. . . il y a 23 ans! Je serai » pour peu de jours parmi vous; mais ces » jours là *seront comptés* dans ma vie. Je » vous en *donne* la garantie. »

Un autre des magistrats de la bourgeoisie de Neuchâtel a eu ce jour même l'honneur de complimenter le Roi, c'est M. le banneret de Meuron, en qualité de capitaine des armuriers. Il l'a fait dans les termes suivants :

SIRE!

Depuis près de quatre siècles, chaque année, à la lueur des flambeaux, des bourgeois de Neuchâtel, revêtus d'armures, glorieux trophées, noble récompense de la valeur de leurs ancêtres, viennent avec leurs enfans, dans l'enceinte de votre château, pour rendre hommage à leur prince, lui exprimer leur gratitude pour des droits, franchises et libertés à eux libéralement concédés et toujours maintenus, lui renouveler l'assurance d'une fidélité et d'un dévouement, qui sont aussi anciens que la cérémonie même, dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

C'est l'antiquité de cette fête, unique dans son genre, les souvenirs qu'elle évoque, et le sentiment intime que le passé est garant de l'avenir, qui ont enhardi les bourgeois de Neuchâtel, à solliciter respectueusement de votre Majesté la faveur de pouvoir se présenter devant elle; et c'est avec empressement qu'ils profitent de la permission que vous avez daigné leur accorder, pour vous souhaiter, Sire, ainsi qu'à sa Majesté la Reine, la bienvenue dans votre bonne ville de Neuchâtel, que la présence de ses Souverains bien-aimés remplit d'allégresse.

Oui, Sire, les Neuchâtelois, qui ont gardé un souvenir ineffaçable de la visite dont vous les aviez honorés, il y a 23 ans, sentent, mieux qu'ils ne peuvent l'exprimer, combien est grande la nouvelle preuve d'affection que vous daignez leur donner. Vous quittez à peine les capitales du monde, et vous venez, Sire, dans notre petit pays, réjouir nos cœurs par votre présence. Vous mettez le comble à nos désirs, en arrivant avec sa Majesté la Reine votre auguste épouse, qui n'a pas craint les fatigues d'un voyage précipité, pour nous permettre de lui présenter l'hommage de notre respect et de notre amour, et nous faire, par là, goûter un bonheur que nos pères avaient toujours désiré, mais qui ne leur était jamais échu en partage.

Aussi est-ce avec enthousiasme, que les bourgeois de Neuchâtel saisissent cette occasion, pour avoir l'insigne honneur de témoigner à votre Majesté, par l'organe de leur banneret et avec une pleine effusion de cœur, la profonde reconnaissance dont ils sont pénétrés pour les bienfaits dont les princes de l'auguste maison de Brandebourg n'ont cessé de les combler; de vous dire, Sire, qu'ils sont heureux sous votre règne illustre, qu'ils voient dans le digne héritier des hautes vertus de sa Majesté Frédéric-Guillaume III, de glorieuse mémoire, le protecteur et le conservateur de leurs bonnes et anciennes institutions; d'assurer enfin votre Majesté, sur laquelle, ainsi que sur tous les membres de la famille royale, ils implorent la bénédiction divine, que fidèles

au devoir et à la patrie, ils sont toujours prêts, comme leurs aïeux, à donner leurs âmes à Dieu, et leurs corps à l'ennemi.

M. le banneret a prononcé ce discours d'un ton militaire qui allait très-bien avec l'armure antique qu'il portait.

Le Roi a répondu : « C'est avec le plus grand plaisir que je reçois les hommages de la ville et bourgeoisie de Neuchâtel ; je maintiendrai saintement ses franchises, libertés et coutumes ; personne ne les a plus à cœur que moi : c'est un héritage que je tiens de mes ancêtres. Le spectacle de la fête des armurins m'a fait un plaisir insupportable à décrire, et si vous le permettez, MM., je vais vous passer en revue. »

On a ensuite apporté deux coupes antiques, dont l'une a été remise à S. M., l'autre au banneret, et celui-ci, après en avoir obtenu l'agrément de S. M., a porté la santé de LL. MM. en ces termes :

Avec l'autorisation de S. M. le Roi, j'ai l'honneur, MM., de vous porter une santé que les Neuchâtelois saluent en tous temps des plus vives acclamations, mais qui, dans ce jour d'allégresses, sera accueillie avec les transports qu'exciteront en nous les gracieuses paroles que S. M. a daigné nous adresser, paroles qui resteront à toujours gravées dans nos cœurs, que nos enfans qui ont eu le bonheur de les entendre, rediront aux leurs, et qui passeront jusqu'à nos arrières-neveux, en mémoire des touchants témoignages de bienveillance que nous venons de recevoir de la bouche même de notre prince.

Puissent les vœux que nous formons pour nos souverains bien-aimés, monter jusqu'au trône du dispensateur de tous dons excellents, et se répandre en profusion sur leurs personnes sacrées ! Veuille le Roi des rois bénir notre prince, qui accomplit si bien la promesse qu'il fit à l'égard de ses sujets, entre les mains de son auguste père, et lui accorder pour le bonheur de la famille neuchâteloise, un règne long et glorieux. Daigne le Tout-Puissant continuer à protéger S. M. la Reine, qui a tant de droits à notre vénération et à notre amour, et lui donner d'embellir, pendant de longues années encore, les jours de son auguste époux.

J'ai l'honneur, MM., et vous tous, mes chers compatriotes, de vous porter la santé de LL. MM. le Roi et la Reine.

Les cris de *vive le Roi! vive la Reine!* mille fois répétés, ont salué ces paroles.

Alors le Roi a pris la coupe, et l'élevant, il a dit : *Je bois à la prospérité de la ville et bourgeoisie de Neuchâtel.*

Le Roi portait l'habit des tirailleurs neuchâtelois de la garde, qu'il avait mis au Landeron, dans la maison de M^{me} Pettavel, et qu'il a porté de préférence pendant son séjour à Neuchâtel ; et la médaille neuchâteloise n'a presque pas quitté sa boutonnière.

C'a été une idée fort heureuse que celle de donner à S. M., le soir de son arrivée, la représentation d'une fête tout-à-fait particulière à Neuchâtel, de la fête des *Armurins*. Mais cette fois-ci il y a eu un plus grand nombre de cuirassiers et de jeunes éclaireurs ; et les *armurins* se sont de nouveau exercés à manier la hallebarde et à saluer avec cette arme, ce qui probablement se continuera à l'avenir. L'attente de l'arrivée du Roi a provoqué chez nous, en toutes sortes de genres, quelques améliorations. L'illumination ne devait commencer qu'après la fête des *Armurins*, qui avait besoin de l'obscurité pour produire tout son effet. Elle a été, on peut le dire, des plus brillantes ; car elle a eu un mérite que ne peuvent avoir celles des grandes villes, l'universalité : elle s'étendait d'un bout de la ville à l'autre sans autre interruption que celle qu'il y a entre les maisons mêmes. Les lumières étaient si multipliées qu'on voyait comme de jour les décorations des maisons, les festons et les couronnes de fleurs, et la multitude des drapeaux aux couleurs du Roi, de la Reine, du pays et de la ville. La rue habitée par la classe la moins aisée ne faisait pas disparate avec les autres ; c'était là quelque chose d'honorable et de touchant ; car certainement quelques ménages se sont imposé quelques privations pour fêter de cette manière l'arrivée de notre bien-aimé Souverain. Le Roi dit à M. Fréd. de Pourtalès : « Je n'ai jamais vu de ma

vie de plus belle illumination, et croyez que j'observe bien que ce ne sont pas seulement les maisons des riches qui sont illuminées et ornées. »

Quelques édifices de la ville rappelaient les illuminations des capitales, en particulier celle du gymnase et de l'hôtel-de-ville. La couleur jaune de nos édifices publics contribuait à l'effet. Il y avait illumination même sur le lac. Le bateau à vapeur qui se promenait lentement étincelait de feux; et on voyait sortir de l'eau comme une immense torche; c'était une barque remplie de combustibles auxquels on avait mis le feu.

Le Roi a voulu parcourir la ville illuminée; et il l'a fait à 10 heures et demie du soir, en voiture découverte, à deux chevaux seule-

ment, au pas et sans aucune garde. Les étrangers ont remarqué cette circonstance. N'est-ce pas là un fait bien significatif, comme preuve de la confiance du Roi, quand il est au milieu des Neuchâtelois? On présume qu'il y avait ce soir-là dans notre ville 25 à 30,000 personnes, c'est-à-dire une population quadruple au moins de la population ordinaire; et cependant il n'y avait nulle part le moindre désordre. Partout où le Roi n'était pas, le silence de la bienséance; partout où il paraissait, les cris prolongés de *vive le Roi! vive la Reine!* Pendant le séjour du Roi la police de la ville n'a eu aucune arrestation à faire. La première journée pouvait faire bien augurer des suivantes.

DEUXIÈME JOURNÉE.

LL. MM. ont assisté à 9 heures au service divin, dans les premiers bancs du conseil, qui avaient été espacés et disposés convenablement pour devenir leurs places. Un chant de bienvenue et de prière précéda le service. Des prières particulières pour le Roi et la Reine furent ajoutées à la liturgie ordinaire. M. le pasteur DuPasquier prêcha avec dignité, onction et éloquence sur *le pain de vie*, sur le salut et le bonheur qu'on ne peut trouver qu'en celui qui a dit: *Je suis le pain de vie*, et qu'on chercherait vainement dans la nature, la science, l'imagination, les arts et la civilisation, malgré les divers avantages que peuvent procurer toutes ces choses. Il a dit en commençant, que la présence de nos bien-aimés Souverains devait faire attacher une importance particulière à la méditation de ces grandes vérités, et en finissant, que nous étions bien heureux de ce que les principes développés dans son discours fussent la règle de leur conduite. LL. MM. ont été remarquablement recueillies pendant tout le ser-

vice, et une fois l'émotion de la Reine fut visible. Avant la bénédiction a été chanté un *alléluia*, à l'effet duquel ajoutait l'édifice même où se célébrait le culte.

Peu de temps après être sorties de notre église collégiale, LL. MM. sont allées visiter l'édifice le plus remarquable de notre ville après celui-là, le gymnase. Les membres de la commission d'éducation, les professeurs et instituteurs du gymnase leur ont été présentés. Le Roi a dit à M. le pasteur DuPasquier: « Comme vous m'avez fait du bien ce matin! Vous ne pouvez pas vous en faire une idée. » Dans la salle circulaire où étaient assemblés tous les jeunes gens du collège, le Roi a dit à M. DuPasquier, président de la commission d'éducation: « Je vous remercie de l'idée qu'on a eue de me présenter ces jeunes gens. » Après avoir traversé deux autres salles où l'on avait réuni d'autres jeunes gens encore, LL. MM. sont montées au musée d'histoire naturelle, où M. Coulon a accompagné le Roi comme démonstrateur, et M. Agassiz la

Reine. LL. MM. paraissaient prendre un grand intérêt aux objets qui leur étaient montrés. Du musée elles ont passé dans la salle de la bibliothèque. Les bas-reliefs de M. Ibbetson ont paru surtout attirer leur attention. M. Monvert, bibliothécaire, ayant parlé au Roi, à l'occasion du village de Serrières, figuré sur l'un de ces bas-reliefs, de la Bible imprimée dans ce village quelques années après la réformation, et dite *Bible de Serrières*, le Roi a demandé à la voir et l'a examinée quelques instants. Le comité de la société des amis des arts, et en particulier son président, M. Maximilien de Meuron, se faisaient une fête d'avoir LL. MM. au nombre des visiteurs de notre première exposition de tableaux. La satisfaction qu'elles ont exprimée a dû leur montrer combien l'idée était heureuse d'avoir fait coïncider l'exposition avec l'arrivée du Roi. Il ne restait plus à visiter dans le gymnase que le musée ethnographique que le directeur, M. Dubois de Montperreux, a fait voir à LL. MM. Tous ces Messieurs que nous venons de nommer, savants, artistes ou littérateurs, ont dû trouver dans cette visite de LL. MM. un puissant encouragement à poursuivre leur œuvre avec un nouveau zèle. Plus d'une fois, pendant qu'elles étaient au gymnase, on est venu les prévenir que le moment était venu de visiter d'autres établissements. « Vous le voyez, Messieurs, a dit le Roi, on m'arrache d'ici. »

On pouvait être assuré que des Souverains comme les nôtres voudraient visiter les établissements de bienfaisance. Ils ont commencé par la maison des orphelins et fini par l'hôpital Pourtalès, où ils ont voulu voir chacun des malades. Ils se sont plu à adresser à quelques-uns, soit en allemand soit en français, des encouragements et des consolations. La Reine s'est penchée sur la table de la communion, les mains jointes, dans l'attitude d'une personne recueillie pour sa prière. En recevant le Roi à l'entrée de l'hôpital, M. le

président de Pourtalès dit à S. M. que sa visite à l'hôpital était une douce récompense des soins qu'on y prenait des malheureux, et que la présence de LL. MM. ferait du bien aux malades. « Il est impossible de faire plus de bien que n'en font les Pourtalès, » répondit le Roi.

LL. MM. avaient aussi demandé à visiter l'hôpital de la ville, mais on les en a détournées, cet hôpital étant dans ce moment là un peu en confusion et encombré, par la destination exceptionnelle donnée à quelques-unes des chambres de malades dont on avait besoin pour des personnes étrangères.

A trois heures LL. MM. rentrées au château donnèrent dans la salle des états un dîner de cent quarante couverts. Jamais on n'avait vu réunis dans cette salle autant de personnages marquants : c'étaient le prince Alexandre de Prusse, le prince de Salm, le comte de Stolberg, ministre de la maison du Roi, le général Neumann, premier adjudant-général du Roi, le ministre des affaires étrangères baron de Bulow, le comte de Bruhl, aide-de-camp du Roi, (qui s'est fait un nom par l'habileté avec laquelle il a conduit les négociations entre la Prusse et la cour de Rome), le comte de Truchses-Walbourg, le comte d'Arnim, ambassadeur du Roi à Paris, le comte Morthier, ambassadeur de France en Suisse, etc. etc.

Les députés suisses MM. de Muralt, bourgmestre de Zurich, et Ruchet, président du conseil d'état du canton de Vaud, étaient placés à la table même du Roi. Nous avons été doublement réjouis de les voir à nos fêtes, où ils ont toujours eu des places d'honneur. Ils pourront dire à la Suisse, pour l'avoir vu de leurs propres yeux, ce qu'est chez nous le principe monarchique, et le Roi de Prusse pour les Neuchâtelois. Une seule santé fut portée ; mais combien de santés ne valait-elle pas ? Le Roi dans son précédent voyage avait été frappé de la manière dont les Neuchâte-

lois commencent à porter les toasts, en disant : *Du vin partout. Du vin partout*, dit le Roi. *Je bois à la santé et à la prospérité de tous les Neuchâtelois. Dieu leur conserve leur simplicité de mœurs, leurs institutions et leurs libertés, et par dessus tout le cœur d'or qui les distingue.* On peut comprendre si les Neuchâtelois présents durent être électrisés par un toast aussi flatteur pour eux. Il faut qu'ils y voient un encouragement à mériter de plus en plus un pareil éloge.

Les personnes invitées à ce dîner ont vu dans une des salles du château les échantillons de leur industrie que les manufactures de Boudry, de Cortaillod, de Grandchamp et des Iles venaient d'offrir à LL. MM. Les dessins de ces belles toiles peintes avaient presque tous un à-propos : c'étaient le château de Valangin, le saut du Doubs, des médaillons emblématiques, etc.

A peu près au sortir du dîner, eut lieu le bal offert par le magistrat à LL. MM. Dans une salle construite exprès et ornée avec un goût parfait, se rassemblèrent 1600 personnes. Pendant deux jours nous avons été tout-à-fait grande ville, et il n'y a jamais eu à Neuchâtel de fête aussi nombreuse que celle de ce bal. Par la présence de LL. MM., le bal perdait en quelque sorte de son caractère frivole ; il y avait là quelque chose pour le cœur, quelque chose de noble, d'élevé et même de sérieux. Quand M. le maître-bourgeois Robert a porté la santé de LL. MM., les cœurs Neuchâtelois tressaillirent d'un sentiment qui tenait du religieux. Le toast que le Roi avait porté quelques heures auparavant était connu et dans le cœur de tout le monde : avec quel élan tous ceux qui entendirent le toast porté par M. Robert, répétèrent son *vive le Roi! vive la Reine!* M. Robert avait dit : « Messieurs, la présence parmi nous de nos bien-aimés Souverains, est un événement si réjouissant pour notre pays, pour la ville de Neuchâtel en particulier, que c'est avec en-

thousiasme que je vous propose et que vous accueillerez une double santé qui est dans tous nos cœurs : *vive le Roi! vive la Reine!* » La manière dont le Roi répondit à cette santé, mit le comble à l'émotion des assistants : *Je bois*, dit-il, *à la santé et à la prospérité de la ville et bourgeoisie de Neuchâtel et des dames qui font l'ornement de cette fête. Nous sommes, la Reine et moi, vivement pénétrés de reconnaissance pour l'accueil que nous recevons dans ce pays et surtout dans cette ville. Nous n'oublierons jamais les journées que nous y passons ; nous en garderons un éternel souvenir. Je parle autant au nom de la Reine qu'en mon propre nom.* Et en disant ces mots, le Roi a saisi la main de la Reine, comme pour dire, c'est le sentiment de tous deux. Mais il faut avoir entendu l'accent avec lequel le Roi prononça ces paroles et vu l'expression de sa figure, pour pouvoir juger de l'effet produit par ce toast.

Pendant le repas, le Roi se tournant du côté de M^{me} Robert lui dit : « Je ne puis exprimer combien je suis sensible à l'accueil qu'on nous fait. — On connaissait le Roi, dit la Reine prenant part à cette conversation, mais non pas moi ! » Quelle délicatesse dans cette réflexion !

Un autre bal avait lieu dans la salle des concerts, donné à un grand nombre de personnes que le défaut de place n'aurait pas permis d'inviter à l'hôtel-de-ville. Le Roi prévenu de l'extrême désir qu'avaient les personnes de ce bal de le voir au milieu d'elles, s'empressa de le satisfaire. Aussitôt levé de table il se rendit à la salle des concerts, où on le reçut avec un silence respectueux, comme cela avait été recommandé. Voyant que sa présence avait interrompu la danse, il dit lui-même à la musique de jouer une valse. Celle qu'elle joua était un air favori du Roi. Il était tellement bien disposé qu'il accompagna cet air en fredonnant. Alors un des membres du comité du bal cria un *vivat* pour le Roi,

qui fut répété à cris redoublés par l'assemblée; et c'est aux cris de joie mille fois répétés de *vive le Roi*, qu'il se retira. Quelqu'un lui ayant demandé comment il avait trouvé cette fête: « J'y ai eu, répondit-il, un énorme plaisir. » C'était sans doute celui qu'il avait procuré à une multitude qui avait désiré de le posséder un instant dans leur réunion et qui avait eu ce bonheur inespéré. Au bal du peuple pour lequel le magistrat avait aussi voulu qu'il y eût fête, comme pour les autres classes, on n'était pas à l'abri de la pluie qui, assez long-temps, tomba en grande abondance, mais qui n'empêchait pas la continuation de la danse. Quelques moments, chose inouïe! on y a dansé les parapluies ouverts à la main.

La journée tout entière a été belle pour tous les habitants de Neuchâtel.

La veille on avait donné de la part du magistrat, avec une grande largesse, des bons de pain, de viande et de vin aux familles pauvres et peu aisées; et le lendemain, ce qui restait des provisions de vivres que l'on avait faites pour la fête (et il en restait une grande quantité) leur fut distribué. Heureux et bénis soient ceux qui dans leurs plaisirs n'oublient pas les pauvres! Ces distributions de la charité répondaient bien aux sentiments et à la conduite des Princes modèles de bonté dont on fêtait l'arrivée. C'était aussi là une manière de les honorer.

Notre récit de la seconde journée était terminé, mais nous nous reprocherions de résister au plaisir d'y ajouter le trait suivant, qui vient de nous être raconté. Une ouvrière en dentelles de la Côte-aux-Fées, Jul. J., ayant mis tous ses soins à faire une pièce de blonde qu'elle destinait à la Reine, se

présenta le dimanche dès la pointe du jour au château; on y laissait entrer tout le monde, elle y entra aussi; elle demanda aussitôt à parler à la Reine; mais on lui représenta qu'il fallait attendre une heure plus convenable; cette heure ne vint pas de toute la journée, où tous les instants de LL. MM. étaient pris; et peut-être aussi ne heurtait-elle pas à la bonne porte: si elle se fût bien adressée, un moment d'audience ne lui aurait sans doute pas été refusé. Elle ne se rebuta pas, demeura au château jusqu'à minuit, heure où LL. MM. rentrèrent, et alors réitéra sa demande de pouvoir se présenter à *Madame la Reine* (ainsi s'exprimait-elle). LL. MM., à qui parvint cette demande, n'hésitèrent point à faire entrer dans leur appartement la tardive solliciteuse, qui pria instamment la Reine d'accepter un ouvrage fait par elle à son intention. A la tenue de l'ouvrière la Reine vit bien que ce n'était pas le cas de recevoir d'elle un présent, et lui dit qu'elle prendrait volontiers ce charmant ouvrage, mais sous la condition d'en payer la valeur. Après s'être fait beaucoup presser, l'ouvrière y mit le prix de deux gros-écus. La Reine lui fit remettre quatre napoléons. On comprend que si je raconte ce trait, ce n'est pas à cause de cette générosité de la Reine, mais à cause de cette inépuisable bonté, de cette exemplaire condescendance de Souverains, qui ayant besoin de repos après les fatigues d'une journée aussi remplie que l'avait été celle-là, consentent à donner dans un tel moment une telle audience. Ainsi la dernière action de LL. MM, dans une journée où ils avaient fait tant d'heureux, fut encore une bonne œuvre. Il est sans doute quelques yeux que ne laissera pas secs ce récit.

TROISIÈME JOURNÉE.

Il avait été convenu la veille que s'il continuait à faire mauvais temps le lendemain, le Roi irait seul au Val-de-Travers; mais au moment du départ, au grand étonnement de toutes les personnes de la suite de LL. MM., la Reine était toute prête et voulut braver le mauvais temps. A Peseux, M. le maire de Pury, à la tête des membres de la justice de la Côte, complimenta le Roi et lui ayant dit qu'ils étaient là pour déposer à ses pieds leurs hommages et se mettre à ses ordres: «Eh bien! dit le Roi, mon premier ordre est que vous vous couvriez; il pleut, et je ne veux pas que vous vous enrhumiez.» LL. MM. étaient dans une calèche découverte, la Reine tenant à la main son parapluie, et le Roi n'étant abrité contre la pluie que par son manteau. Elles ne voulaient pas être dans une bonne voiture couverte, quand tant de gens bravaient la température à leur occasion. Dans tous les villages, Peseux, Corcelles, Rochefort, LL. MM. trouvèrent des arcs de triomphe, les maisons ornées et pavoisées; même des villages qui ne sont pas sur la grande route, tels que Montezillon et Noiraigue, y avaient élevé des arcs de triomphe, auprès desquels les habitants de ces villages attendaient le passage de LL. MM. Les habitants de Travers avaient comme transporté leurs forêts de sapin sur la route du village; c'était là un charmant ornement local qui avait tout le mérite de l'appropriation; aussi dans un grand nombre d'autres localités a-t-on eu la même idée. M. de Sandoz-Travers, maire de cette juridiction, avant de faire à LL. MM. les présentations d'usage, a dit au Roi.

SIRE!

Les instans de V. M. sont précieux; l'hommage de nos sentimens de fidélité et de gratitude sera court, mais il part du cœur.

V. M. daigne visiter nos montagnes; dans ces vallées autrefois couvertes de noirs sapins, elle verra partout de riches et florissans villages; cent quarante ans de paix et de bonheur ont produit ce résultat; cent quarante ans d'une protection inépuisable en bienfaits! — Tout ce que nous possédons, tout ce que nous sommes, nous le devons à V. M. et à ses illustres prédécesseurs. Aussi nos biens et nos vies sont à vous, mon Prince et mon Seigneur.

Daignez, Sire, agréer l'hommage de notre profonde gratitude et de notre inviolable fidélité; et puisque notre auguste Reine n'a pas craint l'intempérie de nos montagnes pour donner à ses sujets une preuve de sa royale bienveillance, qu'il nous soit permis de déposer également à ses pieds l'hommage de notre vénération et de notre amour!

Le Roi, après avoir remercié M. le maire avec sa bonté ordinaire, a exprimé quelque étonnement de cet accroissement prodigieux de population et de bien-être dont M. de Sandoz venait de parler, et a demandé si réellement ces vallées étaient autrefois inhabitées. M. le maire a expliqué cette partie de son discours en faisant ressortir le contraste entre les rares et pauvres villages d'agriculteurs d'autrefois, et les nombreux et riches villages industriels semblables à des villes, d'à présent.

Couvet s'est distingué par la manière dont il a fêté le passage du Roi; ce village, toujours si beau, était magnifique le 26 septembre, ce qui n'étonnera pas ceux qui connaissent les sentimens des habitants de ce village; c'était comme à l'envi les uns des autres qu'ils avaient orné leurs rues et leurs maisons. On avait cru quelque temps que LL. MM. n'iraient pas plus loin; mais elles allèrent jusqu'à Môtiers où elles déjeunèrent. Ce village déjà si beau était encore embelli par les fleurs, les guirlandes de verdure qui ornaient les maisons, les drapeaux qui les pavoisaient, et l'arc de triomphe, le plus gracieux et le plus élégant de ceux qui ont été élevés au Val-

de-Travers. Pendant le déjeuner une centaine de jeunes gens des deux sexes exécutèrent dans le jardin de la maison Boy de la Tour des chants particuliers à la circonstance. Le Roi descendit dans le jardin, salua et remercia les chanteurs, auxquels venaient de se joindre une foule de gens qui avaient comme forcé l'entrée du jardin par une porte éloignée, ce qui fit croire au Roi qu'il avait vu tout le peuple. Lorsque M. le chatelain du Val-de-Travers pria S. M. de vouloir bien se montrer à la population, le Roi répondit : « Mais c'est ce que je viens de faire. » Un moment après LL. MM. s'étant mises à la fenêtre, virent bien qu'il n'y avait dans le jardin qu'une bien petite partie des personnes qui étaient venues là pour les voir et crier *vive le Roi! vive la Reine!*

Une des dames qui faisaient les honneurs du déjeuner disant au Roi que si les Neuchâtelois reviennent toujours avec plaisir dans leur pays, c'est sans doute parce qu'ils sont si bien gouvernés. « Je crois bien, dit le Roi, vous vous gouvernez vous-mêmes. » M. le gouverneur disant à la même dame que quand il ne voyait pas le lac, c'était comme s'il se trouvait dans un salon sans glaces. « Dites mieux, général, dit le Roi, qui prêtait l'oreille à cette conversation, dites *dans un salon sans dames.* » La Reine faisant la conversation avec une autre de ces dames, lui parla d'une dame très-âgée de Neuchâtel *si bien-faisante! si respectable!* c'étaient ses expressions (elle ne savait pas qu'elle parlait à sa nièce). « Si le Roi n'était pas si pressé, dit-elle, si nous ne devions pas partir demain, j'irais moi-même voir cette bonne dame à Neuchâtel. » Dans la chambre où LL. MM. allèrent pour se montrer à la population, elles trouvèrent plusieurs personnes qui furent stupéfaites de les voir entrer; deux de ces personnes étaient vêtues de deuil. La Reine demanda à l'une d'elles de qui elles étaient en deuil. « De mon père », répondit-

elle. A cette réponse des larmes coulèrent des yeux de la Reine, qui leur dit : « Et moi aussi, il y a peu de temps que j'ai fait une perte semblable. »

Chacun pouvait s'approcher familièrement du Roi. LL. MM. étant à table, une octogénaire de Môtiers très-infirmes se tenait modestement à la porte de l'appartement, les larmes aux yeux, les mains jointes, bégayant ces mots : *Le bon Dieu les bénisse!* La Reine dit au Roi qui n'y faisait pas attention : *Fritz, sieh doch die alte Frau an* (Fritz, regarde donc cette vieille dame); le Roi alors levant la tête la remarqua, la salua avec beaucoup de grâce, et lui cria de s'asseoir. Elle n'ose pas s'avancer davantage. « Non-seulement, lui dit le Roi, vous vous approcherez de moi, mais encore je veux que vous preniez avec moi une tasse de café. Il lui en offre une de sa propre main, en lui adressant les paroles les plus aimables. Si l'on mourait de plaisir, assurément cette personne serait morte le 26 septembre. Nous reprocherait-on comme minutieux le récit de ce fait? Nous le mettons au nombre de ceux qui caractérisent le mieux le séjour fait par le Roi dans sa Principauté. Le Souverain de quinze millions d'hommes, et quel Souverain! daigne ainsi condescendre aux moindres vœux des moindres de ses sujets! Désormais les Neuchâtelois pourraient caractériser les personnes simples et exemptes de prétentions en disant : Elles sont aussi peu fières que le Roi.

Le Roi fait attention à tout, et son coup-d'œil est parfaitement juste. Il a dit à M. le pasteur de Couvet : « De combien de personnes se compose votre paroisse? — De 1600 personnes, a répondu M. Courvoisier. — Dans ce cas, a dit le Roi, votre temple est trop petit : il devrait pouvoir contenir au moins 800 personnes, et il ne les contient pas. » Observation parfaitement juste.

Au retour du Val-de-Travers, la voiture du Roi fut arrêtée par une députation du Lo-

cle qui venait le supplier de donner suite au premier projet, d'après lequel LL. MM. devaient aller aux Brenets et revenir coucher au Locle. Le Roi qui ne trouva point mauvais qu'on eût arrêté sa voiture, répondit avec une grande bonté. « Qu'on me promette que je puis être le 3 octobre à Berlin, et je ferai très-volontiers ce qu'on désire; je ne demande pas mieux; et si je ne le fais pas, croyez que cela coûtera à mon cœur. » Le Roi avant de revenir à Neuchâtel devait passer et s'arrêter à Boudry. LL. MM. arrivèrent à quatre heures environ sous l'arc de triomphe élégant qui avait été élevé au bas de la ville. Elles y furent reçues par les autorités civiles et ecclésiastiques et les personnes notables des juridictions de Boudry et Gorgier; que M. Cousandier, châtelain de Boudry, présenta à LL. MM. M. Grellet, banneret, parlant au nom de la bourgeoisie de Boudry, prononça le discours suivant :

SIRE,

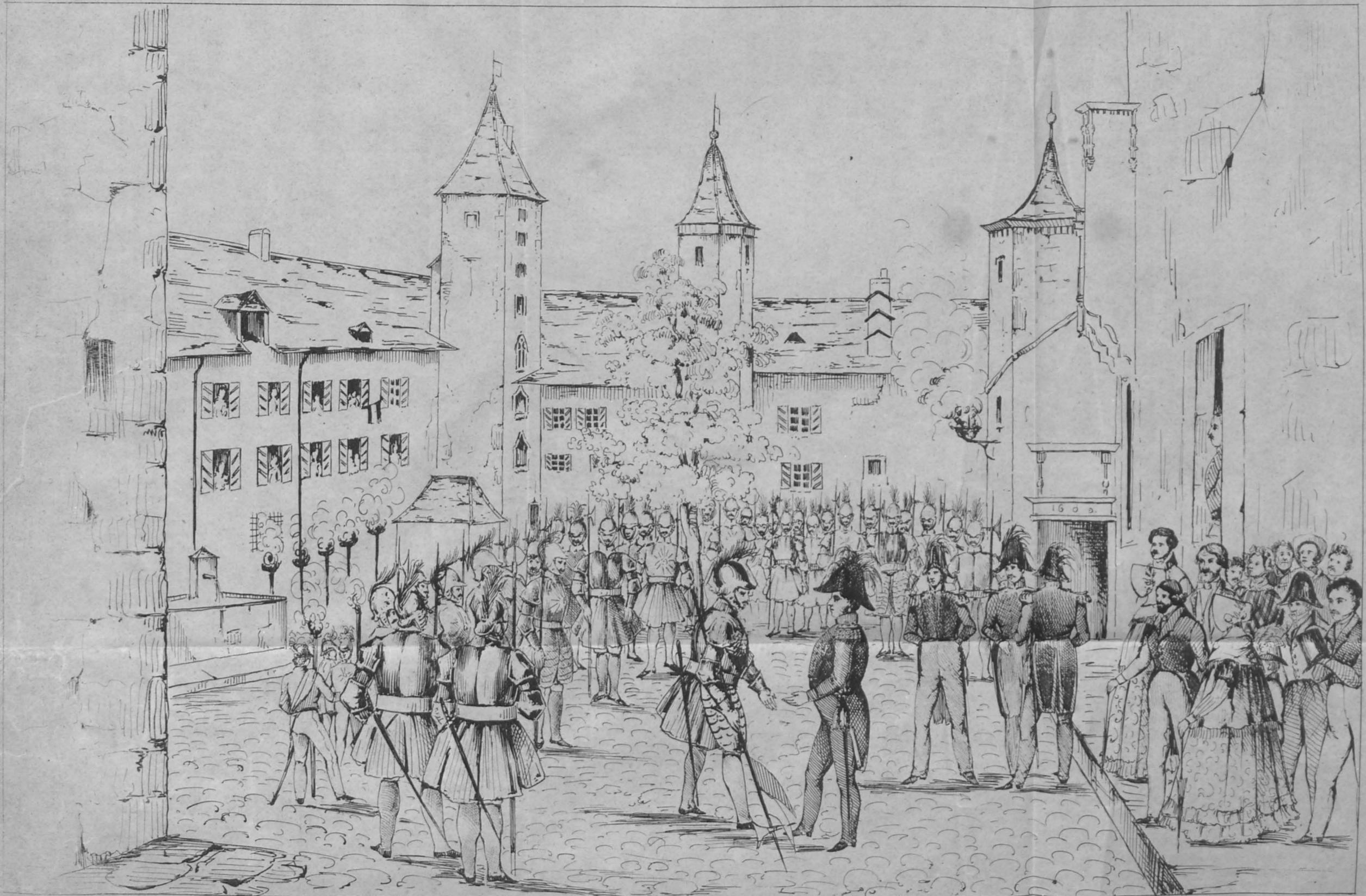
L'arrivée de VV. MM. dans notre modeste localité nous remplit à la fois de joie et d'émotion; s'il ne nous est pas donné de les recevoir d'une manière plus digne d'elles, nous leur offrons au moins et nous les supplions d'agréer l'expression des sentimens qui nous animent envers leurs augustes personnes; ces sentimens sont ceux de l'amour et du respect qui sont acquis à tant de titres, non seulement à V. M. Sire, mais aussi à notre bien-aimée Reine dont la présence au milieu de nous rehausse de beaucoup le prix d'une journée dont nous garderons long-temps un bien doux souvenir. Daignez également, Sire, recevoir avec bienveillance les assurances de notre dévouement et de notre fidélité; et si nous nous joignons de tout notre cœur à vos autres sujets neuchâtelois pour vous témoigner, Sire, notre profonde reconnaissance pour les nombreux bienfaits que vous vous plaisez à répandre sur notre chère et heureuse patrie, notre contrée a plus particulièrement sujet de bénir, comme elle bénit en effet, la main puissante qui protège notre principale industrie; notre ville voit de plus s'achever dans son enceinte un monument qui atteste encore la bonté de V. M. à notre égard et la sollicitude du gouvernement de cet état toujours empressé à seconder les vues bienfaisantes de son généreux Souverain.

Lorsqu'un monarque visite ses sujets, ceux-ci lui adressent ordinairement des demandes de grâces et de faveurs; nous aussi, nous en ferons une dans ces moments, Sire: cette demande est une fervente requête au Roi des rois pour qu'il veuille combler de ses plus précieuses faveurs les personnes sacrées de VV. MM. et tous les membres de la famille royale; puisse-t-il bénir votre règne, Sire, règne de justice, règne de paix, règne de clémence, règne qui tend si éminemment à avancer celui du Dieu vivant et de son Evangile parmi tous les peuples.

Le Roi a répondu avec son affabilité ordinaire.

Les acclamations de la population, qui s'étaient fait énergiquement entendre, ont redoublé, quand le Roi, voyant la nombreuse réunion qui se pressait autour de lui, a bien voulu descendre de voiture et se faire présenter les gens d'office, et qu'il a daigné monter à pied jusqu'à la maison-de-ville, conduit par M. le banneret. M. Grellet a voulu lui faire hommage, de la part de la bourgeoisie, des vitraux qui sont un des ornemens de la maison-de-ville. Mais le Roi a dit qu'ils étaient mieux là qu'ailleurs, et qu'il ne voulait pas qu'ils fussent déplacés. La Reine demeura quelque temps au bas de la ville environnée de toute la population que charmait et touchait son expression gracieuse et bienveillante; puis elle alla chercher le Roi à la maison-de-ville, où LL. MM. furent de nouveau accueillies par les acclamations les plus vives. Comme le passage suivant, du livre des Chroniques, inscrit au-dessus de la porte de cet édifice, était bien approprié! *C'est parce que l'Eternel a aimé son peuple, qu'il l'a établi Roi sur eux.* Le Roi a dit à Boudry que quoique la journée fût pluvieuse, elle avait été très-agréable pour lui.

Le Roi, qui avait été fort intéressé en voyant à Berlin le plan des ruines découvertes à Colombier, ne voulait pas négliger l'occasion de les visiter; conduit par M. Dubois de Montperreux, il a tout examiné avec le coup-d'œil d'un homme qui s'entend à tout.



RECEPTION DES ARMOURINS PAR LE ROI

Le 24 Septembre 1842.



Arrivé à Neuchâtel, il est allé visiter la trouée du Seyon, accompagné seulement de M. Favre, directeur des travaux; il a été satisfait de ce beau travail. On avait été prévenu si peu à l'avance de cette visite au *tunnel*, qu'on avait eu à peine le temps de l'illuminer. Une fête vraiment royale attendait le soir LL. MM. dans la maison, fort agrandie pour la fête, de M. le comte Frédéric de Pourtalès, grand-maître des cérémonies de la maison du Roi. Il est rare de voir, même dans les plus grandes villes, quelque chose d'aussi grandiose dans une fête. Il y eut à la fois comédie et bal; et vers onze heures un immense banquet de 300 personnes remplacées à minuit par 300 autres personnes. Chacun avait sa place à table, excepté les membres de la famille Pourtalès même, frères, fils, neveux, qui, par une exquise politesse pour les invités, se tenaient debout, veillant à ce qu'il ne manquât rien à personne. On ne savait ce qu'on devait le plus admirer dans cette fête, de la richesse, du goût et du service. Les moindres détails étaient soignés, point de disparate, tout faisait un ensemble, tout se sentait de l'œil du maître et d'un maître exercé. Parmi les ornements de la salle on en a remarqué un du meilleur goût et on ne peut plus simple et plus facile à se procurer, qui avait déjà frappé dans celle de l'hôtel de ville, du lierre formant des guirlandes et des encadrements. Cet ornement était, dans le cas actuel, d'autant mieux choisi que les habitants du nord font un cas tout particulier de cette plante beaucoup moins commune chez eux que chez nous. La fête était donnée par M. le comte Louis de Pourtalès, ancien président du conseil d'état, conjointement avec M. le comte Frédéric son frère. M. Louis de Pourtalès porta avec une émotion visible la

santé de LL. MM. Ils étaient heureux d'être un moment leurs hôtes; et il fut infiniment flatteur pour eux d'être l'objet d'un toast tel que celui par lequel le Roi répondit immédiatement à la santé précédente: *Je bois à la santé de la famille aimable et hospitalière de Pourtalès, j'y bois de tout mon cœur.* Une des merveilles de la fête était le magnifique mouchoir offert à la Reine par le Val-de-Travers, et que chacun allait admirer dans un des salons où se donnait la fête. On n'avait jamais rien vu de semblable en ce genre dans ce pays. Au nombre des invités était un Français d'une taille excessivement haute; le Roi demanda son nom à un de ses voisins, qui ne put pas le lui apprendre; et cinq minutes après S. M. vint lui dire: « Je sais maintenant qui c'est, je l'ai demandé à la Reine qui sait tout. » La famille de Pourtalès avait invité tout le monde que leurs salons pouvaient contenir.

Le magistrat avait préparé une autre fête pour les personnes qui ne seraient pas de celle-là; un magnifique feu d'artifice qui, étant tiré au bord du lac, se réfléchissait dans l'eau comme dans un miroir. C'était la première fois qu'on voyait à Neuchâtel lancer des fusées à parachutes, dont l'effet est de maintenir immobiles dans les airs les étoiles qui en jaillissent. L'artificier avait eu l'heureuse idée de représenter le château de Charlottenbourg, et il l'avait exécuté à merveille. Cette représentation en traits de feux fut accueillie par des battements de main et des applaudissements, qui avaient encore un autre objet que le feu d'artifice même. A qui penserait-on qu'aux augustes possesseurs de ce château, de qui serait-on occupé que d'eux, pendant les quelques jours où ils nous font l'extrême faveur d'habiter celui qu'ils possèdent chez nous?

QUATRIÈME JOURNÉE.

LL. MM. ne craignent pas de se lever de grand matin, ne craignent aucun dérangement, quand il s'agit de faire quelque bien ou quelque plaisir à leurs sujets. Pour pouvoir atteindre les Brenets, où il était extrêmement à désirer qu'elles pussent aller, il fallait partir de bien bonne heure de Neuchâtel; le départ eut lieu à six heures et demie. M. le maire de Montmollin attendait LL. MM. avec les autorités de sa juridiction au pied du château de Valangin. Leurs voitures s'étant arrêtées, M. le maire s'approcha de la portière, et faisant les présentations ordinaires, « le respect me commande d'être bref, dit-il; aussi me bornerai-je à offrir à Vos Majestés l'expression des sentiments d'amour pour leurs Souverains, qui animent les populations de cette partie de la principauté, ainsi que l'assurance de leur inviolable fidélité ». Le Roi, après avoir fait un signe très-prononcé d'approbation, lorsque M. de Montmollin dit qu'il serait bref, répondit brièvement aussi: « Mon cher, je vous remercie, je suis bien fâché de n'avoir que très peu de temps à rester ici. » L'entrée à Valangin faillit causer un accident grave. Le postillon de la voiture du Roi, se faisant de ce bourg une idée fort exagérée, et s'imaginant que la voûte qui est au-delà de l'hôtel-de-ville était seulement l'entrée de la ville, et d'une grande ville, lança ses chevaux sous la voûte où s'étaient placées un grand nombre de personnes qui savaient que LL. MM. devaient s'arrêter et entrer à l'hôtel de ville. Une femme fut serrée contre la muraille, et poussa des cris qui émurent le Roi, de manière à montrer quelle est l'extrême bonté de son cœur à qui ne l'eût pas connue.

LL. MM. furent haranguées dans la salle de l'hôtel de ville par M. le maître-bourgeois Gretillat, qui lui parla en ces termes :

SIRE,

Appelé à l'honneur d'être auprès de V. M. l'organe des sentiments de la bourgeoisie de Valangin, je viens à la tête de ses représentants vous présenter l'hommage de notre amour, de notre fidélité et du plus entier dévouement.

Oui, Sire, dans ce moment de joie et de bonheur qui met le comble à nos désirs, nous éprouvons une émotion bien douce, et nous jouissons d'un spectacle bien imposant et bien précieux à nos cœurs, lorsque nous voyons un Roi puissant s'imposer les plus grands sacrifices pour venir visiter un pays tel que le nôtre. Ah! que ces sacrifices, que les privations dont V. M. a peut-être été l'objet, soient pour elle la source des plus douces jouissances, et lui procurent une juste récompense de son noble dévouement pour ses peuples.

Mais, Sire, si dans ces lieux sauvages et pittoresques, V. M. ne jouit pas de toutes les démonstrations dont elle a été témoin dans les vastes provinces qu'elle a parcourues, dans les cités qu'elle a visitées, en un mot des grandes fêtes dont elle a été l'objet, même à Neuchâtel, cependant elle trouvera chez les peuples valanginois des sujets dévoués et fidèles, elle y verra des manifestations partir de cœurs qui savent ce que c'est qu'aimer, et qui indépendamment du devoir qui leur est imposé, savent apprécier les bienfaits d'un Roi qui met toute son ambition à faire le bonheur des peuples qui sont sous sa bienfaisante domination.

Daignez, Sire, agréer l'hommage de notre plus vive gratitude, l'assurance de cette fidélité que les bourgeois de Valangin ont juré de transmettre intacte à leur postérité. Que V. M. soit jusqu'aux temps les plus reculés l'objet des faveurs et des bénédictions du Très-Haut, afin qu'étant heureuse en sa personne sacrée, en son illustre famille, sur le trône même où elle est assise, nous continuions à jouir des bienfaits de sa munificence royale.

Que les vœux que nous venons de former soient également exaucés en faveur de la Reine, elle qui a tant de droits à notre reconnaissance et à qui la bourgeoisie de Valangin est redevable de la précieuse bannière dont les mots qui la décorent seront à jamais sa devise. Que cette illustre épouse soit long-temps la joie et la compagne de V. M., afin que partageant avec elle les peines de la royauté, elle embellisse par mille qualités bien rares qui la distinguent, l'automne d'une si belle vie.

M. Gretillat a eu on ne peut plus raison de parler des sacrifices que faisaient LL. MM. et de la peine à laquelle elles s'assujettissaient pour venir nous voir. Ce jour-là même elles s'étaient certainement bien dérangées, et elles bravaient un très-mauvais temps pour visiter des populations avides de les voir; et cependant le Roi a eu la bonté de répondre à M. Gretillat: « Nous n'avons point fait de sacrifices, et il n'y a point eu de peines pour nous, qui éprouvons de si douces émotions dans ce pays. Je puis vous assurer que nulle part ailleurs on n'est reçu comme ici. Ce sont pour nous des journées dont le souvenir sera toujours gravé dans notre cœur. » En prononçant ces paroles il a regardé la Reine pour lui demander par un coup-d'œil si elle n'approuvait pas ce qu'il disait. M. Gretillat tenait à la main la bannière donnée par la Reine à la bourgeoisie de Valangin, qui en est justement fière. LL. MM. voulurent la tenir à leur tour; et après leur départ une multitude de personnes la prirent aussi dans leurs mains: elle semblait avoir acquis un nouveau prix pour eux, depuis que LL. MM. l'avaient eue dans les leurs. Ce qui a surtout caractérisé la visite du Roi à Valangin, c'est de part et d'autre une grande simplicité, on pourrait presque dire de la bonhomie. Les membres de la bourgeoisie s'adressaient au Roi sans hardiesse et sans timidité, tout uniment, tout simplement, comme des enfants parleraient à leur père, à un père chéri et vénéré. Le Roi dit, dans la salle de l'hôtel-de-ville, en s'adressant à plusieurs personnes, que son intention était de revenir une autre fois pour huit jours, mais qu'il ne faisait plus de promesse, parce qu'il les tenait trop mal. Rien n'échappe aux regards scrutateurs du Roi, et tout fournit matière à ses observations judicieuses. S'arrêtant devant le portrait de Frédéric I^{er}, il demanda qui c'était; M. le maire le lui dit; sur quoi S. M. fit l'observation que si Frédéric I^{er} pouvait voir son portrait, il

serait fort étonné de se voir en perruque. Puis à cette occasion le Roi parla des portraits qui sont dans la salle des Etats à Neuchâtel, et demanda à M. de Montmollin s'ils ne cachaient pas des armoiries, question qu'un grand nombre d'entre nous ne se sont jamais adressée. M. le maire répondit affirmativement, mais en ajoutant que les Neuchâtelois aiment bien mieux avoir sous leurs yeux les portraits de leurs Souverains que des armoiries. Alors le Roi manifesta une intention bien prononcée de faire changer la place de ces portraits ou d'y en substituer d'une moindre dimension, afin de faire reparaître les armoiries masquées et de rendre ainsi à la salle son aspect primitif. Avant de quitter Valangin, LL. MM. ont voulu visiter le temple qui est assurément un des monuments les plus remarquables de notre pays. Serait-il besoin de dire que des villages, tels que Boudevilliers et les Hauts-Geneveys, ont voulu fêter dignement le passage de leurs bien-aimés Souverains? Nous n'avons pas cité tous ceux qui, sur la route suivie par LL. MM., ont été ornés, pavoisés, Cressier, Cornaux, Colombier, etc., parce que *tous*, sans nulle exception, l'ont été, et que dans ce récit nous devons nous garder des répétitions; les plus petits, de simples hameaux, tels que Malvilliers, avaient leurs insignes de fête et leurs arcs de triomphe.

Le Roi devait à la belle conduite de la Sagne et des Ponts de faire un détour pour les visiter. A toutes les maisons de la Sagne sans exception on voyait des signes de fidélité, des drapeaux, des couronnes et guirlandes de fleurs. Il n'y avait pas moins de cinq arcs de triomphe à la Sagne, variés pour la forme, les ornements et les devises. La maison d'éducation était brillante de fleurs et à l'extérieur et à l'intérieur. Toute la Sagne était là, sur le chemin et dans les prés, malgré le temps qui était affreux. Un peu avant onze heures, les coups de canon et les

cloches sonnées à toute volée annoncèrent l'arrivée de LL. MM. On peut comprendre comment tous les cœurs battirent de joie, à cette Sagne, dont la population, homogène dans sa fidélité, n'est tout entière qu'un cœur et qu'une âme pour le service du Roi. Un quart-d'heure après la voiture de LL. MM. parut. Le Roi dit de sa voiture, voyant que chacun avait la tête découverte : « Couvrez-vous, couvrez-vous, car il pleut beaucoup. » Chacun lui désobéit; ce qui l'engagea à descendre d'autant plus vite de voiture. Il accompagna la Reine dans la chambre qui avait été préparée pour les recevoir. Quelques minutes après, ouvrant la porte, il invita à entrer les personnes présentes, à la tête desquelles était M. Matile, maire de la juridiction. A peine entré, le Roi prit la parole pour leur dire les choses les plus agréables. « Il me tardait de vous voir, Messieurs; vous avez tous la médaille de la fidélité. Le feu Roi mon père m'a souvent parlé des habitants de la Sagne; il était pénétré de reconnaissance pour eux, à cause du bel exemple qu'ils avaient donné dans des temps fâcheux. Je suis héritier, Messieurs, de cette reconnaissance. » Le Roi et la Reine, s'adressant successivement aux diverses personnes présentes, leur parlèrent avec la plus grande bonté. Le Roi, touché de l'attachement qui lui était témoigné et dont il connaissait bien toute la sincérité, ne put pas, dans son émotion, achever une phrase qu'il avait commencée : des larmes d'attendrissement tombèrent tout-à-coup de ses yeux et inondèrent son visage; et quelques instants les larmes du Roi et de la Reine et celles de leurs fidèles sujets se confondirent en silence. Il ne fut point prononcé de *discours* à la Sagne; mais ce silence n'était-il pas bien plus éloquent que toutes les plus belles paroles? Le Roi le rompit pour dire : « Non, je n'oublierai jamais les Sagnards; et je pense bien que mes successeurs au trône ne les oublieront jamais; » puis

prenant la main de plusieurs des personnes présentes, comme pour sceller sa promesse, « je me recommande, leur dit-il, à votre souvenir. » Recommandation peu nécessaire assurément : les habitants de la Sagne pourront-ils oublier de leur vie cette heure où ils ont possédé au milieu d'eux leur Roi et leur Reine bien-aimés? N'y a-t-il pas eu là, de part et d'autre, comme une prestation de serments réciproques, scellés par de pieuses larmes? L'intention de LL. MM. n'était pas d'accepter une collation à la Sagne; car il y avait fort peu de temps qu'elles avaient déjeuné à Valangin; mais une des dames du village ayant insisté pour que la génération actuelle pût dire à la suivante que leur Roi et leur Reine avaient pris quelque chose chez eux, ils y consentirent. Le Roi examinant les portraits de la salle où il était reçu, fit un aimable reproche à Messieurs de la Sagne, de ce qu'il ne voyait pas là celui de son père; mais il ajouta aussitôt : « Vous l'aurez, je vous le promets. » Lorsque le Roi monta l'escalier de la maison du village, tout le monde s'était retiré pour lui faire place; une seule personne, un vieux Sagnard, était resté par inadvertance sur l'escalier. Ebahi de se trouver seul si près du Roi, et tout intimidé, il ne sut faire autre chose que de tendre la main au Roi, sans proférer une seule parole. Le Roi parut enchanté de cette naïveté, et serra sa main dans la sienne. Son amour pour le Roi aurait doublé, s'il était possible à un vrai Sagnard d'aimer plus le Roi qu'il ne l'aime.

Aux Ponts, dont les habitants rivalisent de fidélité et d'amour pour le Roi avec ceux de la Sagne, leurs plus proches voisins, M. le maire de Pierre a bien été le fidèle interprète des sentiments de sa juridiction, quand il a dit à S. M.

SIRE!

« Cette population n'oublie pas que, si le peuple neuchâtelois a pu conserver sa nationalité à travers les différentes crises qu'il a traversées, il la doit à votre

père de glorieuse et vénérable mémoire. Elle n'oublie pas que ce prince vénéré avait formé et réalisé le dessein de faire de ce petit pays le peuple le plus heureux du monde. V. M., digne héritier des vertus d'un tel père, poursuit incessamment ce noble but; aussi la dette de notre reconnaissance est-elle énorme; elle s'accroît de jour en jour, etc.»

Le Roi répondit : « Telles étaient les intentions de mon père, telles sont les miennes. Avec vos mœurs simples et vos anciennes institutions, vous possédez toutes les garanties de bonheur. Vous jouissez de la vraie liberté. » LL. MM. ne pouvaient s'arrêter que quelques instants aux Ponts. Les habitants de ce village ne prenant pas leur parti de voir si peu de temps leurs bien-aimés Souverains, malgré le mauvais tems, les suivirent en masse jusqu'aux Joux, et un grand nombre même jusqu'au Locle, pour prolonger autant que possible le bonheur de jouir de leur présence. Les habitants de Couvet avaient déjà fait la même chose: leur village s'était vidé dans celui de Môtiers à la suite du Roi. Une autre ressemblance entre ces deux villages, dans cette occasion, c'est que le soir du passage du Roi, ils furent tous deux brillamment illuminés. La voiture de LL. MM. allant au pas des Ponts aux Joux, bien des personnes, qui cette fois se félicitaient de la roideur de la montée, purent s'approcher d'elles et cheminer avec la voiture. LL. MM. daignèrent faire la conversation avec plusieurs; c'était ce qu'elles avaient déjà fait à la montée des Hauts-Geneveys et des Loges. Ces scènes là ne sont-elles pas antiques ?

Un instant avant l'arrivée de LL. MM. au Locle, le ciel s'éclaircit; à une forte pluie succéda un beau soleil éclairant une magnifique scène: le quartier neuf du Locle rempli d'une foule immense en habits de fête et la joie peinte sur toutes les figures. Il y eut un élan bien remarquable à leur arrivée. Elles ont été accueillies par des vivats expressifs partant de la foule compacte qui était dans la rue, et de la multitude qui était aux

fenêtres. Il était facile de voir qu'il y avait accord dans la population. LL. MM. ont été reçues au pied de l'escalier de l'hôtel-de-ville par M. le maire du Locle, et haranguées dans la grande salle par M. le pasteur Andrié, dont nous nous plaisons à rapporter le discours, ainsi que tous ceux (autant que nous avons pu nous les procurer) qui ont été adressés à LL. MM., et qui sont des monuments des sentiments du pays dans les diverses localités.

SIRE !

La prospérité d'un état fait l'éloge du souverain: notre pays offre une preuve éclatante de cette vérité. Nos montagnes agrestes semblaient destinées à servir d'asile à des pâtres en petit nombre; mais sous l'œil propice de la Providence, le génie des arts industriels a établi parmi nous son empire, et les hautes vallées de notre Jura se sont couvertes de populeux villages où se trouvent, non des richesses, mais une aisance assez générale. Nos Princes ont compris qu'une sage liberté et de grandes franchises pouvaient seules rendre notre patrie florissante. Dans les premières années du siècle passé le Locle commença à cultiver les diverses branches d'une industrie qui a acquis une vaste extension; et de cette même époque date, Sire, la domination de votre maison royale sur une petite contrée helvétique dont elle s'est plu à maintenir, à accroître les libertés. Mais la prospérité temporelle a ses périls et ses écueils comme ses crises et ses revers; la piété chrétienne prévient les uns et tempère l'amertume des autres; c'est là *cette justice qui élève une nation*. C'est ce que professa avec une vraie et profonde humilité, Sire, votre père de glorieuse à la fois et de pieuse mémoire. Il voulut que l'éducation publique de la jeunesse reposât sur les principes évangéliques; et par sa royale générosité, il multiplia en divers lieux et surtout dans notre paroisse ses sources d'instruction. Là ne se borna pas sa munificence. On ne l'implore jamais en vain, soit pour quelque objet d'utilité publique, soit pour réparer des désastres et pour alléger quelque infortune. Le Locle en a fait l'expérience, et dans les jours heureux et dans les jours malheureux, surtout à l'époque de notre grand incendie. Vous marchez, Sire, sur les traces de votre illustre père; avec le trône il vous a transmis sa piété et ses vertus. Protecteur éclairé des sciences qui développent les facultés et la force de l'âme humaine, des beaux-arts qui dorent la surface de la vie, promoteur de toutes sages libertés,

ami de la paix, vous devenez, Sire, de plus en plus l'admiration de l'Europe et l'amour de vos peuples. Aussi la joie éclate-t-elle partout sur votre passage, car l'allégresse du peuple fait l'éloge du Roi.

Ce qui ajoute à notre bonheur, c'est la présence de la Reine, ornée des dons et des vertus propres à semer de fleurs la carrière pénible de son royal époux et à être une source de bénédiction pour ses états, surtout pour le malheureux et l'indigent qui trouvent en elle une mère. Elisabeth - Louise est pour Frédéric-Guillaume IV ce que fut pour Frédéric-Guillaume III Louise-Amélie si justement et si longtemps pleurée. Notre vallon est en fête, Sire, parce qu'il est honoré de la visite auguste d'un monarque et d'une Reine que nous révérons et que nous aimons. Toutes ces démonstrations extérieures sont l'expression d'un sentiment vrai; car le montagnard neuchâtelois est sincère. Si dans l'inauguration solennelle d'un monument remarquable vous avez dit avec éloquence en vieux langage: *Alaaf Köln*, permettez, Sire, qu'imitant le touchant et pieux langage de nos ancêtres dans leurs fêtes patriotiques, nous, les représentants de cette paroisse et de celle de la Brévine, de la Chaux-du-Milieu et du Cerneux-Péquignot, nous répétions ce vœu qui les comprend tous: Dieu bénisse le Roi! Dieu bénisse la Reine!

Le Roi n'a rien répondu au discours qui venait de lui être adressé; mais un moment après, il a dit à M. Andrié: «J'étais trop ému; je n'ai rien su vous répondre.» Après les présentations, LL. MM. ont visité dans la salle voisine les objets d'art qui leur étaient destinés. Elles ont surtout admiré une petite montre, la plus petite qui sans doute ait jamais été construite: elle n'est pas plus grosse qu'un demi-creutzer (5 lignes), elle pouvait tenir tout entière sous le coq d'une énorme montre fabriquée, chose remarquable, par le trisaïeul de M. Favre-Bulle qui a fait la petite montre: c'étaient les deux extrêmes de grosseur en fait de montre, l'infiniment petit à côté de l'infiniment grand. A deux heures on s'est mis à table pour prendre un dîner que Messieurs du Locle appelèrent modestement *déjeuner*. Pendant le repas, un chœur exécuta trois morceaux de chant sur des paroles composées et imprimées pour la circonstance; elles furent remises à chacun des convives. C'était

un fait, ajouté à bien d'autres, qui prouvait qu'on s'occupait depuis long-temps et activement au Locle de la réception de LL. MM. M. le maire Nicolet porta un toast au Roi et à la Reine, en disant entr'autres choses que par l'heureuse influence de nos institutions, et grâce à la protection de nos Princes, l'industrie avait tellement prospéré dans des localités destinées, il semblait, à n'être qu'un désert, qu'elles étaient plus peuplées que les plaines les plus fertiles. Le Roi a répondu: *Je bois à la prospérité d'une industrie qui n'a pas sa pareille dans l'univers. Dieu bénisse le Locle!* Le Roi voyant que son plus proche voisin, M. le pasteur Andrié, buvait les santés sans vin, lui dit: «Je crois que vous buvez de l'eau; je veux vous verser du vin;» et bon gré mal gré M. Andrié dut tendre son verre au Roi.

La Reine a rivalisé de bonté avec le Roi dans tout son voyage; cette bonté qui est empreinte sur tous ses traits et dans toutes ses actions, elle la porte à un degré que bien des personnes ne comprendront pas. Une dame de Neuchâtel qui avait prêté au Roi son psautier pour le service divin, avait sollicité la faveur qu'il y mît son nom comme souvenir. Au Locle la Reine se souvient que le Roi qui avait promis de le faire, avait oublié sa promesse; cela l'inquiète et la préoccupe tellement qu'elle veut qu'on envoie un exprès à Neuchâtel chercher le psautier, pour que le Roi puisse réparer son oubli.

Pour pouvoir aller aux Brenets, le Roi devait se séparer de la Reine, dont la santé ne lui permet pas de voyager la nuit. Il la conduisit dans la maison de M. le lieutenant Houriet où ils avaient leurs appartements. Il l'embrassa sur le seuil de la porte d'entrée, avec une simplicité de mœurs qui rappelait la réponse qu'il fit, chez M. de Pourtalès, aux personnes qui lui demandaient s'il n'était pas bien fatigué de sa course au Val-de-Travers: «Non, pas moi, dit-il, mais bien ma femme.»

Toutes les personnes de sa suite accompagnèrent la Reine: le Roi ne garda que le comte de Bruhl, son aide-de-camp. Après s'être séparé de la Reine, il rentra dans la salle du dîner, en disant: « Messieurs, reprenons nos places. » Messieurs du Locle l'invitèrent alors à dîner après le retour de la course aux Brenets. Mais le Roi s'excusa en disant: « Impossible, il n'est pas donné à un mortel de dîner deux fois. » Comme on lui exprimait avec effusion la plus grande reconnaissance de tout le bien qu'il fait à notre pays, il dit en riant: « Si je restais encore trois jours dans le pays, je finirais par croire que je vous fais quelque bien; et encore cela ne serait pas vrai; mais il y a espoir. » On conçoit que ce mot ne ferma pas la bouche des personnes qui l'avaient provoqué, et qui continuèrent à exprimer au Roi les sentiments dont elles étaient pénétrées: « Ah! je vois bien qu'il vaut mieux que je m'en aille, » dit alors le Roi, pour faire entendre qu'il ne méritait pas tout ce qu'on lui disait de flatteur et qu'il croyait devoir se soustraire à ces témoignages non mérités; et là-dessus il sortit de l'hôtel-de-ville pour se rendre aux Brenets. Il n'avait dans sa voiture que S. E. M. de Pfuel.

Dès que l'on avait su aux Brenets que le Roi et la Reine devaient y aller, deux comités s'étaient formés pour leur préparer une réception convenable: construction d'une grande barque élégamment pavoisée; arc de triomphe élevé; médaille frappée, chants exercés, grotte de la Toffière décorée, etc.; tout était prêt le lundi, quand les Brenets reçoivent la nouvelle que LL. MM. n'y descendront pas. Quel mécompte! Le mardi les autorités des Brenets montaient au Locle pour présenter à LL. MM. leurs hommages et exprimer leurs regrets; on leur dit: Le Roi ira chez vous. Quelle joie! Mais rien n'est préparé!... Tout l'est en moins de deux heures. Ce ne sera plus, il est vrai, la grande fête rêvée en des moments plus calmes; ce sera comme un im-

promptu dont le sentiment fera tous les frais. Tout-à-coup les mortiers se font entendre, les cloches sonnent, le tambour bat moins vite que les cœurs. M. Girard s'approche respectueusement de S. M. et lui dit:

SIRE,

Ce jour est un jour d'allégresse et d'espérance pour vos fidèles et loyaux montagnards neuchâtois.

Nous ne savons ni les formes courtoises, ni le langage étudié des cours, mais nous n'en avons pas moins un cœur pour aimer, et nous vous bénissons.

Nous vous bénissons, saluant en vous le Roi qui, par sa piété autant que par sa valeur et sa puissance, est aux peuples de l'Europe entière gage de paix, de liberté et de bonheur.

Nous vous bénissons, saluant en vous le digne successeur d'un Prince que nous ne connaissons que par ses bienfaits.

Ah! Sire, si nos vœux sont exaucés, Dieu prolongera votre règne, Il sera lui-même la sagesse de vos conseils, le bouclier de votre défense et la gloire de votre couronne; vous serez pour nous ce que fut votre illustre père, et, dans l'avenir encore, nos enfants chériront votre mémoire, comme nous chérissons la sienne.

Tels sont les sentiments qu'expriment à V. M. les habitants des rives du Doubs, très-particulièrement Messieurs de la justice et du consistoire des Brenets, et celui qui a l'honneur de vous parler en leur nom.

Nous nous réjouissons également, Sire, à la pensée que nous pourrions aussi présenter en ces lieux à votre auguste Epouse le tribut de notre vénération et de notre dévouement: dites-lui du moins, dites-lui bien que, confondant dans un même amour le meilleur des Rois et la plus vertueuse des Reines, toujours en priant Dieu pour vous, nous le prions aussi pour elle.

Le Roi a répondu de la manière la plus gracieuse, en assurant l'assemblée que la Reine était elle-même bien fâchée de ne pouvoir assister à la fête, et en ajoutant les choses les plus aimables pour tous. M. Jeanneret, maire des Brenets, après avoir présenté à S. M. les autorités de la juridiction, lui remit la médaille d'or gravée en mémoire de la visite du Roi. Les enfants des écoles placés sur les bords du Doubs au lieu dit l'Arvaux, entonnèrent des chants de circonstance au passage du Roi.

A son arrivée à la Toffière, un chœur de jeunes demoiselles a fait retentir la grotte de chants harmonieux, dont le Roi a été visiblement ému. Le refrain était : *Aimons la Reine, aimons le Roi.*

Le Roi fut complimenté sur le Doubs par M. de Mesmay, sous-préfet de Pontarlier, accompagné de M. Perrot maire du Vilers, et de plusieurs autres fonctionnaires du département.

Plusieurs des Français qui voyaient ce monarque se promener à la chute du jour, même de nuit, sur le Doubs, sans garde, pour ainsi dire sans suite, puis retourner au Locle par la nuit la plus noire, au milieu de forêts sauvages, par une route de frontières et dans le temps où nous vivons, ne pouvaient s'empêcher de faire des comparaisons. Cette confiance des nobles cœurs et cette absence de toute espèce de crainte, était quelque chose de si simple pour le Roi, qu'il n'eut sans doute pas même l'idée qu'il y avait là de sa part quelque courage.

On était assez aise au Locle qu'il ne revînt que de nuit, afin qu'il vît l'illumination, qui était vraiment remarquable, surtout dans le quartier nouvellement bâti. Quand on était au milieu de la belle et grande place du Locle, on pouvait se croire au milieu d'une grande capitale. Toutes les maisons étaient illuminées, excepté la plus belle de toutes, celle de M. le lieutenant Houriet, qui a eu le bonheur d'avoir un jour et une nuit son Souverain sous son toit.

A huit heures le Roi a donné un thé à vingt personnes qui n'oublieront de leur vie ces deux heures de soirée. Excepté le prince Alexandre, son gouverneur le comte de Röder, et le comte de Bruhl, il n'y avait que des Neuchâtelois. Le Roi avait daigné mettre de côté toute espèce d'étiquette, et permettre une conversation générale. Il y avait là deux hommes, s'exprimant avec une égale facilité en français et en allemand, d'une instruction

universelle, familiers avec tous les objets d'études, parlant également bien sur l'histoire, la géographie, la musique, la peinture, les savants, les artistes etc.; on ne savait lequel on devait le plus admirer : c'étaient *notre* Roi et *notre* gouverneur. Il y avait là pour les Neuchâtelois présents de quoi être fiers. Voici une des anecdotes charmantes racontées par le Roi. Lors de l'entrée des alliés en France en 1814, une petite commune de la Lorraine, qui était très-mécontente de son maire, envoya une députation au prince royal de Prusse pour le supplier de leur laisser M. Ancillon en qualité de maire.

Le Roi exprima le regret de n'avoir point entendu parler notre patois dans ce voyage; il en avait retenu plusieurs expressions. Ce souvenir lui-même avait quelque chose de flatteur pour les Neuchâtelois. « J'idolâtre, dit-il, votre jargon, car c'est, ajouta-t-il avec une gaieté charmante, la seule langue au monde dans laquelle on m'a dit que j'étais beau. En 1819, une femme de vos montagnes s'écria en me voyant passer : *Eh! quel est bé!* » Cela a rappelé à quelques-uns des Neuchâtelois qui prenaient part à cette conversation, qu'en 1819, le prince royal, étonné que si peu de gens parlassent bien l'allemand dans notre pays, dit en riant : « Vos jeunes gens vont cependant apprendre cette langue *à vau les Allemagnes*; » expression du patois du pays qu'il avait entendu on ne sait quand et on ne sait où, et qu'il avait bien retenue.

Entre les traits remarquables de cette conversation que nous pourrions citer, nous choisirons celui-ci. Le Roi dit qu'il avait été bien peiné de voir les cavaliers qui avaient voulu le suivre, trempés par la pluie; qu'il les avait priés plus d'une fois de retourner à Neuchatel, mais inutilement. « Les chevaux même ont souffert de cette course, ajouta le Roi, deux des miens ont été blessés — Il y a cette différence, dit une des personnes de la réunion, que les chevaux ne sont pas sou-

tenus par le sentiment. — Non, répondit le Roi, quoique les poètes leur en attribuent : Ces superbes coursiers, a dit Racine,

L'œil morne maintenant et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

— Les historiens même, reprit l'interlocuteur, prétendent que le cheval d'Alexandre versa des larmes à sa mort. — Comment dites-vous? demanda le Roi en se faisant répéter ce qui venait d'être dit; ce n'est pas le cheval d'Alexandre qui a pleuré son maître, c'est Alexandre qui a pleuré son cheval Bucéphale, auquel il était tellement attaché qu'il fit bâtir en son honneur la ville de Bucéphalie. L'interlocuteur repartit que c'était sans doute d'un autre cheval qu'avaient parlé les historiens; mais il a lieu de croire maintenant qu'il a tout simplement fait erreur en attribuant au cheval d'Alexandre ce que Virgile a dit de celui d'un héros Troyen (Pallas). Du reste ils s'est félicité de cette erreur qui a fourni un échantillon si remarquable de l'esprit d'à-propos du Roi, de sa présence d'esprit et de l'universalité de ses connaissances. Il tient tellement à tout savoir et à tout s'expliquer, qu'il dit qu'il avait été frappé de deux noms de localités dans nos montagnes, les *Bénéciardes* (juridiction de la Sagne) et l'*Ecréna* (juridiction de la Brévine), et demanda d'où pouvaient venir ces deux noms, qui lui semblaient être d'origine italienne. L'une des personnes présentes, qui savait qu'il y a d'autres *Ecréna* dans ce pays (par exemple un près de Môtiers), ce qui peut faire présumer que ce nom-là est générique, et que l'*Ecréna* de la Brévine est traversé par un ruisseau qui porte ce nom (ruisseau de l'*Ecréna*), dit que ce nom, comme plusieurs autres mots de notre dialecte, pourrait bien venir d'un mot grec (*créné*, source). Le Roi avait aussi remarqué comme singulier le nom de *Martel dernier*, mais il n'avait pas besoin qu'on lui expliquât que *dernier* signifiait *derrière*. C'est dans cette soirée surtout qu'on a pu

voir à quel point de perfection il possède la langue française; je ne crois pas que personne pendant ces deux heures de conversation, l'ait entendu faire une seule faute de français.

Le Roi devait être bien content de sa journée, car il avait fait beaucoup de bien; et il avait dû voir à l'enthousiasme avec lequel on l'avait reçu à son retour de la course du Doubs, qu'on était reconnaissant au Locle de ce qu'il avait fait en faveur des Brenets. Chaque habitant du village prenait sa part de l'honneur que le Roi faisait au Locle d'y passer une des quatre nuits de son séjour dans sa principauté. Le Locle tout entier a bien montré qu'il méritait cet honneur. N'oublions pas de mentionner au nombre des choses belles et louables par lesquelles s'est honoré le Locle, une distribution de vivres considérable faite aux pauvres de la paroisse pour ce jour de fête nationale.

A 10 heures lorsque le Roi fut rentré dans son appartement, le jour de fête au Locle n'était pas terminé. Le repas qui lui avait été offert et qu'il n'avait pas accepté, devait encore avoir lieu. De qui s'occupait-on dans ce repas, sinon de LL. MM., qu'on se figurait encore voir? De quoi se plaisait-on à s'entretenir, sinon de ce qu'elles avaient fait, de ce qu'elles avaient dit, de leur bonté, de leur affabilité? Leurs toasts furent portés et salués en leur absence avec le même enthousiasme que si elles eussent été présentes: elles l'étaient à tous les cœurs. Dans les repas offerts à LL. MM. ou donnés par elles, on ne but naturellement pas à d'autres santés qu'aux leurs. Il en était une cependant qu'on eût bien voulu pouvoir y ajouter, et à laquelle bien des personnes sans doute ont bu mentalement; chacun comprend que je veux parler de celle de M. le gouverneur, qui dans ce voyage du Roi s'est acquis de nouveaux droits à l'affection, au dévouement et au respect des Neuchâtelois. A ce repas du Locle

elle a été portée de manière à faire regretter qu'il ne l'ait pas entendue. Messieurs les membres du conseil d'état ont entendu la leur et les vivats qui l'ont suivie, et ils ont dû y trouver une récompense de leurs travaux. Ces vivats leur disaient qu'on leur savait gré de tout ce qu'ils font pour le bien public, en particulier de la manière dont ils se sont montrés pendant le séjour de LL. MM.; qu'on avait confiance en leur administration, et qu'on était réjoui de la faveur bien méritée que le Roi leur avait témoignée en voulant

les avoir toujours auprès de sa personne. Le digne président du conseil a répondu à cette santé avec une émotion qui se ressentait de celles de la journée, donnant l'assurance que le gouvernement s'efforcera toujours de mériter la confiance qu'on venait de lui témoigner; et la parole de M. le président est comme celle du Roi. Ce repas vraiment patriotique a donc bien terminé le 27 septembre au Locle; la joie n'y était cependant pas sans mélange: c'était la veille du départ du Roi!

CINQUIÈME JOURNÉE.

La Reine qui devait aller coucher à Montfaucon, n'avait pas de temps à perdre pour pouvoir y arriver dans la journée: elle ne put donc s'arrêter que peu d'instant à la Chaux-de-Fonds, mais c'en fut assez pour qu'on pût apprécier sa bonté, sa présence d'esprit et sa manière de représenter comme Reine. Lorsqu'elle est avec le Roi elle prend naturellement le second rôle, et se croit moins obligée de prendre la parole et de payer de sa personne. Mais à l'hôtel-de-ville de la Chaux-de-Fonds où elle monta cédant aux pressantes sollicitations de M. le maire Chalandes, elle était seule, et quoiqu'elle ne s'attendit pas, à ce qu'il paraît, à s'arrêter là, elle parla à tout le monde avec un à propos remarquable qui a été admiré par toutes les personnes présentes. Après s'être adressée à Messieurs les pasteurs du lieu, elle se souvint qu'un de ceux qui étaient là (M. Gallot), était pasteur d'une autre paroisse; elle lui demanda de quelle paroisse? « Des Planchettes, petit village près du Doubs, répondit M. Gallot. — Ah! le Doubs! dit la Reine, combien je regrette de n'avoir pas pu y aller; mais nous reviendrons une fois, et alors nous visiterons toutes les communes. » Le prompt départ de la Reine avait peiné les habitants de la Chaux-de-Fonds qui auraient voulu la

retenir toute une journée au milieu d'eux. Mais le lendemain le Roi se chargea de les consoler en passant à la Chaux-de-Fonds plusieurs heures, et les heures qui peut-être marquent le plus dans son séjour parmi nous. Pour les avoir disponibles, il avait dû partir à cinq heures du Locle; c'était déjà là de sa part quelque chose de bien aimable. Le Roi daigna appeler auprès de lui quelques notables qui se trouvaient devant la maison de M. Houriet, leur parla affectueusement, remercia son hôte, lui dit qu'il avait été logé de la manière la plus *confortable*. « Combien je regrette, ajouta-t-il, que m'a femme n'ait pu profiter du bel appartement qui lui était destiné! Ma pauvre femme a logé peut-être dans une mauvaise auberge, tandis que j'étais si bien! »

Les Eplatures méritaient bien d'être averties du passage matinal du Roi; on leur envoya un courrier au milieu de la nuit. Tout le monde y fut bientôt sur pied pour crier *vive le Roi!* Quand il les eut quittés, leurs mortiers répondaient encore aux canons et aux cloches qui annonçaient son arrivée à la Chaux-de-Fonds, comme ils l'annoncèrent dans toutes les localités un peu considérables, ce qui ajoutait beaucoup à la solennité et à l'effet de la présence du Roi.

La grande place de la Chaux-de-Fonds, couverte de monde, offrait un coup-d'œil magnifique : aux deux extrémités deux arcs de triomphe d'une grandeur colossale, l'un en l'honneur du Roi, l'autre en l'honneur de la Reine ; la presque totalité des maisons ornées et pavoisées ; à la droite de l'hôtel-de-ville toute la jeunesse du village et des environs ; sur le balcon de l'hôtel-de-ville une foule de chanteurs et de chanteuses, celles-ci toutes vêtues de blanc, les unes avec une écharpe noire, les autres avec une écharpe bleue. M. Challandes, maire de la Chaux-de-Fonds, a exprimé au Roi les sentiments dont les habitants de sa juridiction sont pénétrés pour S. M. Lorsqu'il a parlé des qualités éminentes qui distinguent S. M., et du rang élevé qu'elle occupe parmi les têtes couronnées, le Roi n'a pu s'empêcher de l'interrompre : « C'est beaucoup trop flatteur, a-t-il dit, c'est trop. » Lorsqu'ensuite M. le maire a recommandé à l'intérêt et à la protection du Roi l'industrie de nos montagnes, pour laquelle ses ancêtres ont beaucoup fait, le Roi a répondu que jamais il ne demeurerait en arrière de ce que ses devanciers avaient fait pour la prospérité de notre industrie ; puis il a ajouté : « Ah ! plutôt il faut vous *laisser faire*, Messieurs ; car les Neuchâtelois ont assez d'intelligence et de savoir-faire, pour connaître par eux-mêmes ce qui convient le mieux à leur industrie. » Lorsqu'on a présenté au Roi et à la Reine les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques de la juridiction, ils ont été l'un et l'autre étonnés et réjouis de voir au nombre des ecclésiastiques un pasteur allemand, et ont demandé avec beaucoup d'intérêt des détails sur l'état de la paroisse allemande et le nombre de ses membres.

Le Roi a été invité ensuite à visiter l'exposition des objets d'art, dont plusieurs lui étaient destinés. Parmi les présents offerts au Roi se trouvait une montre extraordinai-

rement plate, et comme le Roi paraissait fort étonné que l'on pût travailler et régler comme il faut des pièces aussi plates, M. Courvoisier qui avait fait fabriquer cette montre, dit à S. M. que c'était une des plus plates qui eussent été faites dans ce genre. « Ce sont-là, répartit le Roi en souriant, des platitudes que tout le monde vous envie, et dont on peut vous féliciter. » Parmi les objets d'art exposés était une petite montre enchâssée dans une bague. « Le prince N., dit le Roi en mettant cette bague à l'un de ses doigts, avait une bague comme celle-ci ; mais hélas ! il passait sa vie entière à regarder l'heure. » Il parut être singulièrement intéressé par une petite merveille, une carabine de la longueur de six lignes, qui malgré son excessive petitesse fonctionnait très bien. « Eh ! vraiment, dit le Roi, c'est pour chasser aux puces. » Invité à se rendre à la maison d'asile des jeunes filles pauvres, il y alla à pied, suivi de la foule, au grand étonnement sans doute d'un grand nombre de spectateurs. Les notables de la Chaux-de-Fonds qui accompagnaient S. M. voulaient faire faire place au Roi et retirer la foule. « Laissez, laissez, dit le Roi, cela n'est pas nécessaire ; je pourrai toujours passer, j'aurai assez place. » Il s'informa de tout dans cette maison, demanda ce qu'avaient deux enfants malades qu'il aperçut dans la salle. L'affabilité du Roi est allée toujours en augmentant pendant son séjour dans ce pays. C'est un fait que, comme Neuchâtelois, nous tenons à honneur de signaler. L'attendrissement s'empara de lui au moment où les jeunes filles, avec lesquelles les assistantes faisaient chorus, chantèrent le cantique *Dieu conserve le Roi!* et où il fallut songer aux adieux. Le Roi alors saisit la main de M. le pasteur Jeanneret qui avait le bonheur de se trouver près de lui, et lui dit : Quels adieux ! Les larmes coulaient de tous les yeux, de ceux du Roi, et de tous les assistants. Il s'avança de quelques pas vers le

fond de la salle, pour dérober sans doute ses larmes aux regards; mais il trouva la foule du peuple qui s'était emparée de la fenêtre. Puis revenant auprès des autorités du lieu, il dit encore à M. le pasteur Jeanneret: « Ah! vous me rendez muet par tout ce que je vois et que j'entends. Que ne puis-je rester plus long-temps parmi vous! » Il embrassa le prince Alexandre, M. le gouverneur, à qui il dit: « Adieu, mon cher de Pfuel, il est pénible de quitter des gens qui ne veulent pas qu'on les quitte; » donna la main à plusieurs personnes avec une cordialité inexprimable et une tendresse toute paternelle, et sortit de la salle, accompagné des bénédictions de tous les assistants qui, d'une voix unanime, se sont écriés: « Le bon Dieu accompagne le Roi, le conserve long-temps et le ramène bientôt parmi nous! — Voyez, dit encore le Roi, si j'ai besoin de paroles pour vous dire combien je vous aime! »

Toute cette scène a été des plus émouvantes, et laissera une profonde impression dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister. Chacun s'en retourna chez soi, repassant, avec reconnaissance envers Dieu, ce qu'il venait de voir et d'entendre, et disant: Quel prince que le nôtre! quel pays que le nôtre!

Le Roi comptait que M. le gouverneur et Messieurs les membres du conseil d'état ne l'accompagneraient pas plus loin; mais ils voulurent le suivre aussi loin que possible, jusqu'à la frontière, où le Roi trouva le dernier des nombreux arcs de triomphe élevés dans ce pays en son honneur (au moins cent). Les habitants du Bas-Monsieur avaient voulu qu'il en trouvât un encore avant de quitter sa principauté. Là se passa une scène plus touchante encore que celle de la maison d'asile. Le Roi fut attendri de se voir entouré encore là d'un grand nombre de Neuchâtois, il toucha dans la main de tous ceux qui s'approchèrent de lui. Un père soulevait dans ses bras son petit enfant pour le pré-

senter au Roi, et pour que le Roi lui donnât sa bénédiction. Le Roi la lui donna et l'embrassa. Un vieillard lui cria de loin: « Bonjour, mon bon Roi, Dieu vous bénisse! » Le Roi voulut qu'il s'approchât et serra affectueusement ses deux mains dans les siennes. Le Roi fut là comme en mainte autre occasion, sublime de simplicité. Des Français qui se trouvaient par hasard présents à cette scène, demandaient qui était donc ce personnage qui embrassait tous les enfants et touchait la main à tous les vieillards. On leur dit que c'était le Roi de Prusse. Ils n'en voulurent rien croire, s'imaginant qu'on les mystifiait. L'adjutant du Roi ne revenait pas d'étonnement de tout ce qu'il voyait et entendait. « Quel peuple êtes-vous donc, disait-il, qu'il y ait entre vous et votre Souverain une telle familiarité et un tel abandon? » C'étaient là en effet des scènes de famille.

En lisant ces récits est-il quelqu'un qui n'ait plus d'une fois pensé au prince Henri II de Longueville, et au voyage qu'il fit il y a un siècle et demi dans sa principauté de Neuchâtel? mêmes traits d'esprit et de cœur, même bonté et sensibilité, même simplicité et absence d'étiquette. On peut présumer à la ressemblance des caractères, que ces deux princes avaient quelque rapport aussi dans l'expression de la physionomie et le regard. Sans doute le prince Henri II (que nous ne voulons pourtant pas mettre au niveau de Frédéric-Guillaume IV) avait quelque chose de ce regard perçant et doux de notre Roi, dans lequel on admire la finesse et la bonté, sans pouvoir dire laquelle y domine.

La fin du séjour du Roi parmi nous a couronné l'œuvre. En définitive le Roi est allé partout, comme cela avait d'abord été projeté; c'est là quelque chose d'extrêmement heureux. On peut dire que tout, excepté le temps qui n'a guère cessé d'être mauvais, que tout a été heureux dans ce voyage; et encore le mauvais temps, qui n'a rien empêché, a-t-il contribué à faire voir l'extrême bonté de LL.

MM. qui bravaient tout pour céder aux vœux de leurs sujets, et l'extrême affection que leur portent les Neuchâtelois, qui bravaient tout de leur côté pour les voir et leur présenter leurs vœux et leurs hommages. Nous devons bénir Dieu de ce que LL. MM. ont daigné venir chez nous et y venir exprès; de ce qu'elles se sont montrées aux Neuchâtelois de manière à leur faire chérir toujours plus leurs Souverains; de ce qu'elles n'ont rien, absolument rien éprouvé de désagréable dans leur principauté; de ce qu'elles ont reçu partout des hommages de respect et d'affection qui nécessairement auront pour effet de les attacher toujours plus à nous; de ce qu'il n'y a eu nulle part d'accident, malgré l'excessive accumulation des populations dans certaines localités et leur continuel déplacement; enfin de ce qu'il n'y a eu nulle part de délit pendant ces quatre belles journées, pas même un cri inconvenant, une parole désagréable à entendre, et de ce que toutes les autorités du pays auraient pu adresser à leurs ressortissants des remerciements semblables à ceux que le magistrat de Neuchâtel a si convenablement adressés aux siens pour leur belle et digne conduite pendant le séjour du Roi, et auxquels nous nous faisons un plaisir de dire ici qu'il a de son côté les plus grands droits lui-même. On en doit de très-particuliers à M. le gouverneur, qui consentait à prendre une si grande responsabilité et à l'égard du Roi et à l'égard du pays, et qui a tout dirigé avec ce regard d'aigle qu'on lui connaît. N'oublions pas non plus ce que nous devons à M. le comte Fr. de Pourtalès, qui par la faveur dont il jouit auprès de LL. MM. et la place qu'il occupe à la cour, pouvait faire beaucoup pour nous, et a fait acte de bon Neuchâtelois en cette circonstance comme toujours. Combien d'étrangers habitant notre pays ont rivalisé avec les nationaux pour la réception de LL. MM.! Toutes les classes peuvent donc obtenir et se rendre le témoignage d'avoir bien mérité du prince et du pays.

Ce séjour du Roi a donc été béni d'en haut. Espérons que cette bénédiction ne sera pas circonscrite dans les limites des quatre journées du séjour du Roi dans ce pays; qu'une union toujours plus intime s'établira entre le prince et ses sujets, et aussi entre les sujets eux-mêmes; que les gens bien pensants le deviendront encore davantage; que bien des hommes qui s'étaient égarés en politique, apprendront à apprécier des Souverains si dignes d'être aimés (*), et comprendront enfin qu'il n'y a plus d'espérance à concevoir pour les agitateurs; que ce séjour du Roi dans sa principauté produira un bon effet au dehors et au dedans; que la présence du Roi ayant comme électrisé les esprits, il y aura chez nous un nouveau développement des choses utiles; que comme exemples même, le Roi et la Reine exerceront une heureuse influence sur la moralité des habitants du pays; que leur bonté, leur simplicité, leur affabilité, leur empressement à obliger, même aux dépens de leur repos, ne resteront pas sans influence d'imitation, non plus que leur touchante union. C'est en vue de cette dernière utilité du séjour de LL. MM. au milieu de nous, que nous avons rapporté plusieurs détails que quelques personnes trouveront peut-être trop minutieux. En général nous avons attaché du prix aux détails, parce que c'est là ce qui intéresse le

(*) Cette espérance est déjà devenue une réalité: des hommes dont les sentiments politiques étaient peu favorables à nos institutions monarchiques, ont reconnu franchement qu'ils s'étaient trompés, et promis solennellement que de ce moment-ci ils fraterniseraient de cœur avec les amis du Roi; et combien qui, sans faire explicitement un tel aveu et une telle promesse, ont crié avec nous et aussi fort que nous *vive le Roi!* *L'homme* leur a fait aimer *le Roi*. Le voyage de 1819 avait certainement contribué à fortifier dans le pays les principes monarchiques: combien plus en sera-t-il ainsi de celui de 1842! Il est sans doute dans la petite minorité de l'opposition des hommes que la présence du Roi n'aura pas ramenés; mais au moins ils sentiront que ce qu'ils appellent émancipation, est devenu impossible: tel d'entr'eux doit avoir dit qu'elle était maintenant retardée de plusieurs générations.

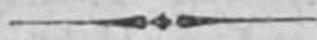
plus grand nombre de lecteurs, et qui donne le mieux la couleur aux objets; nous nous sommes beaucoup plus étendus que le Constitutionnel neuchâtelois qui devait nécessairement se reassembler dans le cadre étroit de ses colonnes; nous avons surtout cherché à dire des choses qui ne pouvaient guère trouver place dans ses excellents articles, qu'on doit d'autant plus apprécier qu'ils étaient comme improvisés. Nos deux récits doivent se compléter l'un par l'autre. S'il est des personnes qui auraient voulu que nous nous fussions circonscrits dans des limites extrêmement resserrées et abstenus de toute la partie anecdotique, nous leur demanderons si ce n'est pas celle qui est de beaucoup la plus intéressante dans le récit des six semaines que passa le prince Henri II dans sa principauté. Il est vrai que ce récit a été fait par le chancelier de Montmollin, et nous n'avons pas la prétention de rivaliser avec un écrivain aussi distingué. Mais en revanche la visite du Roi de Prusse est quelque chose de bien plus important et intéressant en soi que celle du prince Henri. Henri, qui, comme il le disait à sa suite, n'était en France *prince que sur beau parchemin d'Italie*, venait en quelque sorte se faire grand à Neuchâtel, et Frédéric-Guillaume y est venu en quelque sorte s'y faire petit.... pour nous faire grandir. C'est avec une sorte d'orgueil que nous pouvons penser à la visite de notre Roi, et en transmettre le souvenir à nos descendants. Henri IV disait du brave Sully: «Voilà un homme que nous pouvons présenter à nos amis et à nos ennemis.» Nous pourrions dire à peu près la même chose des quatre jours que nous a donnés notre Roi. Le Roi et la Reine de Prusse venir exprès dans notre petit pays, et cela pour se rendre à nos vœux! et cela malgré l'impérieuse nécessité d'être de retour dans leur capitale à un jour fixe et prochain, malgré tous les dérangements d'un voyage nécessai-

rement précipité, malgré la santé délicate de la Reine, déjà éprouvée par les fatigues du séjour sur les bords du Rhin! Les Neuchâtelois admis à la table de LL. MM. dans la salle des Etats, ne pouvaient s'empêcher de se dire qu'il y avait dans ce fait quelque chose de vraiment fabuleux. Depuis la Reine Berthe de Bourgogne, c'est-à-dire depuis huit siècles, il n'y avait pas eu de Reine à Neuchâtel. Cette faveur était réservée à notre génération. Et si le fait seul de la présence de LL. MM. au milieu de nous, était déjà si honorable et si heureux pour nous, quelle valeur il a acquis par *la manière* dont elles se sont montrées à leurs sujets de Neuchâtel, et que nous regrettons sincèrement de n'avoir pas su mieux reproduire dans cette bien imparfaite narration! Après le toast porté par le Roi au diner du 25, une des personnes de la suite de LL. MM. dit à des Neuchâtelois: «Messieurs, je puis vous assurer que le Roi n'a dit nulle part dans le voyage qu'il vient de faire, quelque chose de plus flatteur et de plus gracieux.» Si l'enthousiasme, chez les peuples comme chez les individus, est toujours quelque chose de beau et de grand, pendant les quatre jours où nous avons eu le bonheur de posséder au milieu de nous notre Roi et notre Reine, notre pays a été beau et grand par ce sentiment. Il faut plaindre ceux qui, étrangers à ce sentiment, ne savent ni l'apprécier ni même le comprendre; heureux qui l'a partagé!

La présence de LL. MM. a fait verser bien des larmes de joie, et leur départ bien des larmes de regret. Elles laissent un grand vide dans les cœurs; mais le Roi a dit: Nous reviendrons; la Reine, toujours d'accord avec son auguste époux, l'a dit également. Nous avons deux promesses royales qui nous permettent d'espérer le bonheur de les revoir; et une seule déjà suffirait.

VIVE LE ROI!

NOTICE SUR LE TEMPLE DE VALANGIN.



L'année dernière nous avons entretenu nos lecteurs de la collégiale de Neuchâtel; nous croyons les intéresser aujourd'hui en leur donnant quelques détails sur le temple de Valangin, dont la réparation, décidée et commencée en 1840, a été terminée en 1841. Cet édifice, remarquable par sa régularité, avait précédemment la forme d'une croix latine. Depuis l'année 1778, on avait séparé par une cloison la nef du reste du temple; de sorte que le chœur seul, avec les deux branches de la croix, servait dès-lors au culte public. Des constructions très peu en harmonie avec un édifice de cette nature occupaient tout l'espace de la nef. Cependant la communauté de Valangin, qui avait l'entretien du temple à sa charge, venait de décréter plusieurs réparations devenues très nécessaires, lorsque la commission des bâtiments de l'Etat, qui depuis long temps insistait sur la suppression des magasins occupant l'espace de la nef, renouvela ses instances; la commune pouvait difficilement consentir à cette proposition, vu l'augmentation très considérable des frais qu'elle exigeait. La commission des bâtiments donnant suite à ses vues fit examiner le temple par un architecte de mérite, M. Colin, et proposa un plan de réédification qui réduisait de deux tiers les proportions de la nef, et changeait la croix latine en croix grecque. La générosité du feu Roi, qui daigna allouer 5000 fr. sur la somme royale, permit d'exécuter les projets de restauration. La commune de Valangin a fait de son côté un sacrifice assez con-

sidérable, ayant dépensé près de 2000 fr. soit en bois de construction, soit en argent: enfin les frais de cette entreprise ayant dépassé les prévisions du budget, les caisses de l'Etat l'ont complété par la somme de 1980 fr. Les travaux ont commencé au printemps de 1840, et n'ont été terminés qu'au mois de septembre de l'année suivante. D'après le plan qui a été adopté, une croix grecque a remplacé la croix latine. Une belle et grande rosace décore la façade du midi. Au-dessous est la porte d'entrée, d'un style simple et élégant; l'ancienne porte était masquée par un toit qui gâtait l'ordonnance de l'édifice, et qui a été supprimé. En entrant dans le temple on voit à droite et à gauche, fixées dans les murs, des pierres tumulaires dont les inscriptions sont consacrées à la mémoire de plusieurs magistrats et de plusieurs pasteurs ensevelis les siècles passés; les noms des Hory, des Chambrier, des Perregaux, des Tribolet y figurent, et rappellent nos plus anciennes familles. Une de ces tombes a ceci de particulier, qu'elle est sans inscription; elle est unie et bien conservée; on découvre dans le haut un ciboire et une hostie; les recherches de M. le professeur Matile ont constaté que c'était la tombe d'un chanoine nommé André Dunquet, mort en 1550. Au-dessus de ces pierres funéraires s'élève un dôme antique en bois, entouré d'une bordure d'un travail très délicat. Le chœur, éclairé par de grandes fenêtres en ogive, à tout à la fois de la majesté et de la grâce. A l'un des côtés du chœur on aperçoit une

niche assez profonde où reposent deux statues, dont l'effet est admirable; ce sont les statues du fondateur du temple, Claude d'Arberg, et de Guillemette de Vergy son épouse; couchés l'un à côté de l'autre, les mains jointes; on croit les voir adressant au ciel une douce et paisible prière; l'expression des deux statues est pleine de calme, et l'on éprouve tant de charme à contempler le repos et la paix que l'artiste a su donner à ces deux belles figures, qu'on a peine à en détacher ses regards. Ces deux statues étaient dans un état déplorable; on les avait retrouvées toutes mutilées, la tête séparée du corps, et n'offrant plus que des débris; la main habile qui a si bien restauré les statues qui ornent le temple de Nenchâtel, a rendu un nouveau lustre au temple de Valangin par l'art avec lequel elle a su faire revivre ce précieux monument. Nous rapportons l'inscription placée au-dessus du monument, elle est en caractères gothiques, sur une grande plaque de bronze, et porte ce qui suit: « Cy
 « gict Claudio Comte d'Arberg, Baron et
 « Seigneur de Valangin et de Boffremont,
 « premier fondateur de cesta Eglise, laquell
 « fut dédié le premier dict jour de jung en
 « l'an mil VOV. Et trépassa le dernier jor
 « de mars en l'an mil quis cens dix sept. Et
 « aussi y gict dame Guillemette de Vergey
 « sa femme quelt demoura veoir après luy.
 « Et ont laissier leurs héritiers Regnoy Comte
 « de Challant fils de leurs fille Louise. 1523.
 Meister Jacob Galler goss mich. »

Au pied des statues est une pierre entourée d'une balustrade en fer d'un beau travail; sur la pierre est figurée la mort tenant une pique à la main droite; au bras gauche est suspendu un ruban sur lequel on lit ces paroles: « Il faut mourir; je suis la mort qui viens pour coup férir. » Autour de la pierre sont gravés ces mots: * Vous que ici regarde, prie: pour ceulx qui sont enterrés: que Dieu

leurs veuille pardonne: et à tous nous: requiescant in pace, Amen (*).

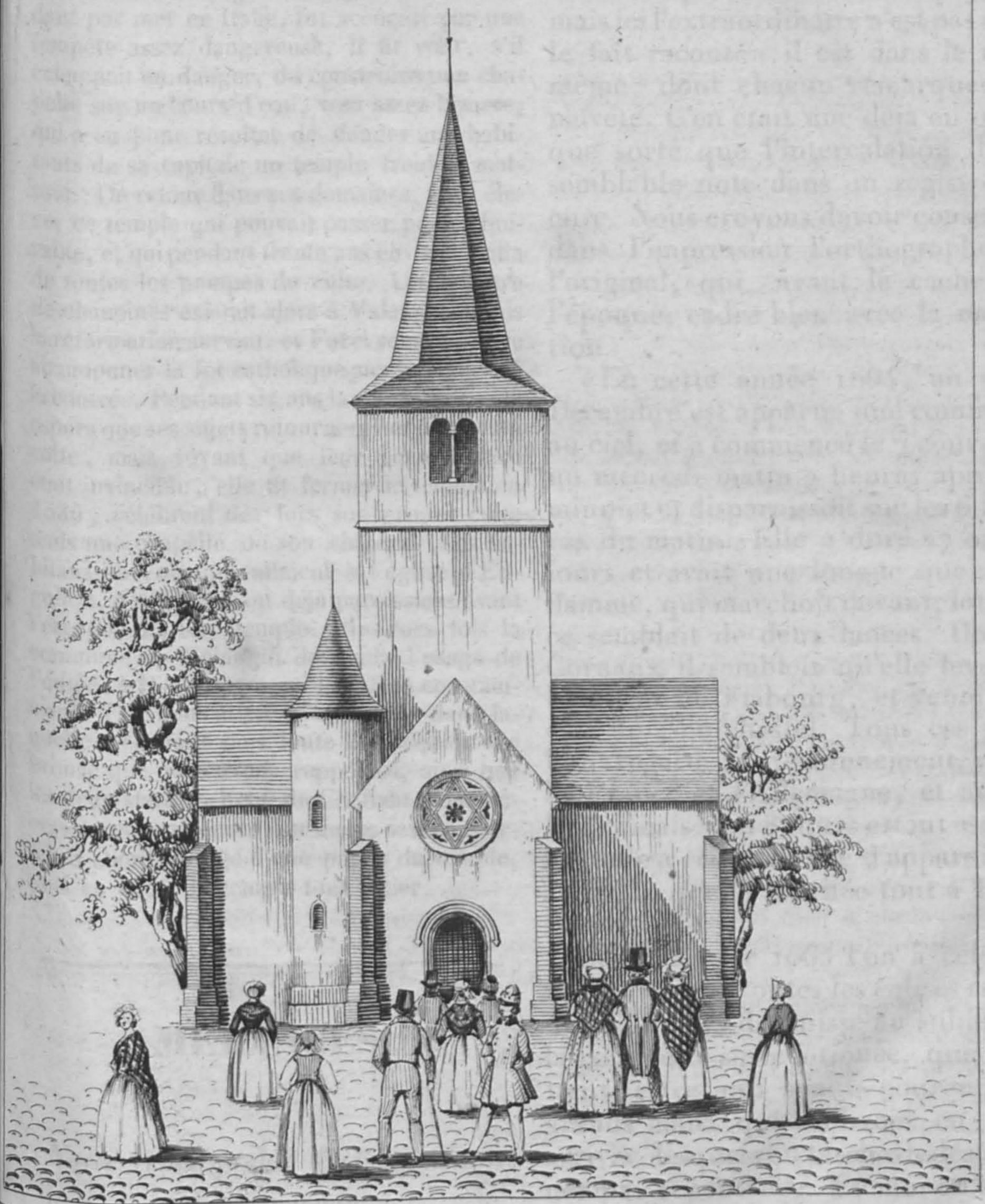
Plus loin, vers l'un des angles du chœur, un monument en marbre rappelle les services rendus à notre patrie par M. le colonel Pettavel; il porte l'inscription suivante: « Pierre-Henri Pettavel, lieutenant-colonel, commandant en chef du camp de Valangin en 1834, né le 24 mars 1783, mort le 2 mai 1834 ». Son épouse avait obtenu du Conseil d'Etat et de la commune de Valangin l'autorisation de placer ce monument dans le lieu même qui rappelait le plus le souvenir d'un de nos concitoyens les plus dévoués à son pays.

Au fond du chœur, sur une pierre qui fait saillie hors de la muraille, on remarque un objet qu'on a d'abord assez de peine à reconnaître; c'est un fragment d'une statue de petite dimension qui devait représenter un chevalier à genoux, lisant dans un livre de dévotion; le peu qui reste de cette pièce fait regretter ce qui manque; malheureusement le buste entier est perdu, et l'on n'a plus que les jambes; on ne peut s'empêcher de faire l'observation que ce fragment de sculpture, quelque précieux qu'il soit, figurerait mieux dans un musée d'antiquités que dans l'édifice où l'on a tenu à le conserver.

Plusieurs médaillons, la plupart aux armes du comte et de la comtesse, et l'un aux armoiries de la commune de Valangin, sont fixés aux voûtes du temple.

Nous terminerons cette notice par quelques détails sur la fondation du temple et ses fondateurs. Une ancienne tradition rapporte que

(*) Au-dessous du monument est le caveau dans lequel étaient déposés les restes mortels des fondateurs du temple. La tête et les ossements qui ont été retrouvés, y ont été replacés avec un soin religieux, après quoi l'entrée a été scellée. C'est avec le même respect qu'on a recueilli 23 crânes et divers ossements qui ont été trouvés en creusant les fondemens; ces débris ont été déposés dans le cimetière de la paroisse en présence de plusieurs personnes déléguées pour assister à cette cérémonie.



TEMPLE DE VALANGIN

le comte d'Arberg et de Valangin se rendant par mer en Italie, fut accueilli par une tempête assez dangereuse. Il fit vœu, s'il échappait au danger, de construire une chapelle sur un cours d'eau, vœu assez bizarre, qui a eu pour résultat de donner aux habitants de sa capitale un temple froid et malsain. De retour dans ses domaines, il fit élever ce temple qui pouvait passer pour admirable, et qui pendant trente ans environ brilla de toutes les pompes du culte. Un chapitre de chanoines existait alors à Valangin. Mais la réformation survint, et Farel réussit à faire abandonner la foi catholique aux habitans de la contrée. Pendant six ans la veuve du comte espéra que ses sujets retourneraient à l'ancien culte, mais voyant que leur persévérance était invincible, elle fit fermer le temple en 1536, célébrant dès lors son propre culte dans une chapelle de son château. Les habitans de Valangin allaient à l'église d'Engollon, dont ils étaient déjà paroissiens avant l'érection de leur temple. Plusieurs fois la commune de Valangin demanda l'usage de l'édifice à la comtesse qui le refusa constamment. Elle mourut en 1543, année dans laquelle a été faite sans doute l'inscription sur bronze que nous avons rapportée, ainsi que les deux statues. René de Challant, son successeur et son gendre, fut moins sévère, permit d'abord l'usage d'une partie du temple, puis en 1563 du temple tout entier.

MÉLANGES.

*Narré remarquable de l'apparition
d'une comète.*

Voici encore un article tiré des registres de baptêmes et mariages

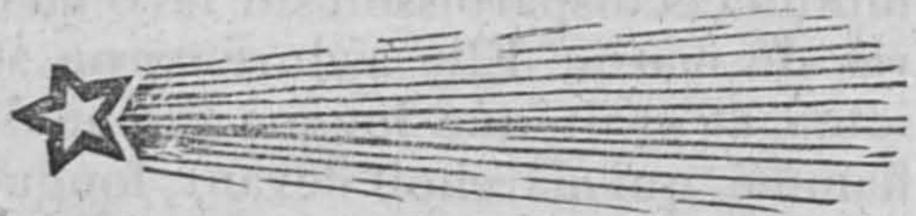
d'une des paroisses de notre pays(*); mais ici l'extraordinaire n'est pas dans le fait raconté : il est dans le récit même, dont chacun remarquera la naïveté. C'en était une déjà en quelque sorte que l'intercalation d'une semblable note dans un registre de cure. Nous croyons devoir conserver dans l'impression l'orthographe de l'original, qui, ayant le cachet de l'époque, cadre bien avec la narration.

« En cette année 1664, au mois Décembre est apparue une comète au ciel, et a commencé le 7 cour. par un mécredi matin 2 heures après la minuict et disparessoit sur les 6 heures du matin. Elle a duré 27 ou 28 iours et avait une longue queue de flamme, qui marchoit devant, longue ce sembloit de deux lances. Depuis Cornaux il sembloit qu'elle levoit à l'endroit de Fribourg, et venoit du côté de Neufchastel. Tous ces pays l'ont regardé avec estonnement, voire la France et l'Allemagne, et autres lieux, mais 7 ou 8 iours estant escoulés, elle a recommencé d'apparoistre ayant la queue tournée tout à l'opposite.

Le 5 Janvier 1665 l'on a célébré un Jeusne par toutes les églises reformées du pays de Suisse au subiet de la comète susmentionnée, que l'on tient estre un avant-coureur de grands maux qui doibvent en bref arriver, lesquels on tasche de destourner par repentance. Et moi en mon

(*) Voyez plus haut l'article : *Mariages remarquables.*

église jay exposé les 5 premiers wset du 3^e chap. Jonas. La comette que dessus a commencé derechef apparoistre le 25 mars à 2 heures après la minuict, mais Elle estoit plus sur le septentrion qu'elle nestoit au mois de Decemb. passé. Depuis Cornaux, on la voyoit lever derrière les montagnes sur la Neufveville, et prenoit sa route comme du costé du chasteau de Thièle. Elle a duré jusqu'au 6 iour apr. Avril qu'elle a commencé de disparoistre. Jay ici mis une image de la figure qu'elle avoit afin que les après venans le puissent savoir.



Ceste queuë que vous voyez estoit comme une flamme de feu toute transparente qui des fois marchait devant l'estoile et des fois après.

Maximes et conseils aux jeunes gens.

Quatrains, à la Pibrac.

Que du plus vieux de tes amis,
Qui ne fut pas toujours un sage,
L'expérience et les avis
Servent au moins à ton usage.

*

Mon ami, dans tes jeunes ans,
Il faut honorer la vieillesse ;
Mais sans imiter sa paresse ;
Elle est permise aux cheveux blancs.

*

Ne crois pas qu'on puisse en courant
Mener à bien la moindre affaire ;

N'en traite aucune à la légère :
Voir en gros n'est pas voir en grand.

*

Rien de bon n'est fait aisément :
Il faut travailler en ce monde ;
A ce prix la terre est féconde ;
Le bien n'y vient pas en dormant.

*

Travaille alors qu'il en est temps,
Et n'attends pas ta décadence :
La vie, hélas ! a double enfance ;
Mais elle n'a pas deux printemps.

*

C'est sans doute un don précieux
De savoir penser et bien dire ;
Mais pour qui veut plaire et s'instruire
L'art d'écouter vaut encor mieux.

*

Trop parler nuit : cruellement
On est puni d'une imprudence :
D'avoir trop gardé le silence
On se repent plus rarement.

*

Celui qui pèse chaque mot,
Quand il parlerait comme un livre,
Manque à coup sûr de savoir-vivre,
Et pourrait bien n'être qu'un sot.

*

De raconter à tous venans
Maux et chagrins, rien ne t'oblige :
Ce récit dont l'ami s'afflige,
Fait bailler les indifférens.

*

Sois simple et bref en écrivant ;
Sois clair et net dans ton langage :
Ce qui n'est pas clair, dit un sage,
N'est pas bien vrai le plus souvent.

*

Ne va jamais par deux chemins ;
Défends tes droits, reste à ta place ;

Sois juste envers tous tes voisins,
Et ne leur fais ni tort ni grâce.

*

Pour tes amis sois indulgent,
Surtout pas trop sur le qui-vive;
Et que jamais il ne t'arrive
De les tromper même en jouant.

*

On peut pardonner une injure,
Il faut aimer ses ennemis ;
Mais toujours le dard du mépris
Perce l'écaïlle la plus dure.

*

Conclusion.

Pour les défauts d'autrui support,
Et sévérité pour les nôtres :
C'est ainsi qu'on arrive au port,
Content de soi-même et des autres.

Sur la boîte aux aumônes.

Pour la veuve et pour l'orphelin
Donnez aujourd'hui : puis demain
Pour donner devancez l'aurore ;
Et que le soir vous trouve encore
Donnant aux pauvres d'une main,
Tandis que l'autre main l'ignore.

On reconnaîtra dans ces vers la plume élégante et facile d'un homme de goût, qui, dans des ouvrages charmans peu connus hors du cercle de ses amis, puisqu'ils n'ont jamais été imprimés, a su revêtir d'un tour aisé et d'images gracieuses des pensées toujours justes, souvent ingénieuses, et remarquables surtout par leur précision et leur parfaite clarté : ces qualités sont assez rares et trop étrangères à la poésie verbeuse, chagrine et prétentieuse de nos jours ; elles caractérisent pourtant les bons auteurs qu'on aime à relire. Serait-il besoin de nommer M. César-d'Ivernois ?

Les horloges de Charles-Quint.

Lassé du trône et de la cour,
Jeté par ses ennuis au fond d'un monastère,
Dans ce calme et pieux séjour
Charles-Quint s'ennuyait de n'avoir rien à faire.
Il prit pour passe-temps la lime et le ciseau :
C'était moins lourd qu'un sceptre, et de ses mains

[savantes

Il façonna quatre horloges sonnantes,
Qu'il rangea devant lui sur le même trumeau.
Mais leurs aiguilles discordantes
Ne furent pour ses yeux qu'un supplice nouveau.
En vain à les régler s'exerçait son génie :

Il les accordait le matin ;

Le soir, chacune allait selon sa fantaisie.

Il y perdit son temps et son latin.

Il en prit de l'humeur, et sa main un peu rude
En éclats à ses pieds fit choir un des cadrans.

Pardonnons-lui ce péché d'habitude ;

Il avait régné quarante ans.

Celui-ci fut très-court ; il rit de sa folie.

» Catholiques et protestans,

» Mes ministres, mes courtisans,

» Mon Espagne et ma Germanie,

» Entre ces œuvres de mes mains,

» Insensé, je voudrais établir l'harmonie !

» Quand Dieu, dont la puissance est, dit-on, infinie,

» N'a pu mettre d'accord quatre cerveaux humains ! »

Charles-Quint à ses mots, reprenant son bréviaire,
Se rassit et fit sa prière.

L'art a depuis ce tems grandement cheminé ;

Les Breguet ont discipliné

Leurs créatures mécaniques ;

Mais des horloges politiques

Le Breguet n'est pas encor né.

VIENNET.

Structure de notre corps.

Qu'est-ce que le corps humain ?
C'est, répondent les anatomistes, un assemblage de canaux et de réservoirs ; ou, si vous voulez, de vases et de tuyaux de différentes grandeurs, dont la plupart sont d'une petitesse

imperceptible, d'une finesse et d'une délicatesse vraiment inconcevables, et dans lesquels le sang, les humeurs, les sucs de toute espèce vont, viennent, montent, descendent, se mêlent, se séparent, et circulent perpétuellement, ensorte que dans chacune des parties de notre corps, dans l'os le plus gros et le plus dur, comme dans le plus délié de nos cheveux, il y a toujours quelque chose en mouvement, et qu'il y existe une circulation plus ou moins lente, plus ou moins accélérée, mais continuelle et perpétuelle.

Tant que cette circulation si merveilleuse et si compliquée de mille sortes de liquides dans mille sortes de canaux, s'accomplit sans gêne ni obstacle, on jouit de la santé. Vient-elle à se ralentir, à se déranger ou à s'arrêter quelque part, alors commencent le malaise, la douleur; on entre dans l'état de maladie. Si elle s'arrêtait subitement dans le corps entier, ou dans l'un de ses organes essentiels, la mort s'ensuivrait à l'instant même.

Pour se maintenir en santé, il est donc de la dernière importance qu'aucun des mille et mille canaux ou tuyaux dont notre corps se compose, ne vienne à s'engorger ni à s'obstruer de manière à arrêter ou gêner la circulation. Or, pour maintenir cette liberté de circulation, il y a deux précautions à prendre, ou si l'on veut, deux moyens à employer:

1° La *sobriété*; car l'estomac étant le plus vaste et le principal des réservoirs du corps, il est évident, que moins on le surchargera d'alimens,

moins les canaux qui y aboutissent ou qui communiquent avec lui d'une manière directe ou indirecte, seront sujets à s'obstruer.

2° Le *travail* ou *l'exercice*; en effet, le corps a besoin de fréquentes agitations pour mêler, digérer et séparer les sucs qu'il renferme; pour nettoyer et déboucher ce nombre infini de tuyaux dont il est composé, aussi bien que pour donner à leurs parties solides plus d'élasticité, plus de ressort, une consistance plus forte et plus durable. — Le travail ou l'exercice aide à la fermentation des humeurs, les chasse dans les conduits où elles doivent se rendre, et vient au secours de la nature dans ces distributions cachées, mystérieuses, si nécessaires à la vigueur du corps.

Cette description du corps humain, et surtout les deux conséquences que je viens d'en tirer, ne feront sans doute pas grand plaisir, ni aux paresseux, ni aux gourmands. Mais je crains cependant qu'elles n'en fassent d'autant plus aux ivrognes. Je les vois d'ici s'attabler, prendre l'almanach, lire attentivement cet article, puis, le verre à la main, penser, méditer, se communiquer leurs réflexions, et finir par applaudir unanimement.

« Mais c'est admirable! il n'y a donc rien de tel, pour se bien porter, que de boire abondamment. Plus nous arroserons largement notre corps de bons spiritueux qui lavent et en même temps fortifient tous ses canaux, tuyaux et réservoirs, mieux nous nous en trouverons!... Vive pourtant notre Messenger boiteux!... il faut

69
avouer que c'est un homme de grand sens!... A sa santé!... »

Grand merci, maître Grégoire! mes bien sincères remerciemens à toute l'honorable compagnie!... Mais nous ne sommes point encore, et tant s'en faut, d'accord sur tous les points. Si vous voulez continuer à vous enivrer comme du passé, à la bonne heure, je ne puis pas vous en empêcher. Mais quand bien même vous ne vous enivriez jamais sans boire à ma santé, je prétends bien que ce ne soit pas sur mon compte, et il ne sera certes pas dit que ce soit d'après mes avis et mes conseils que vous vous gorgiez de cervoise.

Voyez-vous, votre raisonnement serait excellent s'il s'agissait d'eau, d'eau bien fraîche et bien pure, bue le matin à jeun. Elle serait, en effet, également propre et à nettoyer et à fortifier tous les réservoirs ou canaux de votre corps, dans lesquels elle pénétrerait. Mais dès qu'il est question de vin, et surtout d'eau-de-vie, c'est-à-dire, de boissons plus ou moins échauffantes, attendez-en un effet tout contraire.

De pareilles boissons, pour peu que vous en fassiez excès (car, prises avec modération et précaution, elles peuvent être incontestablement utiles), l'usage excessif de pareilles boissons, dis-je, au lieu de nettoyer et fortifier les vaisseaux de votre corps, les enflammera, les endurcira, les rétrécira, les racornira, les rendra toujours moins propres à favoriser et faciliter la libre circulation des humeurs. Tandis que d'un autre côté les hu-

meurs elles-mêmes, perpétuellement troublées et altérées par vos liqueurs, ne tarderont pas à s'aigrir, à rancir, à se dénaturer, à irriter et désorganiser les vaisseaux qui les contiennent, à vous causer enfin, beaucoup plus de maux de souffrances et d'infirmités, que vous n'en pourriez supporter avec courage.

Encore un mot, avant que de nous quitter, maître Grégoire et compagnie. Il y a bien assez long-temps ce me semble, que vous buvez assez largement à la santé d'autrui; il serait temps et plus que temps que chacun de vous commençât à boire à et pour sa propre santé. Et pour cela, les anatomistes vous conseilleraient toujours le vin plutôt que l'eau-de-vie, le vin faible plutôt que le vin trop fort, l'eau fraîche et pure, plutôt qu'aucune espèce de cervoise.

Avis aux donneurs d'avis.

On sait assez combien les avis et conseils sont, en général, difficiles à débiter. Chacun s'empresse à les offrir, chacun répugne à les recevoir. Il n'y a point de branche de commerce ou d'industrie où la production soit plus disproportionnée à la demande. Point d'état ni de métier dans lequel il soit plus difficile de s'attirer un nombre satisfaisant de chalands et de pratiques.

C'est cependant une bonne, une excellente chose que ces conseils et avis que les hommes peuvent se donner les uns aux autres. Ils sont même,

ce me semble, une des conditions essentielles de l'état de société. Car, enfin, si ce que l'on pourrait appeler l'échange ou le commerce des conseils était tout-à-coup supprimé, en sorte que chacun se trouvant réduit à ses propres lumières, dût renoncer complètement à recourir aux lumières et aux idées d'autrui.... à quoi servirait encore aux hommes le don de la parole? Je ne verrais plus en quoi il serait utile à chacun d'entre eux, d'être entouré de ses semblables plutôt que de vivre absolument isolé.

Mais si les avis et conseils sont en effet si utiles, si indispensables, pourquoi donc en fait-on le plus souvent si peu de cas? pourquoi sont-ils si difficiles à débiter? Pourquoi en est-il d'eux comme de ces marchandises dont tout le monde aspire à se défaire? pourquoi chacun ne reçoit-il qu'avec dégoût et répugnance ces conseils que chacun aime tant à donner?

On pourrait en indiquer bien des raisons, bien des raisons dans lesquelles l'orgueil, la vanité, la présomption, etc., entrent assurément pour quelque chose. Mais comme je ne veux pas écrire tout un volume, entre toutes ces raisons je ne vous parlerai que d'une seule, laquelle m'a été indiquée par un bon paysan de nos montagnes.

« Savez-vous, me disait ce brave homme, pourquoi les conseils que l'on donne, ceux mêmes qui nous ont été demandés, sont en général, si peu suivis? C'est qu'on les donne le plus souvent *sans manche*, c'est-à-dire sans

indiquer nettement et clairement la manière de les expliquer et de les mettre en pratique.

« Voyez-vous, j'ai un besoin pressant d'une hache, je cours chez mon complaisant voisin, qui, le plus obligeamment du monde, me présente une hache excellente, toute neuve, fraîchement aiguisée, mais *qui n'a point encore de manche!* Ne me voilà-t-il pas bien avancé!.. Il faudra donc, pour profiter de la bonne volonté du voisin, que je me transporte dans la forêt, que j'y trouve et y choisisse un manche, et que je le façonne à l'aide d'outils et d'instrumens que je ne sais encore où me procurer!.. Ne m'eût-on pas dans ma détresse rendu un meilleur service en me prêtant un vieux couteau *tout emmanché?* »

A cette comparaison, le bon vieillard ajouta un exemple. « Vous connaissez mon cousin L. G., me dit-il, Sincèrement peiné des querelles qui troublent perpétuellement son ménage, et sentant bien que tous les torts ne sont pas du côté de sa femme, il a consulté à droite et à gauche, et les donneurs de conseils et de directions ne lui ont certes pas fait défaut. — *Supportez-vous mutuellement*, disait l'un; *accordez-vous mieux*, disait l'autre; *ne vous fâchez ni aussi promptement ni aussi violemment; prenez pour règle de ne point irriter votre femme, et de ne point vous emporter si c'est elle qui vous offense.* Ces conseils étaient bons, excellents, admirables, sans doute, mais *faute de manches* mon pauvre cousin ne sut pas en tirer parti.

« Enfin, l'un des derniers auxquels

il s'adressa lui dit. — Il y a trop longtemps que la paix de votre ménage est troublée, pour qu'elle puisse être rétablie tout d'un coup. Ce n'est pas là l'ouvrage d'un jour : vous obtiendrez cependant un bon commencement d'amélioration, si vous vous abstenez, vous et votre femme, *de vous quereller devant le monde*. Oui, prenez-sur vous, et tâchez d'obtenir de votre femme, *de ne jamais vous adresser, en présence de témoins, aucune parole piquante et offensante*, et vous vous en trouverez mieux.

» Vous le comprenez, ajouta le vieillard, si ce dernier conseil était moins général, moins étendu, on pourrait dire, moins large et moins profond que les précédens, il était en revanche, plus net, plus précis, et d'une application bien plus facile. Si *la hache* était petite et faible, elle était du moins commodément *emmanchée*. Aussi s'en servit-on, et non pas sans succès. Le ménage de mon pauvre cousin en alla mieux, du moins le public ne s'en occupe presque plus ; et vous savez si ce n'est pas un bon signe. »

Ainsi parla le brave montagnard. Ses réflexions sur les avis et conseils pourraient, ce me semble, s'appliquer à bien d'autres choses analogues, aux exhortations, par exemple, aux remontrances, aux instructions, ordres, etc.

Pères et mères, instituteurs publics et particuliers, directeurs, maîtres de toute espèce, ayez soin de bien *emmancher* tout ce que vous avez à inculquer et à dire à vos enfans, élèves,

écoliers, apprentifs, ouvriers, etc. Et quand vous ne voudrez pas vous donner la peine d'ajuster des *manches* aux outils et instrumens dont vous prétendez qu'ils se servent, ne trouvez pas trop mauvais qu'ils répugnent à les manier.

Anecdotes.

Dans une bataille le Grand-Frédéric vit quelques-uns de ses régimens chanceler ; il court à eux et leur dit : « Pourquoi n'avancez-vous pas ? je ne vous ai jamais vu refuser de marcher à l'ennemi. — Sire, répondent-ils, nous sommes harassés de fatigue, nous n'en pouvons plus. — Eh bien ! faites-vous tuer, répond Frédéric, voulez-vous vivre éternellement ? »

A ces mots ces braves reprennent une nouvelle vie, volent à l'ennemi dont ils enfoncent les bataillons, et sortent bientôt vainqueurs de la lutte.

On lui amena un jour un déserteur qu'on avait repris ; il lui demanda d'où il était : « Je suis Français, sire. — Pourquoi as-tu déserté ? — Sire, vos affaires vont mal, je ne veux plus m'en mêler. — Oh ! oh ! eh bien, mon camarade, reste encore un jour, nous attaquons demain l'ennemi, et si nous sommes battus, nous désertons ensemble. »



PRINCE-WITTNAUER

ÉDITEUR-LIBRAIRE,

A NEUCHÂTEL

EN SUISSE.

2 2
4

3 2 3
6 9

4 2 3 4
8 12 16

5 2 3 4 5
10 15 20 25

6 2 3 4 5 6
12 18 24 30 36

7 2 3 4 5 6 7
14 21 28 35 42 49

8 2 3 4 5 6 7 8
16 24 32 40 48 56 64

9 2 3 4 5 6 7 8 9
18 27 36 45 54 63 72 81

10 2 3 4 5 6 7 8 9 10
20 30 40 50 60 70 80 90 100

11 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
22 33 44 55 66 77 88 99 110 121

12 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144

13 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169

14 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14
28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196

15 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225

16 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256

17 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17
34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289

18 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18
36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324

19 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19
38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361

20 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400